



La revue des marchés publics



<http://www.dacmef.gov.bf>

N° 418 - Mardi 15 Avril 2025

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

**MARCHES
PUBLICS**

La célérité dans la transparence



392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouane.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Abdoulaye OUATTARA
E-mail : arattaou68@gmail.com

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO
Zoenabo SAWADOGO
Boinzenwendé Chantal KABORE/YERBANGA
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

* Résultats de dépouillements : P. 3 à 52

- Résultats provisoires des ministères, institutions
et maîtrises d'ouvrages déléguées P. 3 à 22

- Résultats provisoires des régions P. 23 à 52

* Avis d'Appels d'offres des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées P. 53 à 66

- Marchés de fournitures et services courants P. 54 à 61

- Marchés de travaux P. 62 & 63

- Marchés de prestations intellectuelles P. 64 à 66

* Avis d'Appels d'offres des régions : P. 67 à 76

- Marchés de fournitures et services courants P. 68 & 69

- Marchés de travaux P. 70 à 72

- Marchés de prestations intellectuelles P. 73 à 76



Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers

<http://www.dgcmef.gov.bf>



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

MINISTERE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES

Manifestation d'intérêt N°2024-011/MEMC/SG/DMP du 23/12/2024 pour recrutement d'un consultant pour la supervision, le suivi et le contrôle des travaux d'extension du réseau électrique en milieu rurale au Burkina Faso.

Publication de l'avis Revue des marchés publics N° 4049 du vendredi 08 janvier 2025 - Accord de crédit N° 6919-BF

Méthode de sélection : basée sur la qualité et le coût - Date de l'ouverture des plis : 25 février 2025

Date de délibération des plis : 20 mars 2025 - Nombres de soumissionnaires : Dix-neuf (19).

N°	Nom du Consultant	Pays Origine	Critère : missions pertinentes justifiées (Nombre)	Classement
1	HORUS CONSEILS ET DEVELOPPEMENT SARL.	Burkina Faso	12 dont cinq (05) missions réalisées au Burkina Faso.	1 ^{er}
2	UNITE D'ETUDES D'EXECUTION ET DE FORMATIONS EN INGENIERIE SARL (UEEFI SARL)	Burkina Faso	04 dont trois (03) missions réalisées au Burkina Faso.	5 ^{ème}
3	GROUPEMENT VIRTUALYSE & SUNRISE & KAPITAL SYSTEMS	Burkina Faso/ Burkina Faso/Cote d'Ivoire	03 et aucune mission réalisée au Burkina Faso.	Non classé
4	GROUPEMENT NOVEC & 2EC INGENIEURS CONSEILS.	Maroc/Burkina Faso	09 et aucune mission réalisée au Burkina Faso.	Non classé
5	ERGA	Burkina Faso	06 dont six (06) missions réalisées au Burkina Faso.	3 ^{ème}
6	GROUPEMENT BAPD & HYDRAXE	Burkina Faso/Mali	05 dont Cinq (05) missions réalisées au Burkina Faso.	4 ^{ème}
7	GROUPEMENT PROSPECTIVE AFRIQUE & MBA ASSOCIE & PROSPECTIVE AFRIQUE TOGO	Burkina Faso/Côte d'Ivoire/Togo	09 et aucune mission réalisée au Burkina Faso	Non classé
8	GROUPEMENT NORDIC CONSULTANTS SARL & ERET & CAET & DIAMOND CONSULTING LIMITED (DCL)	Burkina Faso/Burkina Faso/Tchad/Ghana	15 et aucune mission réalisée au Burkina Faso.	Non classé
9	GROUPEMENT ICB SARL & AFRICAN POWER SOLUTION (APS)	Burkina Faso/Burkina Faso	03 dont trois (03) missions réalisées au Burkina Faso.	6 ^{ème}
10	GROUPEMENT KIS & IRAF-CI & JHB-SORECO	Burkina Faso/Côte d'Ivoire/Burkina Faso	08 dont quatre (04) missions réalisées au Burkina Faso.	2 ^{ème}
11	KARABA GROUP INTERNATIONAL	Burkina Faso	Aucune mission pertinente justifiée	Non classé
12	NOUBEG POWER	Rwanda	Aucune pièce justificative des missions similaires fournie	Non classé
13	ANINVER DEVELOPMENT PARTNERS S.L.	Espagne	Aucune mission pertinente justifiée	Non classé
14	GROUPEMENT TYPISA & BEM. IC	Espagne/Burkina Faso	Aucune mission pertinente justifiée	Non classé
15	GROUPEMENT CIPEM & ISEPT	Mali/Tunisie	Aucune mission pertinente justifiée	Non classé
16	GOPA-INTERNATIONAL ENERGY CONSULTANTS GMBH (INTEC)	Allemagne	03 et aucune mission réalisée au Burkina Faso.	Non classé
17	GROUPEMENT DECON INTERNATIONAL GmbH & CID	Allemagne/Maroc	Aucune expérience pertinente dans la sous-région du Sahel et au Burkina Faso	Non classé
18	SOLENER TECHNOLOGIES & SCET TUNISIE&CEITP	Sénégal/Tunisie/ Burkina Faso	Aucune expérience pertinente justifiée au Burkina	Non classé
19	GROUPEMENT COLENCO CONSULTING LTD & CEEFA SARL	Nigeria/Burkina Faso	02 et aucune mission réalisée au Burkina Faso	Non classé

Conclusion : Conformément à la méthode de sélection retenue **HORUS CONSEILS ET DEVELOPPEMENT SARL ; UNITE D'ETUDES D'EXECUTION ET DE FORMATIONS EN INGENIERIE SARL (UEEFI SARL) ; ERGA ; GROUPEMENT BAPD & HYDRAXE ; GROUPEMENT ICB SARL & AFRICAN POWER SOLUTION (APS) ; GROUPEMENT KIS & IRAF-CI & JHB-SORECO** sont retenus pour la suite de la procédure.

Résultats provisoires

OFFICE NATIONAL D'IDENTIFICATION

Demande de prix a commandes N°2025-05/ONI/DG/SG/PRM du 25 février 2025 pour l'acquisition de consommables informatiques au profit de l'Office National d'Identification (ONI). FINANCEMENT : Budget ONI, Exercice 2025. REFERENCE DE LA CONVOCATION DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES MARCHES (CAM) : N°2025-063/ONI/DG/SG/PRM du 10 avril 2025.

PUBLICATION DES RESULTATS PROVISOIRES : N°4110 du Jeudi 03 avril 2025 du Quotidien des Marchés Publics.

Le jeudi 10 Avril 2025, date de délibération après réexamen des offres suivant extrait de décision N°2025-L0120/ARCOP/ORD du 09 avril 2025 suite au recours de EZO INTERNATIONAL SARL Nombre de Soumissionnaire : Treize (13)

Lot (01) : Acquisition de cartouches d'encre pour les copieurs de grande capacité au Profit de l'Office National d'Identification (ONI)

Soumissionnaires	Montant lu en francs CFA	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé en Francs CFA	Observations
		-	+		
PAULAR SERVICES	5 300 000 HTVA 6 340 000 HTVA	-	-	6 254 000 TTC 7 481 200 TTC	Conforme 9ème
SLCGB SARL	7 009 200 TTC 8 336 700 TTC	-	-	7 009 200 TTC 8 336 700 TTC	Conforme 10ème
RDI SARL	5 536 560 TTC 6 556 080 TTC	-	-	5 536 560 TTC 6 556 080 TTC	Conforme 4ème
HOPE DISTRIBUTION ET SERVICES SARL	4 662 500 HTVA 5 691 250 HTVA	-	-	5 501 750 TTC 6 715 675 TTC	Conforme 3ème
AS EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	7 091 800 TTC 8 472 400 TTC	-	-	5 744 358 TTC 6 862 644 TTC	Conforme 8ème
OUMZA DISTRIBUTION SARL	5 458 680 TTC 6 750 780 TTC	-	-	5 458 680 TTC 6 750 780 TTC	Conforme 2ème
EZO INTERNATIONAL SARL	5 227 400 TTC 6 377 900 TTC	-	-	5 227 400 TTC 6 377 900 TTC	Conforme 1 ^{er}
GANSORE MOUMINI SERVICE (GMS)	5 426 230 TTC 6 678 918 TTC	-	-	5 426 230 TTC 6 678 918 TTC	Non Conforme : (Absence d'échantillon, catalogue ou prospectus)
JEBNEJA SARL	5 492 000 TTC 7 717 200 TTC	-	-	5 492 000 TTC 7 717 200 TTC	Non Conforme : Agrément technique non conforme (nom de l'Entreprise non contenu dans ledit agrément)
FZ SERVICES SARL	5 043 000 HTVA 5 985 000 HTVA	-	-	5 366 640 TTC 6 322 440 TTC	Non Conforme : Offre anormalement Basse
GLOBAL SAMY SARL	5 540 100 TTC 6 665 820 TTC	-	-	5 540 100 TTC 6 665 820 TTC	Conforme 5ème
DAN-BARKI TRADING SARL	4 704 000 HTVA 5 647 000 HTVA	-	-	5 550 720 TTC 6 663 460 TTC	Conforme 6ème
PROTECH SARL	5 717 100 TTC 6 811 550 TTC	-	-	5 717 100 TTC 6 811 550 TTC	Conforme 7ème

ATTRIBUTAIRE

Lot 1 : EZO INTERNATIONAL SARL pour un montant minimum TTC de cinq millions deux cent vingt-sept mille quatre cents (5 227 400) francs CFA et d'un montant maximum TTC de six millions trois cent soixante-dix-sept mille neuf cents (6 377 900) francs CFA avec un délai d'exécution de quinze (15) jours pour chaque commande

Lot (02) : Acquisition de consommables informatiques pour les imprimantes et photocopieurs au profit de l'Office National d'Identification (ONI)

Soumissionnaires	Montant lu en francs CFA	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé en Francs CFA	Observations
		-	+		
SLCGB SARL	4 093 420 TTC 8 177 400 TTC	-	-	4 093 420 TTC 8 177 400 TTC	<u>Conforme</u> 7ème
RDI SARL	2 348 200 TTC 6 934 860 TTC	-	-	2 348 200 TTC 6 934 860 TTC	Non Conforme : Offre déséquilibrée (item 2 facture à 550 000 FCFA HVA et item 12 à 800 000 FCFA HTVA et tous les autres items à 1000 FCFA HTVA tandis que le prix moyen des mêmes est autour de 11 000 FCFA)
AS EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	3 864 500 TTC 7 835 200 TTC	-	-	3 323 470 TTC 6 738 272 TTC	<u>Conforme</u> 3ème
OUMZA DISTRIBUTION SARL	3 329 960 TTC 7 229 270 TTC	-	-	2 833 796 TTC 6 152 109 TTC	Offre anormalement Basse
EZO INTERNATIONAL SARL	2 879 200 TTC 6 372 000 TTC	-	-	2 879 200 TTC 6 372 000 TTC	<u>Conforme</u> 1 ^{er}
JEBNEJA SARL	3 025 520 TTC 6 729 540 TTC	-	-	3 025 520 TTC 6 729 540 TTC	Non Conforme : Agrément technique fourni conforme (nom de l'Entreprise non contenu dans ledit agrément)
FZ SERVICES SARL	2 905 000 HTVA 6 024 000 HTVA	-	-	3 427 900 TTC 7 108 320 TTC	<u>Conforme</u> 6ème
GLOBAL SAMY SARL	3 459 760 TTC 7 260 450 TTC	-	-	3 426 720 TTC 7 282 960 TTC	<u>Conforme</u> Al'item 3, quantité maximum 2 proposé au lieu de 3 exigé dans le DDPX ; A l'item, erreur sur le montant minimum +28 000 cfa HTVA et + sur le montant maximum+ 56 000 cfa HTVA 5ème
DAN-BARKI TRADING SARL	2 860 000 HTVA 5 675 000 HTVA	-	-	3 374 800 TTC 6 696 500 TTC	<u>Conforme</u> 4ème
PROTECH SARL	3 285 120 TTC 6 682 340 TTC	-	-	3 285 120 TTC 6 682 340 TTC	<u>Conforme</u> 2ème

ATTRIBUTAIRE

Lot 2 : EZO INTERNATIONAL SARL pour un montant minimum TTC de deux millions huit cent soixante-dix-neuf mille deux cents (2 879 200) francs CFA et d'un montant maximum TTC de six millions trois cent soixante-douze mille (6 372 000) francs CFA avec un délai d'exécution de quinze (15) jours pour chaque commande

Résultats provisoires

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Demande de prix à commandes N°2025-0012/MEF/SG/DMP du 18/03/2025 pour la fourniture de pause-café, pause déjeuner et location de salle à Ouagadougou, Koudougou, Ziniaré, Manga et Bobo Dioulasso au profit de la DGCOOP.

Référence de la publication de l'avis : Quotidien N° 4100 du jeudi 20 mars 2025. **Financement :** Budget de l'Etat ; Exercice 2025

Date de dépouillement : 28/03/2025 – **Date de délibération :** 28/03/2025 – **Nombre de plis reçus :** quatorze (14) ;

Budget Prévisionnel lot1 : 20 000 000 FCFA TTC ; Moyenne des offres financières conformes : 15 413 346 FCFA TTC, Moyenne pondérée du montant prévisionnelle et de la moyenne des offres (M) : 18 165 338 FCFA TTC ; Seuil minimum (0,85M) : 15 440 538 FCFA TTC.

Soumissionnaires	Montant en FCFA HTVA Lu		Montant en FCFA TTC Lu		Montant en FCFA TTC Corrigé		Rang	Observations
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum		
Lot 1 : fourniture de pause-café, pause-déjeuner et location de salle à Ouagadougou au profit de la DGCOOP								
LES DELICES DE KOUDOUGOU	-	-	12 650 199	16 795 399	12 650 199	16 795 399	5 ^{ème}	Conforme
GOLDEN RESTAURANT	-	-	12 051 640	16 004 740	12 051 640	16 004 740	4 ^{ème}	Conforme
TINEPRO	-	-	14 996 175	19 953 600	11 727 009	15 603 715	3 ^{ème}	Conforme : Rabais de 21,8% sur le montant minimum et maximum hors TVA
CLUB BELKO	-	-	13 309 700	17 667 600	13 309 700	17 667 600	8 ^{ème}	Conforme
WOURE SERVICES (RESTAURANT)	-	-	12 778 950	16 967 800	12 778 950	16 967 800	6 ^{ème}	Conforme
MEL SERVICES	-	-	13 991 025	18 548 500	13 991 025	18 548 500	9 ^{ème}	Conforme
ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE (BADO Danièle Pelagie)	-	-	15 051 576	19 996 758	15 051 576	19 996 758	10 ^{ème}	Conforme
MULTI SERVICE WENDKUNI	10 503 750	13 995 000	-	-	-	-	Non classé	Non Conforme : Le certificat de salubrité fourni par le soumissionnaire est expiré.
AGENCE ALEX ZELLA SARL	-	-	13 517 950	17 973 700	12 910 450	17 168 700	7 ^{ème}	Conforme : Erreur de sommation des totaux hors TVA correspondant à une variation à la baisse de -4,49% au minimum et de -4,48% au maximum.
ESANAD	-	-	11 698 524	15 529 195	11 698 524	15 529 195	2 ^{ème}	Conforme
INTER NEGOCES	-	-	14 886 900	19 813 800	11 611 782	15 454 764	1 ^{er}	Conforme : Rabais de 22% sur le montant minimum et maximum hors TVA
Lot 2 : fourniture de pause-café et location de salle à Koudougou, Ziniaré, Manga et Bobo Dioulasso au profit de la DGCOOP								
YITCHI MERVEILLE SERVICES	5 387 500	7 125 000	-	-	-	-	-	Infructueux pour insuffisance technique du dossier : incohérence entre le cadre du devis estimatif et le cadre de la liste des fournitures et calendrier de livraison
GOLDEN RESTAURANT	-	-	6 821 550	15 493 000	-	-	-	
WOURE SERVICES (RESTAURANT)	-	-	5 688 250	8 046 500	-	-	-	
MEL SERVICES	-	-	5 387 840	7 714 000	-	-	-	
ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE (BADO Danièle Pelagie)	-	-	5 605 731	7 685 472	-	-	-	
CENTRE DE CONFERENCE YEELBA DE ZINIARE	6 298 225	8 340 000	-	-	-	-	-	
ENTREPRISE IDA	5 976 875	7 917 500	-	-	-	-	-	
ESANAD	-	-	5 892 675	7 803 800	-	-	-	
ATTRIBUTAIRE	<p>Lot 1 : (fourniture de pause-café, pause-déjeuner et location de salle à Ouagadougou au profit de la DGCOOP) : INTER NEGOCES pour un montant minimum TTC de onze millions six cent onze mille sept cent quatre-vingt-deux (11 611 782) francs CFA et un montant maximum TTC de quinze millions quatre cent cinquante-quatre mille sept cent soixante-quatre (15 454 764) francs CFA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours par commande ;</p> <p>Lot 2 : (fourniture de pause-café et location de salle à Koudougou, Ziniaré, Manga et Bobo Dioulasso au profit de la DGCOOP) : Infructueux pour insuffisance technique du dossier.</p>							

Résultats provisoires

CENTRALE D'ACHAT DES MEDICAMENTS ESSENTIELS GENERIQUES ET DES CONSOMMABLES MEDICAUX						
Demande de prix N°01/DG/DMG/CAMEG/2025 du 24 mars 2025						
Lot unique : Renouvellement des licences Microsoft 365, MS Project online et licences serveurs au profit de la CAMEG						
Publication de l'avis : Quotidien N°4102 du 24 mars 2025. Date de dépouillement : 02/04/2025. Financement : Budget CAMEG 2025						
N°	Soumissionnaires	Montant F CFA HTVA		Montant F CFA TTC		Observations
		LU	CORRIGE	LU	CORRIGE	
1	ST DIGITAL			58 231 983		Irrecevable Pour absence d'agrément
2	SYLVERSYS CONSULTING BURKINA	48 220 339	56 900 001	48 220 264	56 899 912	Conforme : 2 ^{ème} Erreur de sommation sur sept (07) items. La correction a entraîné une variation de 0,00016%
3	NEURONES BURKINA/NEURONES SA		56 812 988	48 145 488	56 811 676	Conforme : 1 ^{er} Erreur de sommation sur le montant HTVA Incohérence entre les montants en lettre et en chiffre sur l'item Microsoft SQL Server La correction a entraîné une variation de 0,0023 %.
E=59 000 000		P=56 855 794		M=58 142 318		0.85M=49 420 970 1.15M=66 863 665
Attributaire		NEURONES BURKINA/NEURONES SA pour un montant de cinquante six millions huit cent onze mille six cent soixante-seize (56 811 676) F CFA TTC soit quarante-huit millions cent quarante cinq mille trois cent dix-huit (48 145 488) FCFA HTVA avec un délai de livraison de 15 jours.				

EDITIONS SIDWAYA						
DELIBERATION SUITE AU REEXAMEN DES OFFRES DE L'APPEL D'OFFRE OUVERT ACCELERE A COMMANDE N° 01-2025/ES/DG/SG/PRM DU 18 DECEMBRE 2024 POUR LA FOURNITURE DE PAPIER JOURNAL AU PROFIT DES EDITIONS SIDWAYA ; Lot unique .						
Date de dépouillement : 24 janvier 2025 - Nombre de soumissionnaire : 03. Financement : Budget des Editions Sidwaya Gestion 2025						
Référence de la publication de l'avis : Quotidien n° 4050 du 09/01/2025.						
N°	Soumissionnaire	Montants lus (en F CFA et en HT)		Montants corrigés (en F CFA et en HT)		observations
		Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	
01	GROUPEMENT ENTREPRISE BATH-SERVICES ET ENTREPRISE RAYAN-SERVICES	84 467 500	116 955 000	84 467 500	116 955 000	Non conforme Echantillon fourni, non conforme Le résultat du test de l'échantillon fourni sur les différentes machines montre que : - lors des impressions sur la machine offset HEIDELBERG quatre (04) couleurs, il a été constaté trop de bourrages dus à la qualité de l'échantillon fourni. Ces bourrages provoquent la destruction d'une quantité importante dudit papier journal et l'arrêt de ladite machine suite à chaque bourrage. Ainsi, sur cent dix-neuf (119) feuilles de papiers testées, cinq (05) sont imprimées et cent quatorze (114) feuilles sont totalement abimées suite aux bourrages ; - lors du passage sur la plieuse, il a été constaté trop de bourrages dus à la qualité de l'échantillon fourni. Ces bourrages provoquent la destruction d'une quantité importante dudit papier journal. Ainsi, sur cinq (05) feuilles de papiers testées, deux (02) sont pliées et trois (03) feuilles sont totalement abimées suite aux bourrages.
02	WENDINBOUDE INVESTMENT (WIG)	87 815 000	121 590 000	87 815 000	121 590 000	Non conforme Echantillon fourni, non conforme Le résultat du test de l'échantillon fourni sur les différentes machines montre que : -Lors des impressions sur la machine offset HEIDELBERG quatre (04) couleurs, il a été constaté trop de bourrages dû à la qualité de l'échantillon fourni. Ces bourrages provoquent la destruction d'une quantité importante dudit papier journal et l'arrêt de ladite machine suite à chaque bourrage. Ainsi, sur cent dix-neuf (119) feuilles de papiers testées, vingt-neuf (29) sont imprimées et quatre-vingt-dix (90) feuilles sont carrément abimées suite aux bourrages ; -Lors du passage sur la plieuse, il a été constaté des bourrages dus à la qualité de l'échantillon fourni. Ces bourrages provoquent la destruction de certains papiers journaux. Ainsi, sur vingt-neuf (29) feuilles de papiers testées, vingt-huit (28) sont pliées et une (01) feuille est totalement abimée suite au bourrage. Le chiffre d'affaire moyen des trois (03) dernières années fourni et attesté par les services des impôts est de quatre-vingt-sept millions quatre cent quatre-vingt-huit mille neuf cent six (87 488 906) FCFA contre cent vingt millions (120 000 000) demandé.
03	IMPRICOLOR	100 100 000	138 600 000	100 100 000	138 600 000	Conforme
Attributaire		IMPRICOLOR pour un montant : -Minimum : cent millions cent mille (100 100 000) FCFA HT; -Maximum : cent trente-huit millions six cent mille (138 600 000) FCFA HT.				

Résultats provisoires

INSTITUT NATIONAL DE FORMATION DES PERSONNEL DE L'EDUCATION

DEMANDE DE PRIX N°2025- 08/INFPE/DG/PRM du 06/03/2025 POUR L'ENTRETIEN, LA MAINTENANCE ET LA REPARATION DU CIRCUIT ELECTRIQUE, DES CLIMATISEURS, DES BRASSEURS ET DU MATERIEL DE SONORISATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE FORMATION DES PERSONNELS DE L'EDUCATION (INFPE) - Financement : budget de l'INFPE Exercice 2025
 Publication de l'avis : revue des marchés publics N° ° 4096 du 14 mars 2025 - Nombres de soumissionnaires : 17
 Référence de convocation de la CAM lettre N° 2025-08/INFPE/DG/PRM du 19/03/2025
 Date de dépouillement : 24 mars 2025

Lot 1 :entretien , la maintenance et la réparation du circuit électrique, des climatiseurs, des brasseurs et du matériel de sonorisation de la DRINFPE du Plateau central (Loumbila)
E=4 000 000 ; Moyenne Pondérée= 3 763 576 ; 0,85= 3 199 040 ; 1,15= 4 328 113, seuil de tolérance 3 039 088

Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants corrigés en FCFA	Observations
GEGELEC	mini :1 660 000 HTVA maxi :3 027 500 HTVA	Mini : 1 660 000 HTVA Maxi : 3 027 500 HTVA Mini : 1 958 800 TTC Maxi : 3 572 450 TTC	Conforme
Chic Décor	mini :2 037 860 TTC maxi :3 918 180 TTC	Mini : 1 727 000 HTVA Maxi : 3 320 500 HTVA Mini : 2 037 860 TTC Maxi : 3 918 190 TTC	Conforme
TOG NODGJI BUSINESS	mini :1 343 700 HTVA maxi :2 672 200 HTVA	Mini : 1 343 700 HTVA Maxi : 2 672 200 HTVA Mini : 1 585 566 TTC Maxi : 3 153 196 TTC	Offre anormalement basse mais incluse dans le seuil de tolérance de 5%
LATANOU SAR	2 467 500	Mini : 1 345 000 HTVA Maxi : 2 467 500 HTVA Mini : 1 587 100 TTC Maxi : 2 911 650 TTC	Offre anormalement basse
ENI TECH	mini :1 525 000 HTVA maxi :2 915 000 HTVA	Mini : 1 525 000 HTVA Maxi : 2 915 000 HTVA Mini : 1 799 500 TTC Maxi : 3 439 700 TTC	Conforme
SIELE	mini :1 622 500 HTVA maxi :2 935 000 HTVA	Mini : 1 622 500 HTVA Maxi :2 935 000 HTVA Mini : 1 914 550 TTC Maxi : 3 463 300 TTC	Conforme
STONES SERVICES	mini :1 587 500 HTVA maxi :2 840 000 HTVA	Mini : 1 587 500 HTVA Maxi : 2 840 000 HTVA Mini : 1 8 73 B250 TTC Maxi : 3 472 800 TTC	Conforme
Groupe Jackies	mini 1 430 000 HTVA Maxi 2 600 000 HTVA	Mini : 1 430 000 HTVA Maxi : 2 600 000 HTVA Mini : 1 687 400 TTC Maxi : 3 186 000 TTC	Offre anormalement basse
AIR NET MILT-SERVICE	mini 1 556 000 HTVA Maxi 2 976 500 HTVA	Mini : 1 556 000 HTVA Maxi : 3 016 500 HTVA Mini : 1 836 080 TTC Maxi : 3 559 470 TTC	Conforme
ENGCI SARL	mini 1 696 500 HTVA Maxi 3 374 500 HTVA	Mini : 1 442 025 HTVA Maxi : 2 875 125 HTVA Mini : 1 701 590 TTC Maxi : 3 392 648 TTC	Conforme Rabais de 15%
ATTRIBUTAIRE	le soumissionnaire TOG NODJI Business Sarl pour un montant minimum de un million trois cent quarante-trois mille sept cents (1 343 700) francs CFA HTVA soit un million cinq cent quatre-vingt-cinq mille cinq cent soixante-six (1 585 566) francs CFA TTC et un montant maximum de deux millions six cent soixante-douze mille deux cents (2 672 200) francs CFA HTVA soit trois millions cent cinquante-trois mille cent quatre-vingt-seize (3 153 196) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est l'année budgétaire 2025 et Trois (03) mois par ordre de commande		
Lot 2 :entretien , la maintenance et la réparation du circuit électrique, des climatiseurs ,des brasseurs et du matériel de sonorisation de la DRINFPE des Hauts-Bassins (Bobo-Dioulasso) E= 3 500 000 ; Moyenne Pondérée= 3 262 576 ; 0,85= 2 772 779 ; 1,15=3 751 407 ; seuil de tolérance 2 634 140			
Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants corrigés en FCFA	Observations

Résultats provisoires

GEGELEC	mini :1 300 000 HTVA maxi :2 425 000 HTVA	Mini : 1 300 000 HTVA Maxi : 2 180 000 HTVA Mini : 1 534 000 TTC Maxi : 2 572 400 TTC	Offre anormalement basse
Chic Décor	mini : 1 687 7000 TTC maxi :3 280 400 TTC	Mini : 1 430 000 HTVA Maxi : 2 490 000 HTVA Mini : 1 687 400 TTC Maxi : 2 938 200 TTC	Conforme
SIEKOUDOUIN FOBANA SERVICE	:1 918 8000 HTVA		Non conforme Absence de caution de soumission
ENI TECH	mini :1 525 000 HTVA maxi :2 915 000 HTVA	Mini : 1 525 000 HTVA Maxi : 2 525 000 HTVA Mini : 1 799 500 TTC Maxi : 2 979 500 TTC	Conforme
STONES SERVICES	mini :1 502 500 HTVA maxi :2 495 000 HTVA	Mini : 1 502 500 HTVA Maxi : 2 495 000 HTVA Mini : 1 861 450 TTC Maxi : 3 032 600 TTC	Conforme
Groupe Jackies	mini 1 383 000 HTVA Maxi 2 352 000 HTVA	Mini : 1 383 000 HTVA Maxi : 2 622 000HTVA Mini : 1 631 940 TTC Maxi : 3 093 960 TTC	Conforme
ATTRIBUTAIRE	Groupe Jackies pour un montant minimum de un million trois cent quatre-vingt-trois mille (1 383 000) francs CFA HTVA soit un million six cent trente-un mille neuf cent quarante (1 631 940) francs CFA TTC et un montant maximum de deux millions six cent vingt-deux (2 622 000) francs CFA HTVA soit trois millions quatre-vingt-treize-mille neuf cent soixante (3 093 960) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est l'année budgétaire 2025 et Trois (03) mois par ordre de commande.		
Lot 3 : entretien , la maintenance et la réparation du circuit électrique, des climatiseurs ,des brasseurs et du matériel de sonorisation de la DRINFPE du Sud-Ouest (Gaoua) E= 3 500 000 ; Moyenne Pondérée= 3 355 992 ; 0,85= 2 852 593 ; 1,15=3 859 391 ; seuil de tolérance 2 709 964			
Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants corrigés en FCFA	Observations
Chic Décor	mini : 1 669 7000 TTC maxi :3 247 950 TTC	Mini : 1 415 000 HTVA Maxi : 2 752 500 HTVA Mini : 1 669 700 TTC Maxi : 3 247 950 TTC	Conforme
ENI TECH	mini :1 525 000 HTVA maxi :2 915 000 HTVA	Mini : 1 525 000 HTVA Maxi : 2 525 000 HTVA Mini : 1 799 500 TTC Maxi : 2 979 500 TTC	Conforme
STONES SERVICES	mini :1 577 500 HTVA maxi :2 570 000 HTVA	Mini : 1 577 500 HTVA Maxi : 2 570 000 HTVA Mini : 1 861 450 TTC Maxi : 3 032 600 TTC	Conforme
SEMITEL	mini :2 030 000 HTVA maxi :3 030 000 HTVA	Mini : 2 030 000 HTVA Maxi : 3 030 000 HTVA Mini : 2 395 400 TTC Maxi : 3 575 400 TTC	Conforme
Groupe Jackies	mini 1 285 000 HTVA Maxi 2 345 000 HTVA	Mini : 1 285 000 HTVA Maxi : 2 427 500 HTVA Mini : 1 516 300 TTC Maxi : 2 864 450 TTC	Conforme
ATTRIBUTAIRE	Groupe Jackies pour un montant minimum de un million deux cent quatre-vingt-cinq mille (1 285 000) francs CFA HTVA soit un million cinq cent seize mille trois cents (1 516 300) francs CFA TTC et un montant maximum de deux millions quatre cent vingt-sept mille cinq cents (2 427 500) francs CFA HTVA soit deux millions huit cent soixante-quatre mille quatre cent cinquante (2 864 450) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est l'année budgétaire 2025 et Trois (03) mois par ordre de commande		
Lot 4 : entretien , la maintenance et la réparation du circuit électrique, des climatiseurs ,des brasseurs et du matériel de sonorisation de la DRINFPE de l'Est (Fada N'Gourma) E= 3 000 000 ; Moyenne Pondérée= 2 871 617 ; 0,85= 2 440 074 ; 1,15=3 302 360 ; seuil de tolérance 2 318 831			
Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants corrigés en FCFA	Observations
Chic Décor	mini : 1 475B000 TTC maxi :2 832 000 TTC	Mini : 1 250 000 HTVA Maxi : 2 400 000 HTVA Mini : 1 475 000 TTC Maxi : 2 832 000 TTC	Conforme
STONES SERVICES	mini :1 537 500 HTVA maxi :2 525 000 HTVA	Mini : 1 412 500 HTVA Maxi : 2 525 000 HTVA Mini : 1 666 750 TTC Maxi : 2 979 500 TTC	Conforme
Groupe Jackies	mini 1 063 750 HTVA Maxi 2 002 500 HTVA	Mini : 1 063 750 HTVA Maxi : 2 002 500 HTVA	Offre anormalement basse

Résultats provisoires

		Mini : 1 255 225 TTC Maxi : 2 362 950 TTC	
AIR NET MULTI-SERVICE	mini 1 290 500 HTVA Maxi 2 154 000 HTVA	Mini : 1 290 500 HTVA Maxi : 2 154 000 HTVA Mini : 1 522 790 TTC Maxi : 2 541 720 TTC	Conforme
ATTRIBUTAIRE	Chic décor pour un montant minimum de un million deux cent cinquante mille (1 250 000) francs CFA HTVA soit un million quatre cent soixante-quinze mille (1 475 000) francs CFA TTC et un montant maximum de deux millions quatre cent mille (2 400 000) francs CFA HTVA soit deux millions huit cent trente-deux mille (2 832 000) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est l'année budgétaire 2025 et Trois (03) mois par ordre de commande		
Lot 5 : entretien , la maintenance et la réparation du circuit électrique, des climatiseurs ,des brasseurs et du matériel de sonorisation de la DRINFPE du Centre-Est (Tenkodogo) E= 3 000 000 ; Moyenne Pondérée= 2 870 707 ; 0,85= 2 440 101 ; 1,15=3 301 313 ; seuil de tolérance 2 318 096			
Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants corrigés en FCFA	Observations
SERPROCOM	mini :1 469 100 TTC maxi :2 843 800 TTC	Mini : 1 245 000 HTVA Maxi : 2 410 000 HTVA Mini : 1 469 100 TTC Maxi : 2 843 800 TTC	Conforme
ENI TECH	mini : 1 155 000HTVA maxi : 2 130 000 HTVA	Mini : 1 155 000 HTVA Maxi : 2 130 000 HTVA Mini : 1 362 900 TTC Maxi : 2 513 400 TTC	Conforme
SIELE	mini :1 407 500 HTVA maxi :2 445 000 HTVA	Mini : 1 407 500 HTVA Maxi : 2 445 000 HTVA Mini : 1 660 850 TTC Maxi : 2 885 100 TTC	Conforme
SEMITELE	mini :1 520 0500 HTVA maxi :2 605 000 HTVA	Mini : 1 520 0000 HTVA Maxi : 2 605 000 HTVA Mini : 1 793 600 TTC Maxi : 3 073 900 TTC	Conforme
Groupe Jackies	mini 1 063 750 HTVA Maxi 2 002 500 HTVA	Mini : 1 063 750 HTVA Maxi : 2 002 500 HTVA Mini : 1 255 225 TTC Maxi : 2 362 950 TTC	Offre anormalement basse mais incluse dans le seuil de tolérance de 5%
AIR NET MULTI-SERVICE	mini 1 211 500 HTVA Maxi 2 134 000 HTVA	Mini : 1 211 500 HTVA Maxi : 2 134 000 HTVA Mini : 1 429 570 TTC Maxi : 2 518 120 TTC	Conforme
ENGCI SARL	mini 1 273 250 HTVA Maxi 2 532 500 HTVA	Mini : 1 082 263 HTVA Maxi : 2 152 625 HTVA Mini : 1 277 070 TTC Maxi : 2 540 098 TTC	Conforme Rabais de 15%
ATTRIBUTAIRE	Groupe Jackies pour un montant minimum de un million soixante-trois mille sept cent cinquante (1 063 750) francs CFA HTVA soit un million deux cent cinquante-cinq mille deux cent vingt-cinq (1 255 225) francs CFA TTC et un montant maximum de deux millions deux mille (2 002 000) francs CFA HTVA soit deux millions trois cent soixante-deux mille neuf cent cinquante (2 362 950) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est l'année budgétaire 2025 et Trois (03) mois par ordre de commande		
Lot 6 : entretien , la maintenance et la réparation du circuit électrique, des climatiseurs ,des brasseurs et du matériel de sonorisation de la DRINFPE du Nord (Ouahigouya) E= 3 000 000 ; Moyenne Pondérée= 2 874 834 ; 0,85= 2 443 609 ; 1,15=3 306 059 ; seuil de tolérance 2 321 428			
Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants corrigés en FCFA	Observations
SERPROCOM	mini : 1 451 466 TTC maxi :2 808 400 TTC	Mini : 1 240 000 HTVA Maxi : 2 395 000 HTVA Mini : 1 463 200 TTC Maxi : 2 826 100 TTC	Conforme
ENI TECH	mini : 1 155 000HTVA maxi : 2 130 000 HTVA	Mini : 1 155 000 HTVA Maxi : 2 130 000 HTVA Mini : 1 362 900 TTC Maxi : 2 513 400 TTC	Conforme
SIELE	mini :1 440 000 HTVA maxi :2 500 000 HTVA	Mini : 1 440 000 HTVA Maxi : 2 500 0000 HTVA Mini : 1 699 200 TTC Maxi : 2 950 000 TTC	Conforme
SEMITELE	Lot 6 mini :1520 000 HTVA Maxi:2 605 000 HTVA	Mini : 1 520 000 HTVA Maxi : 2 605 000 HTVA Mini : 1 793 600 TTC Maxi : 3 073 900 TTC	Conforme
Groupe Jackies	mini 1 063 750 HTVA Maxi 2 002 500 HTVA	Mini : 1 063 750 HTVA Maxi : 2 002 500 HTVA	Offre anormalement basse

Résultats provisoires

		Mini : 1 255 225 TTC Maxi : 2 362 950 TTC	
ZIZ Electric	mini 1 305 200 HTVA Maxi 2 269 400 HTVA	Mini : 1 305 200 HTVA Maxi : 2 269 400 HTVA Mini : 1 540 136 TTC Maxi : 2 677 892 TTC	Non conforme Pas de personnel en froid
AIR NET MULTI-SERVICE	mini 1 175 000 HTVA Maxi 2 137 000 HTVA	Mini : 1 188 000 HTVA Maxi : 2 163 000 HTVA Mini : 1 401 840 TTC Maxi : 2 552 340 TTC	Conforme
ENGCI SARL	mini 1 273 250 HTVA Maxi 2 532 500 HTVA	Mini : 1 082 263 HTVA Maxi : 2 152 625 HTVA Mini : 1 277 070 TTC Maxi : 2 540 098 TTC	Conforme Rabais de 15%
ATTRIBUTAIRE	ENGCI pour un montant minimum de un million quatre-vingt-deux mille deux cent soixante-trois (1 '082 263) francs CFA HTVA soit un million deux cent soixante-dix-sept mille soixante-dix (1 277 070) francs CFA TTC et un montant maximum de deux millions cent cinquante-deux mille six cent vingt-cinq (2 152 625) francs CFA HTVA soit deux millions trois cent soixante-deux mille neuf cent cinquante (2 362 950) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est l'année budgétaire 2025 et Trois (03) mois par ordre de commande.		
Lot 7 : entretien , la maintenance et la réparation du circuit électrique, des climatiseurs ,des brasseurs et du matériel de sonorisation de la DRINFPE de la Boucle du Mouhoun (Dédougou) E= 3 000 000 ; Moyenne Pondérée= 2 882 237 ; 0,85= 2 449 901 ; 1,15=3 314 573 ; seuil de tolérance 2 327 406			
Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants corrigés en FCFA	Observations
SERPROCOM	mini : 1 515 710 TTC maxi : 2 925 220 TTC	Mini : 1 284 500 HTVA Maxi : 2 479 000 HTVA Mini : 1 515 710 TTC Maxi : 2 925 220 TTC	Conforme
ENTREPRISE TATRIMA	mini : 1 470 000 HTVA maxi : 2 500 000 HTVA	Mini : 1 470 000 HTVA Maxi : 2 500 000 HTVA Mini : 1 737 600 TTC Maxi : 2 950 000 TTC	Conforme
LATANOU SARL	1 852 500 HTVA	Mini : 1 047 500 HTVA Maxi : 1 852 500 HTVA Mini : 1 236 050 TTC Maxi : 2 185 950 TTC	Offre anormalement basse
EDOP-CONSORTIUM	mini 1 085 750 HTVA Maxi 2 024 500 HTVA		Non conforme Absence de personnel exécutant dans l'offre
B.E.G KIENYAM	mini 1 320 000 HTVA Maxi 2 240 000 HTVA	Mini : 1 320 000 HTVA Maxi : 2 340 000 HTVA Mini : 1 557 600 TTC Maxi : 2 761 200 TTC	Non conforme Absence de Kit de matériel
ATTRIBUTAIRE	SERPROCOM pour un montant minimum de un million deux cent quatre-vingt-quatre mille cinq cents (1 284 500) francs CFA HTVA soit un million cinq cent quinze mille sept cent dix (1 515 710) francs CFA TTC et un montant maximum de deux millions quatre cent soixante-dix-neuf mille (2 479 000) francs CFA HTVA soit deux millions neuf cent vingt-cinq mille deux cent vingt (2 925 220) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est l'année budgétaire 2025 et Trois (03) mois par ordre de commande.		

PROGRAMME DE RESILIENCE DU SYSTÈME ALIMENTAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST, COMPOSANTE BURKINA FASO (PRSA-BF)

RECTIFICATIF DES RESULTATS PROVISOIRES DU VENDREDI 14 MARS 2025

Manifestation d'intérêt N° 2025_02_/MARA/SG/PB075/PRSA-BF-UGP relatif au recrutement de consultant pour l'appui au basculement - maintenance du logiciel TOM²PRO et acquisition du logiciel TOM²ETATSFIN version SYCEBNL ;

Référence de publication : N°4060 du jeudi 23 janvier 2025 - Nombre de plis reçus : 02

Date d'ouverture et examen des plis : Mercredi 05 février - Date limite de dépôt des plis : 05 février 2025 ;

Financement : accord de don N° D256-BF & Accord de Crédit IDA N° 69950-BF ;

Méthode de sélection : qualifications du consultant (QC) - Référence STEP : BF-UCP/PRSA-BF-467058-CS-CQS

N° de pli	NOM DU CONSULTANT	NOTATION		Total/100	Rang	Observations
		Critère a) : /80	Critère b) : /20			
01	Groupement MICROSYS / FIDALLI	80	20	100	1 ^{er}	Retenu
02	Groupement DARCET CONSULTING / PKF BAGE SAS	80	00	80	2 ^{ème}	Non retenu

Conclusion : Le Groupement MICROSYS / FIDALLI classé 1^{er} sera invité à déposer sa proposition technique et financière pour la suite de la procédure de contractualisation.

Résultats provisoires

SOCIETE NATIONALE DE L'AMENAGEMENT DES TERRES ET DE L'EQUIPEMENT RURAL

Manifestation d'intérêt n°2025-006/SONATER/DG/SPM pour le recrutement de six (06) techniciens supérieurs du génie rural chargés du contrôle à pied d'œuvre des travaux d'aménagement de bas-fonds et de périmètres maraichers au profit du Programme de Renforcement de la Résilience des Petits Producteurs (RESI-2P).

Référence de la convocation de la CAM/SONATER : Lettre N° 2025-0081/SONATER/DG/SPM du 20 mars 2025

Référence de la publication dans la revue des marchés : n°4092 –Lundi 10 mars 2025 - Financement : Budget SONATER, exercice 2025 - Nombre de soumissionnaires : 22

Soumissionnaires	Diplôme : (Bac+2) en Génie Rural ou en Génie Civil ou équivalent	Nombre d'années d'expérience générale	Nombre d'années d'expérience dans le domaine des aménagements hydro-agricoles	Nombre de références similaires	Rang	Observations
Mission 1 : suivi et contrôle à pied d'œuvre des travaux d'aménagement de bas-fonds et de périmètres maraichers dans la région du Centre-Ouest avec résidence à Kyon						
ZONGO T. Daniel	Diplôme de licence en Génie Civil (2021)	04	03	-	Non classé	Non qualifié : insuffisance du nombre d'années d'expérience générale)
KABORE Manzou	Non fourni	-	-	-	Non classé	Non qualifié Diplôme non fourni ; insuffisance d'année dans le domaine des Aménagements Hydro-agricoles)
KONATE Drissa	Bachelor en ingénierie de l'eau et de l'environnement (2018)	07	06	07	1 ^{er}	Qualifié
KINDA Aly	Diplôme de Technicien Supérieure en Génie Civil (2014)	11	5	01	8 ^{ème}	Qualifié
OUEDRAOGO Moussa	Diplôme de Technicien Supérieure en Génie Civil (2015)	10	08	04	5 ^{ème}	Qualifié
KABORE Manzou	Diplôme de licence professionnelle en Génie Civil (2022)	03	01	-	Non classé	Non qualifié : insuffisance du nombre d'années d'expérience générale ; insuffisance du nombre d'années d'expérience dans les aménagements hydro-agricoles
ZAGRE Rodrigue	Diplôme de Brevet de Technicien Supérieure d'Etat en Génie Civil (2015)	10	03	00	Non classé	Non qualifié : absence de références similaires conformes
ILBOUDO Ibrahim	Diplôme de licence professionnelle en Génie Civil (2018)	07	04	02	6 ^{ème} ex	Qualifié
BADO Geoffroy	Diplôme de licence en Génie Civil (2020)	05	04	06	2 ^{ème} ex.	Qualifié
ZARE Ismaël	Diplôme de Technicien Supérieure en Génie Civil (2011)	14	03	05	4 ^{ème}	Qualifié
KOAMA Issouf	Diplôme de Technicien Supérieure en Génie Civil (2014)	11	04	06	2 ^{ème}	Qualifié
ZONGO S. N. Arnaud	Licence en Génie Civil (2011)	15	03	00	Non classé	Non qualifié : absence de références techniques conformes
SOME Honoré	Attestation provisoire du Diplôme de Licence en Génie Civil (2021)	04	03	-	Non classé	Non qualifié : diplôme non conforme (date de validité de l'attestation provisoire de licence échue) insuffisance du nombre d'années d'expérience
OUEDRAOGO Aristide	Diplôme de Technicien Supérieure en Génie Civil (2015)	10	05	01	8 ^{ème} ex	Qualifié
OUEDRAOGO Yacouba	Diplôme de Technicien Supérieure en Génie Civil (2017)	08	03	02	6 ^{ème}	Qualifié
OUEDRAOGO Moumouni	Non fourni	-	-	-	Non classé	Non qualifié : Diplôme non fourni ; insuffisance du nombre d'années d'expérience dans le domaine des aménagements hydro-agricoles
BOUDA Issaka	Non fourni	-	-	-	Non classé	Non qualifié : Diplôme non fourni ; insuffisance du nombre d'années d'expérience dans le domaine des aménagements hydro-agricoles

Résultats provisoires

Mission 2 : suivi et contrôle à pied d'œuvre des travaux d'aménagement de bas-fonds et de périmètres maraichers dans la région du Centre-Ouest avec résidence à Sabou						
ZONGO T. Daniel	Diplôme de licence en Génie Civil (2021)	04	03	-	Non classé	Non qualifié : insuffisance du nombre d'années d'expérience)
ZONGO Casimir	Diplôme de licence en Génie Civil (2020)	05	05	01	9 ^{ème} ex.	Qualifié
KABORE Manzou	Non fourni	-	1	-	Non classé	Non qualifié Diplôme non fourni ; insuffisance d'année dans le domaine des Aménagements Hydro-agricoles)
KONATE Drissa	Bachelor en ingénierie de l'eau et de l'environnement (2018)	07	06	07	2 ^{ème}	Qualifié
OUEDRAOGO Arouna	Diplôme de Technicien Supérieure en Génie Civil (2014)	11	05	12	1 ^{er}	Qualifié
KINDA Aly	Diplôme de Technicien Supérieure en Génie Civil (2014)	11	5	01	9 ^{ème}	Qualifié
OUEDRAOGO Moussa	Diplôme de Technicien Supérieure en Génie Civil (2015)	10	08	04	6 ^{ème}	Qualifié
KABORE Manzou	Diplôme de licence professionnelle en Génie Civil (2022)	03	01	-	Non classé	Non qualifié : insuffisance du nombre d'années d'expérience ; insuffisance du nombre d'années d'expérience dans les aménagements hydro-agricoles
ZAGRE Rodrigue	Diplôme de Brevet de Technicien Supérieure d'Etat en Génie Civil (2015)	10	03	00	Non classé	Non qualifié : absence de références similaires conformes
ILBOUDO Ibrahim	Diplôme de licence professionnelle en Génie Civil (2018)	07	04	02	7 ^{ème} ex.	Qualifié
BADO Geoffroy	Diplôme de licence en Génie Civil (2020)	05	04	06	3 ^{ème} ex.	Qualifié
ZARE Ismaël	Diplôme de Technicien Supérieure en Génie Civil (2011)	14	03	05	5 ^{ème}	Qualifié
KOAMA Issouf	Diplôme de Technicien Supérieure en Génie Civil (2014)	11	04	06	3 ^{ème}	Qualifié
ZONGO S. N. Arnaud	Licence en Génie Civil (2011)	15	03	00	Non classé	Non qualifié : absence de références techniques conformes
SOME Honoré	Attestation provisoire du Diplôme de Licence en Génie Civil (2021)	04	03	-	Non classé	Non qualifié : diplôme non conforme (date de validité de l'attestation provisoire de licence échue) insuffisance du nombre d'années d'expérience
OUEDRAOGO Aristide	Diplôme de Technicien Supérieure en Génie Civil (2015)	10	05	01	9 ^{ème} ex	Qualifié
OUEDRAOGO Yacouba	Diplôme de Technicien Supérieure en Génie Civil (2017)	08	03	02	7 ^{ème}	Qualifié
OUEDRAOGO Moumouni	Non fourni	-	-	-	Non classé	Non qualifié : Diplôme non fourni ; insuffisance du nombre d'années d'expérience dans le domaine des aménagements hydro-agricoles
BOUDA Issaka	Non fourni	-	-	-	Non classé	Non qualifié : Diplôme non fourni ; insuffisance du nombre d'années d'expérience dans le domaine des aménagements hydro-agricoles
Mission 3 : suivi et contrôle à pied d'œuvre des travaux d'aménagement de bas-fonds et de périmètres maraichers dans la région du Centre-Ouest avec résidence à Sabou						
ZONGO T. Daniel	Diplôme de licence en Génie Civil (2021)	04	03	-	Non classé	Non qualifié : insuffisance du nombre d'années d'expérience)
ZONGO Casimir	Diplôme de licence en Génie Civil (2020)	05	05	01	11 ^{ème} ex.	Qualifié
KABORE Manzou	Non fourni	-	1	-	Non classé	Non qualifié Diplôme non fourni ; insuffisance d'année dans le domaine des Aménagements Hydro-agricoles)

Résultats provisoires

KONATE Drissa	Bachelor en ingénierie de l'eau et de l'environnement (2018)	07	06	07	3 ^{ème}	Qualifié
TAPSOBA Lassané	Technicien Supérieure en Génie Civil (2018)	07	03	01	11 ^{ème} ex	Qualifié
OUEDRAOGO Arouna	Diplôme de Technicien Supérieure en Génie Civil (2014)	11	05	12	1 ^{er}	Qualifié
KINDA Aly	Diplôme de Technicien Supérieure en Génie Civil (2014)	11	5	01	11 ^{ème}	Qualifié
OUEDRAOGO Moussa	Diplôme de Technicien Supérieure en Génie Civil (2015)	10	08	04	8 ^{ème}	Qualifié
KABORE Manzou	Diplôme de licence professionnelle en Génie Civil (2022)	03	01	-	Non classé	Non qualifié : insuffisance du nombre d'années d'expérience ; insuffisance du nombre d'années d'expérience dans les aménagements hydro-agricoles
ZAGRE Rodrigue	Diplôme de Brevet de Technicien Supérieure d'Etat en Génie Civil (2015)	10	03	00	Non classé	Non qualifié : absence de références similaires conformes
ILBOUDO Ibrahim	Diplôme de licence professionnelle en Génie Civil (2018)	07	04	02	9 ^{ème} ex.	Qualifié
BADO Geoffroy	Diplôme de licence en Génie Civil (2020)	05	04	06	5 ^{ème} ex.	Qualifié
OUEDRAOGO Abdoul-Aziz	Diplôme de Technicien Supérieure en Génie Civil (2016)	09	08	09	2 ^{ème}	Qualifié
SOMA D. Louis Carlos	Diplôme Universitaire de Technologie en Génie Civil (2018)	07	04	07	3 ^{ème} ex	Qualifié
ZARE Ismaël	Diplôme de Technicien Supérieure en Génie Civil (2011)	14	03	05	7 ^{ème}	Qualifié
KOAMA Issouf	Diplôme de Technicien Supérieure en Génie Civil (2014)	11	04	06	5 ^{ème}	Qualifié
SOME Honoré	Attestation provisoire du Diplôme de Licence en Génie Civil (2021)	04	03	-	Non classé	Non qualifié : diplôme non conforme (date de validité de l'attestation provisoire de licence échue) insuffisance du nombre d'années d'expérience
OUEDRAOGO Aristide	Diplôme de Technicien Supérieure en Génie Civil (2015)	10	05	01	11 ^{ème} ex	Qualifié
OUEDRAOGO Yacouba	Diplôme de Technicien Supérieure en Génie Civil (2017)	08	03	02	9 ^{ème}	Qualifié
OUEDRAOGO Moumouni	Non fourni	-	-	-	Non classé	Non qualifié : Diplôme non fourni ; insuffisance du nombre d'années d'expérience dans le domaine des aménagements hydro-agricoles
BOUDA Issaka	Non fourni	-	-	-	Non classé	Non qualifié : Diplôme non fourni ; insuffisance du nombre d'années d'expérience dans le domaine des aménagements hydro-agricoles
Mission 4 : suivi et contrôle à pied d'œuvre des travaux d'aménagement de bas-fonds et de périmètres maraichers dans la région du Centre-Ouest avec résidence à Pella						
ZONGO T. Daniel	Diplôme de licence en Génie Civil (2021)	04	03	-	Non classé	Non qualifié : insuffisance du nombre d'années d'expérience)
KABORE Manzou	Non fourni	-	01	-	Non classé	Non qualifié Diplôme non fourni ; insuffisance d'année dans le domaine des Aménagements Hydro-agricoles)
KONATE Drissa	Bachelor en ingénierie de l'eau et de l'environnement (2018)	07	06	07	2 ^{ème}	Qualifié
OUEDRAOGO Arouna	Diplôme de Technicien Supérieure en Génie Civil (2014)	11	05	12	1 ^{er}	Qualifié
KINDA Aly	Diplôme de Technicien Supérieure en Génie Civil (2014)	11	5	01	9 ^{ème}	Qualifié

Résultats provisoires

OUEDRAOGO Moussa	Diplôme de Technicien Supérieure en Génie Civil (2015)	10	08	04	6 ^{ème}	Qualifié
KABORE Manzou	Diplôme de licence professionnelle en Génie Civil (2022)	03	01	-	Non classé	Non qualifié : insuffisance du nombre d'années d'expérience ; insuffisance du nombre d'années d'expérience dans les aménagements hydro-agricoles
ZAGRE Rodrigue	Diplôme de Brevet de Technicien Supérieure d'Etat en Génie Civil (2015)	10	03	00	Non classé	Non qualifié : absence de références similaires conformes
ILBOUDO Ibrahim	Diplôme de licence professionnelle en Génie Civil (2018)	07	04	02	7 ^{ème} ex.	Qualifié
BADO Geoffroy	Diplôme de licence en Génie Civil (2020)	05	04	06	3 ^{ème} ex.	Qualifié
ZARE Ismaël	Diplôme de Technicien Supérieure en Génie Civil (2011)	14	03	05	5 ^{ème}	Qualifié
KOAMA Issouf	Diplôme de Technicien Supérieure en Génie Civil (2014)	11	04	06	3 ^{ème}	Qualifié
SOME Honoré	Attestation provisoire du Diplôme de Licence en Génie Civil (2021)	04	03	-	Non classé	Non qualifié : diplôme non conforme (date de validité de l'attestation provisoire de licence échue) ; insuffisance du nombre d'années d'expérience
OUEDRAOGO Aristide	Diplôme de Technicien Supérieure en Génie Civil (2015)	10	05	01	9 ^{ème} ex.	Qualifié
OUEDRAOGO Yacouba	Diplôme de Technicien Supérieure en Génie Civil (2017)	08	03	02	7 ^{ème}	Qualifié
OUEDRAOGO Moumouni	Non fourni	-	-	-	Non classé	Non qualifié : Diplôme non fourni ; insuffisance du nombre d'années d'expérience dans le domaine des aménagements hydro-agricoles
BOUDA Issaka	Non fourni	-	-	-	Non classé	Non qualifié : Diplôme non fourni ; insuffisance du nombre d'années d'expérience dans le domaine des aménagements hydro-agricoles

Mission 5 : suivi et contrôle à pied d'œuvre des travaux d'aménagement de bas-fonds et de périmètres maraichers dans la région du Centre-Ouest avec résidence à Pella.

ZONGO T. Daniel	Diplôme de licence en Génie Civil (2021)	04	03	-	Non classé	Non qualifié : insuffisance du nombre d'années d'expérience)
KABORE Manzou	Non fourni	-	1	-	Non classé	Non qualifié ; Diplôme non fourni ; insuffisance d'année dans le domaine des Aménagements Hydro-agricoles)
KONATE Drissa	Bachelor en ingénierie de l'eau et de l'environnement (2018)	07	06	07	2 ^{ème}	Qualifié
OUEDRAOGO Arouna	Diplôme de Technicien Supérieure en Génie Civil (2014)	11	05	12	1 ^{er}	Qualifié
KINDA Aly	Diplôme de Technicien Supérieure en Génie Civil (2014)	11	5	01	9 ^{ème}	Qualifié
OUEDRAOGO Moussa	Diplôme de Technicien Supérieure en Génie Civil (2015)	10	08	04	6 ^{ème}	Qualifié
KABORE Manzou	Diplôme de licence professionnelle en Génie Civil (2022)	03	01	-	Non classé	Non qualifié : insuffisance du nombre d'années d'expérience ; insuffisance du nombre d'années d'expérience dans les aménagements hydro-agricoles
ZAGRE Rodrigue	Diplôme de Brevet de Technicien Supérieure d'Etat en Génie Civil (2015)	10	03	00	Non classé	Non qualifié : absence de références similaires conformes
ILBOUDO Ibrahim	Diplôme de licence professionnelle en Génie Civil (2018)	07	04	02	7 ^{ème} ex.	Qualifié

Résultats provisoires

BADO Geoffroy	Diplôme de licence en Génie Civil (2020)	05	04	06	3 ^{ème} ex.	Qualifié
ZARE Ismaël	Diplôme de Technicien Supérieure en Génie Civil (2011)	14	03	05	5 ^{ème}	Qualifié
KOAMA Issouf	Diplôme de Technicien Supérieure en Génie Civil (2014)	11	04	06	3 ^{ème}	Qualifié
ZONGO S. N. Arnaud	Licence en Génie Civil (2011)	15	03	00	Non classé	Non qualifié : absence de références techniques conformes
SOME Honoré	Attestation provisoire du Diplôme de Licence en Génie Civil (2021)	04	03	-	Non classé	Non qualifié : diplôme non conforme (date de validité de l'attestation provisoire de licence échue) ; insuffisance du nombre d'années d'expérience
OUEDRAOGO Aristide	Diplôme de Technicien Supérieure en Génie Civil (2015)	10	05	01	9 ^{ème} ex.	Qualifié
OUEDRAOGO Yacouba	Diplôme de Technicien Supérieure en Génie Civil (2017)	08	03	02	7 ^{ème}	Qualifié
OUEDRAOGO Moumouni	Non fourni	-	-	-	Non classé	Non qualifié : Diplôme non fourni ; insuffisance du nombre d'années d'expérience dans le domaine des aménagements hydro-agricoles
BOUDA Issaka	Non fourni	-	-	-	Non classé	Non qualifié : Diplôme non fourni ; insuffisance du nombre d'années d'expérience dans le domaine des aménagements hydro-agricoles
Mission 6 : suivi et contrôle à pied d'œuvre des travaux d'aménagement de bas-fonds et de périmètres maraichers dans la région du Centre-Ouest avec résidence à Bingo.						
KABORE Manzou	Non fourni	-	01	-	Non classé	Non qualifié Diplôme non fourni ; insuffisance d'année dans le domaine des Aménagements Hydro-agricoles)
KONATE Drissa	Bachelor en ingénierie de l'eau et de l'environnement (2018)	07	06	07	2 ^{ème}	Qualifié
OUEDRAOGO Arouna	Diplôme de Technicien Supérieure en Génie Civil (2014)	11	05	12	1 ^{er}	Qualifié
KINDA Aly	Diplôme de Technicien Supérieure en Génie Civil (2014)	11	5	01	9 ^{ème}	Qualifié
OUEDRAOGO Moussa	Diplôme de Technicien Supérieure en Génie Civil (2015)	10	08	04	6 ^{ème}	Qualifié
KABORE Manzou	Diplôme de licence professionnelle en Génie Civil (2022)	03	01	-	Non classé	Non qualifié : insuffisance du nombre d'années d'expérience ; insuffisance du nombre d'années d'expérience dans les aménagements hydro-agricoles
ZAGRE Rodrigue	Diplôme de Brevet de Technicien Supérieure d'Etat en Génie Civil (2015)	10	03	00	Non classé	Non qualifié : absence de références similaires conformes
ILBOUDO Ibrahim	Diplôme de licence professionnelle en Génie Civil (2018)	07	04	02	7 ^{ème} ex.	Qualifié
BADO Geoffroy	Diplôme de licence en Génie Civil (2020)	05	04	06	3 ^{ème} ex.	Qualifié
ZARE Ismaël	Diplôme de Technicien Supérieure en Génie Civil (2011)	14	03	05	5 ^{ème}	Qualifié
KOAMA Issouf	Diplôme de Technicien Supérieure en Génie Civil (2014)	11	04	06	3 ^{ème}	Qualifié
ZONGO S. N. Arnaud	Licence en Génie Civil (2011)	15	03	00	Non classé	Non qualifié : absence de références techniques conformes
SOME Honoré	Attestation provisoire du Diplôme de Licence en Génie Civil (2021)	04	03	-	Non classé	Non qualifié : diplôme non conforme (date de validité de l'attestation provisoire de licence échue) ; insuffisance du nombre d'années d'expérience

Résultats provisoires

OUEDRAOGO Aristide	Diplôme de Technicien Supérieure en Génie Civil (2015)	10	05	01	9 ^{ème} ex.	Qualifié
OUEDRAOGO Yacouba	Diplôme de Technicien Supérieure en Génie Civil (2017)	08	03	02	7 ^{ème}	Qualifié
OUEDRAOGO Moumouni	Non fourni	-	-	-	Non classé	Non qualifié : Diplôme non fourni ; insuffisance du nombre d'années d'expérience dans le domaine des aménagements hydro-agricoles
BOUDA Issaka	Non fourni	-	-	-	Non classé	Non qualifié : Diplôme non fourni ; insuffisance du nombre d'années d'expérience dans le domaine des aménagements hydro-agricoles
Résultat	En application des critères de l'avis à manifestation d'intérêt et conformément à l'article 71 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, pour chaque mission, les consultants qualifiés seront invités à déposer une proposition technique et une proposition financière en vue de la négociation du contrat et ce en fonction des rangs ; aucun consultant ne pouvant être attributaire de plus d'une mission.					

AGENCE BURKINABÈ DE NORMALISATION, DE LA MÉTROLOGIE ET DE LA QUALITÉ

Rectificatif des résultats publiés dans la revue N°4091 du vendredi 07 mars 2025 page 11 : les soumissionnaires classés 1^{er} et 2^e avaient ont été jugés par erreur non conformes (ils sont conformes mais n'ont pas pu fournir l'ensemble des pièces administratives). Aussi le taux d'augmentation des quantités est de 9,51% au lieu de 9%.

Demande de prix à commandes N°2025-003/ABNORM/DG/PRM du 16/01/2025 pour l'acquisition de fournitures de bureau. **Financement** : Budget ABNORM, Exercice 2025. **Imputation budgétaire/Prêt ou Crédit** : Chap. 60 Art 604 Para 6047. **Date de publication** : Quotidien n° 4071 du vendredi 07 février 2025. **Date du dépouillement** : 17/02/2025. **Nombre de plis vendus** : treize (13). **Nombre de plis reçus** : sept (07). **Lettre d'invitation de la CAM** : N°2025-022/ABNORM/DG/PRM du 11/02/2025 ; **Offre anormalement basse ou élevée** : 12 729 425 TTC < M < 17 222 163 TTC.

N°	Soumissionnaires	Montant lu en F CFA		Montant corrigé en F CFA		Rang	Observations
		Minium	Maximum	Minium	Maximum		
01	GROUPE ASA MATERIEL SARL	2 127 450 TTC	13 483 000 TTC	Non évalué		Non classé	Non conforme : Conditionnement non conforme aux spécifications techniques : paquet de 1000 proposé au lieu de 10 000 demandé aux items 1,2 et 3 ; modification des spécifications techniques demandées à l'item 38 : Papier à entête Ministre préimprimé avec logo au lieu de Papier à entête ABNORM préimprimé avec logo
02	WENDYAM SERVICE	1 597 410 HTVA	12 172 150 HTVA	1 610 910 HTVA	12 302 150 HTVA	3 ^e	Conforme : discordance entre le montant en lettres (mille cinq) et le montant en chiffres (105) aux items 6 et 7 ; entre le montant en lettres (deux mille) et le montant en chiffres (2 800) à l'item 25 et entre le montant en lettres (douze mille) et le montant en chiffres (12 500) à l'item 26. Variation de +1,07%
03	YISOREGA MULTI-SERVICES	1 997 650 HTVA	11 659 450 HTVA	1 844 400 HTVA	11 631 950 HTVA	4 ^e	Conforme : discordance entre le montant en lettres (trois mille deux cent cinquante) et le montant en chiffres (3 750) à l'item 50 ; erreur de calcul aux items 44 et 54. Variation de -0,2%
04	ETABLISSEMENT SIG	2 368 669 HTVA	16 853 020 HTVA	Non évalué		Non classé	Non conforme : bordereau des prix unitaires non fourni.
05	AMG SARL	1 543 086 TTC	12 885 364 TTC	1 535 652 TTC	12 775 860 TTC	1 ^{er}	Conforme : discordance entre le montant en lettres (deux cent) et le montant en chiffres (2 000) à l'item 14 ; entre le montant en lettres (deux cent cinquante) et le montant en chiffres (2 500) à l'item 51 ; entre le montant en lettre (trois cent) et le montant en chiffre (3 000) à l'item 56 ; erreur de quantité à l'item 56 (1 et 20 proposés au lieu de 10 et 30 demandés aux quantités minimum et maximum) et à l'item 59 (quantité maximum 16 proposés au lieu de 15 demandés). Variation de -0,8% . L'ASF n'a pas été fournie jusqu'à l'expiration du délai fixé par la lettre N°2025-025/ABNORM/DG/PRM du 17/02/2025 qui lui a été adressée pour complément des pièces.
06	MAAR SARL	15 001 930 TTC 2 116 920 TTC	Non fourni	Non évalué		Non classé	Non conforme : Deux montants minimums proposés et absence de montant maximum sur la lettre de soumission.
07	SOKOF SARL	1 438 150 HTVA	11 084 950 HTVA	1 515 650 HTVA	11 304 950 HTVA	2 ^e	Conforme : Erreur de sommation des totaux minimum et maximum. Variation de +2% . L'ASF n'a pas été fournie jusqu'à l'expiration du délai fixé par la lettre N°2025-025/ABNORM/DG/PRM du 17/02/2025 qui lui a été adressée pour complément des pièces.

Attributaire provisoire : **WENDYAM SERVICE** pour un montant minimum d'un million six cent dix mille neuf cent dix (1 610 910) francs CFA HTVA et un montant maximum de **Treize millions quatre cent soixante-douze mille cent cinquante (13 472 150) francs CFA** après une augmentation des quantités de **9, 51%** avec un délai d'exécution de vingt (20) jours par commande.

Résultats provisoires

Demande de Prix à commandes N°2025-005/ABNORM/DG/PRM du 11/03/2025 pour l'acquisition de supports de communication au profit de l'ABNORM. **Financement** : Budget ABNORM, Exercice 2025. **Imputation budgétaire** : Chap : 62 ; Art 627, Para : 6272. **Date de publication** : Quotidien n° 4102 du lundi 24 mars 2025. **Date du dépouillement** : 02/04/2025. **Nombre de plis vendus** : quatre (04). **Nombre de plis reçus** : Trois (03). **Lettre d'invitation de la CAM** : N°2025-063/ABNORM/DG/PRM du 26 /03/2025 ; **Offre anormalement basse ou élevée** : Borne minimum 13 539 556 TTC < M < 18 318 223 TTC et Borne maximum 20 599 782 TTC < M < 27 870 294 TTC.

N°	Soumissionnaires	Montant lu en F CFA		Montant corrigé en F CFA		Rang	Observations
		Minium	Maximum	Minium	Maximum		
01	ACE-EVELOPPEMENT Synergie	16 056 555 TTC	24 976 79 5 TTC	16 056 555 TTC	24 976 795 TTC	2 ^e	Conforme
02	Flashpress	12 668 185 TTC	19 950 85 0 TTC	12 668 185 TTC	19 950 850 TTC	Non classé	Non conforme : Item 3 (Catalogues de prestations) : Livrables non proposé (support numérique sur 2 clés USB, au format PDF, JPEG, PNG, web non proposé). Offre anormalement basse au minimum.
03	BCS SARL	15 591 930 TTC	24 335 14 0 TTC	15 581 310 TTC	24 335 140 TTC	1 ^{er}	Conforme : Erreur de sommation du montant minimum entrainant une baisse de 10 620 F TTC soit une variation de (0.07%).

Attributaire provisoire : BCS SARL pour un montant minimum quinze millions cinq cent quatre-vingt-un mille trois cent dix (15 581 310) francs CFA TTC et un montant maximum de vingt-quatre millions trois cent trente-cinq mille cent quarante (24 335 140) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande.

Demande de Prix à commandes N°2025-06/ABNORM/DG/PRM du 17/03/2025 pour l'acquisition de réactifs de laboratoire et accessoires au profit de l'ABNORM. **Financement** : Budget ABNORM, Exercice 2025. **Imputation budgétaire** : Chap. 60 Art 604 Para 6049. **Date de publication** : Quotidien n° 4104 du mercredi 26 mars 2025. **Date du dépouillement** : 04/04/2025. **Nombre de plis vendus** : deux (02). **Nombre de plis reçus** : deux (02). **Lettre d'invitation de la CAM** : N°2025-067/ABNORM/DG/PRM du 01/04/2025 ; **Offre anormalement basse ou élevée** : 16 820 588 TTC < M < 22 757 266 TTC.

N°	Soumissionnaires	Montant lu en F CFA		Montant corrigé en F CFA		Rang	Observations
		Minium	Maximum	Minium	Maximum		
01	UNIVERS BIO-MEDICAL SA	10 385 825 HTVA 12 255 273 TTC	16 940 040 HTVA 19 989 247 TTC	10 385 825 HTVA 12 255 273 TTC	16 940 041 HTVA 19 989 248 TTC	1 ^{er}	Conforme : Erreur de calcul à l'item 24 au montant maximum avec un taux de 05 10 ⁻⁶ %
02	KANTA GLOBAL TRADE Sarl	12 872 228 TTC	19 218 886 TTC	12 044 464 HTVA 12 608 728 TTC	18 260 028 HTVA 18 955 386 TTC	2 ^e	Conforme : Discordance entre le montant en lettres (six cent) et le celui en chiffres (600 000) sur la garantie de soumission ; discordance entre montant en lettre (trois cent quarante-sept mille) et le montant en chiffre (147 000) à l'item 18 ; discordance entre montant en lettre (un million cinq cent) et le montant en chiffre (1 500 000) à l'item 53 soit une variation de -1,61% au maximum. La TVA est appliquée sur certains items et non l'ensemble.

Attributaire provisoire : UNIVERS BIO-MEDICAL pour un montant minimum de dix millions trois cent quatre-vingt-cinq mille huit cent vingt-cinq (10 385 825) francs CFA HTVA soit douze millions deux cent cinquante-cinq mille deux cent soixante-treize (12 255 273) francs CFA TTC et un montant maximum de seize millions neuf cent quarante mille quarante (16 940 040) francs CFA HTVA soit dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-neuf mille deux cent quarante-sept (19 989 247) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande.

OFFICE NATIONALE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISEMENT

Demande de Prix N°007/2025/ONEA/DG/SG/DM/SMTI pour les travaux de construction de bornes fontaines dans les directions régionales de l'ONEA. **Financement** : Budget ONEA, gestion 2025 - **Publication** : Revue des marchés publics N°4077 du lundi 17 février 2025 - **Date d'ouverture des plis** : 27/02/2025 - **Nombre de lots** : deux (02) - **Nombre de plis** : douze (12) - **Date de délibération** : 19/02/2025. **Montants prévisionnels** : lot 1 : 61 500 000 ; lot 2 : 53000000.

Lot 1 : Travaux de construction de cinquante-cinq (55) bornes fontaines dans les Directions Régionales de Bobo Dioulasso et Koudougou (28 nouvelles + 27 renouvellements)

SOUSSIONNAIRES	MONTANTS EN FCFA				OBSERVATIONS/DECISIONS
	LUS		CORRIGES		
	H-TVA	TTC	H-TVA	TTC	
					Borne inférieure (0,85M) : 49 433 021FCFA Borne supérieure (1,15M) 66 879 970FCFA
ETP	-	56 397 187	-	56 308 375	Offre conforme, classée 7 ^{ème} Ajout de 3 ITEM IV- 11 a IV- 13 au tableau 1.a pour les travaux de construction de 12 Bornes Fontaine, lire 700 en lettre au lieu de 750 dans le BPU à l'item 1.2 du tableau 1.b pour renouvellement de 10 bornes fontaines, lire 1005 en lettre au lieu 1500 dans le BPU à l'item IV.5 du tableau 1.b pour renouvellement de 10 bornes fontaines, entrainant une diminution du montant de l'offre de 88 812 TTC soit - 0,16%.
EAD		52 890 346		52 890 346	Offre conforme, classée 3 ^{ème}
MASSA SERVICES SARL		53 989 927	-	53 989 927	Offre conforme, classée 4 ^{ème}
GROUPE GAD	-	51 780 159		64 572 874	Offre non conforme : montant corrigé hors budget d'une valeur de 64 572 874 TTC dû à une erreur de sommation sur le total HTVA d'une 01) borne fontaine. Lire 960 220 FCFA au lieu de 787 125 FCFA au tableau 2.b pour les travaux de renouvellement de 17 Bornes Fontaines.
DELT-CO	41 117 905			48 519 128	Offre non conforme : anormalement basse

Résultats provisoires

BBM	42 538 475	50 195 401		50 593 651	Offre conforme, classée 1 ^{ère} Erreur de sommation, lire 114 367 FCFA au lieu de 101 867 FCFA du sous total 1 du tableau 1.b renouvellement de 10 bornes fontaines ; erreur de sommation, lire 114 367 FCFA au lieu de 101 867 FCFA du sous total 1 du tableau 2.b renouvellement de 17 bornes fontaines , entraînant une augmentation de +398 250 TTC soit +0,79%.
EGCP		60 573 406		61 836 596	Offre non conforme : montant corrigé hors budget d'une valeur de 61 836 596 TTC dû à aux erreurs suivantes : Absence de l'item IV.8 (Té PPR DN 32) du DQE du tableau 1.a pour les travaux de construction de 12 nouvelles Bornes Fontaine. Erreur de quantité à l'item IV.8 (Té PPR DN 32) du DQE du tableau 1.b pour les travaux de renouvellement de 10 Bornes Fontaines. Lire 2 comme stipule la DPX au lieu 3 dans le DQE de l'entreprise. Absence de l'item IV.8 (Té PPR DN 32) du DQE du tableau 2.a pour les travaux de construction de 16 nouvelles Bornes Fontaines. Erreur de quantité à l'item IV.8 (Té PPR DN 32) du DQE du tableau 2.b pour les travaux de renouvellement de 17 Bornes Fontaines. Lire 2 comme stipule la DPX au lieu 3 dans le DQE de l'entreprise.
TDG INTER		49 831 226		51 769 376	Offre conforme, classée 2 ^{ème} : absence des items IV.5, IV.6, IV.7 dans le BPU et le DQE de l'entreprise, application des PU les plus élevés des candidats respectivement 7500, 5000,7500 pour les tableaux 1.a, 1.b, 2.a ,2. b. entraînant une augmentation de +1 938 150 TTC soit +3,89%
EKBF		57 515 083		56 217 082	Offre conforme, classée 6 ^{ème} : absence des items IV.5, IV.6, IV.7 dans le BPU et le DQE de l'entreprise, application des PU les plus élevés des candidats respectivement 7500, 5000,7500 pour les tableaux 1.a, 1.b, 2.a ,2. B entraînant une diminution de -1 298 001 TTC soit 2,26% .
ARCHIBLOC		55 795 954		54 842 034	Offre conforme, classée 5 ^{ème} : décalage d'une ligne dans le renseignement des prix unitaires depuis II.1 à V .3 des tableaux 1.b et 2.b entraînant une diminution de 953 920 TTC soit 1,71%
ATTRIBUTAIRE	BBM, S/C 06 BP 10849 Ouaga 06 Tél :78 39 66 22/66 23 98 98, pour un montant de quarante-deux millions huit cent soixante-quinze mille neuf cent soixante-quinze (42 875 975) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de six (06) mois				
Lot 2 : Travaux de construction de soixante-quatre (64) bornes fontaines dans les Directions Régionales de Ouagadougou, Ouahigouya et de Kaya (44 nouvelles + 20 renouvellements).					
SOUSSIONNAIRES	MONTANTS EN FCFA				OBSERVATIONS/DECISIONS
	LUS		CORRIGES		
	H-TVA	TTC	H-TVA	TTC	
EAD		45 575 527	-	45 575 527	Offre conforme, classée 2 ^{ème}
MASSA SERVICES SARL		50 860 643	-	50 513 162	Offre conforme, classée 3 ^{ème} : Erreurs de sommations des Totaux des tableaux 1.a et 1.b ; discordance entre le montant en lettre du BPU et en chiffre du DQE des items : I.1, II.1, II.2, II.3, II.4, II ;5, II.6, II.7, II.8 du tableau 2. a ; discordance entre le montant en lettre du BPU et en chiffre du DQE des items : I.1, I.6, II.1,II.2,II.3,II.4,II ;5,II.6,II.7, II.8 du tableau 3 .b entraînant une variation de - 347 481 TTC soit 0,68% du montant globale de l'offre.
SIGHT AFRIQUE		57 123 064		57 123 064	Offre non conforme, montant hors budget d'une valeur de 57 123 064 TTC.
EGCP		69 389 351	-	71 392 402	Offre non conforme : montant corrigé hors budget d'une valeur de 71 392 402 TTC dû à aux erreurs suivantes : Absence de l'item IV.10 (fourniture et pose de robinet de puisage) du tableau 1.a pour les travaux de construction de 38 nouvelles Bornes Fontaines. Erreur de quantité à l'item IV.8 (Té PPR DN 32) du tableau 1.b pour les travaux de renouvellement de 10 Bornes Fontaines. Lire 2 comme stipule la DPX au lieu 3 dans le DQE de l'entreprise. Absence de l'item IV.10 (fourniture et pose de robinet de puisage) du tableau 2.a pour les travaux de construction de 3 nouvelles Bornes Fontaines. Erreur de sommation du sous total IV du tableau 2.b pour les travaux de renouvellement de 4 Bornes Fontaines. Erreur sur quantité à l'item IV.8 du tableau 3.a. Lire 2 au lieu de 3 dans le DQE de l'entreprise ; Erreur de sommation du total HTVA. Lire 1 010 249 au lieu de 1 150 204 au tableau
BSEC		43 772 017	-	42 985 081	Offre conforme, classée 1 ^{ère} Erreur sur quantité de l'item II.4 du tableau 1.a. lire 1,49 m3 comme stipulé dans le DAO, au lieu de 1,59m3 dans le DQE de l'entreprise. Erreur sur quantité de l'item I.5 du tableau 2.a. lire 3.54 m3 comme stipulé dans le DAO, au lieu de 3.84 m3 dans le DQE de l'entreprise. Discordance entre le Prix Unitaire en lettre 25000F du BPU et le Prix Unitaire en chiffre 35000F du DQE, à l'item III.4 du tableau 2.b. Erreur de calcul du TOTAL TTC du tableau 3.b. Lire 4 501 853FCFA TTC pour six (06) BF au lieu de 3 001 236FCFA TTC pour quatre (04) BF dans le DQE de l'entreprise entraînant une variation de + 1 213 288 TTC soit 2.77% du montant globale de l'offre.
ATTRIBUTAIRE	BSEC, 07 BP 144 Ouaga 07 Tél :70 50 10 70/79 37 55 94, pour un montant de quarante-quatre millions neuf cent quatre-vingt-cinq mille trois cent cinq (44 985 305) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de six (06) mois.				

Résultats provisoires

SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDRAUCARBURES

DEMANDE DE PRIX N°2025-014/MICA/SONABHY POUR L'ACQUISITION DE FOURNITURES DE BUREAU AU PROFIT DE LA SONABHY

A OUAGA, BINGO, DCRPM ET A BOBO. Financement : budget SONABHY, exercice 2025

Publication de l'avis : quotidien des marchés Publics 4086 vendredi 28 février 2025.

Nombre de plis reçus : trente-trois (33). **Nombre de lots :** quatre (04). **Date de délibération :** 04/03/2025

Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Lot 1 : Borne inférieure : 71 055 339 et Borne supérieure :96 133 694 avec un Seuil de tolérance de A : 67 502 572 et B : 91 327 009						
GROUP ASA MATERIEL SARL	Mini : 55 820 431 Maxi : (non précisé)	Mini : 68 175 385 Maxi : (non précisé)	-	-	Non classée	Offre écartée : marques non précisées aux items 46, 49,55,56 57 et 58
SOCIETE DE LIVRAISON ET DE COMMERCE GENERAL DU BURKINA (SLCGB SARL)		Mini : 62 955 183 Maxi : 81 898 313		Mini : 62 920 929 Max : 81 859 109	3 ^{ème}	Conforme : Soustraction de la TVA Appliqué sur les cahiers : -34 254 Mini -39 204 Max
MASOUD MULTI SERVICES	Mini : 50 065 975 Maxi : 65 956 550		-	-	Non classée	Offre écartée : Marque des articles non précisée
HEMA SERVICE	Mini : 51 175 940 Maxi : 67 257 740			Mini : 60 282 838 max : 79 279 481	2 ^{ème}	Conforme : Erreur sur les quantités des items 91, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100 entraînant une diminution de : Mini : -97 409 Max : -76 228
ECO AFRIQUE		Mini : 59 643 572 Maxi : 78 077 060		Mini : 59 673 272 Max : 78 102 278	1 ^{er}	Conforme : Différence entre le montant du bordereau des prix et celui du cadre de devis
LIBRAIRIE PLANET AFRIQUE (LPA)	Mini : 54 104 150 Maxi : 72 842 950			Mini : 63 739 261 Maxi : 85 811 357	5 ^{ème}	Conforme : _Erreur de quantité minimum et maximum à l'item 63 (21,14 au lieu de 14,21) _soustraction de la TVA appliqué sur les cahiers Entrainant une diminution de : Mini : -103 636 Max : -143 324
JEBNEJA SARL		Mini : 59 014 398 Maxi : 85 891 017		Mini : 63 734 398 Max : 85 891 017	4 ^{ème}	Conforme : Erreur de sommation du montant minimum à l'item 16 et 54 entraînant une augmentation du minimum de : 4 720 000 soit 8%
KITECH & CO INNOVATION SARL	Mini : 42 752 000 Maxi : 56 911 150			Mini : 50 424 950 Max : 67 129 507	Non classée	Offre écartée : Après soustractions de la TVA sur les cahier entraînant une diminution de Mini : -22 410 Max : -25 650 Anormalement basse
BAMMA JAC SARL	Mini : 46 406 000 Maxi : 60 884 800			-	Non classée	Offre écartée : absence de marque des articles 33,35,36,37,38,39,40,41,42,43 Pièces administratives non fournie
WENDINBOUDE INVESTMENT GROUP		Mini : 52 843 055 Maxi : 68 904 035		-	Non classée	Offre écartée : absence marque des articles proposés
ETB	Absence de lettre de soumission	Absence de lettre de soumission		-	Non classée	Offre écartée : Absence de garantie de soumission
SOCOREZ HOLDING		Mini : 52 286 929 Maxi : 65 300 550		-	Non classée	Offre écartée : Marque des articles non précisées aux items 1 ,2,3,4 ;5,6,11 Spécifications techniques non conforme l'item 44 lire carnet de reçu ticket de restaurant en lieu et place de carnet bon de caisse également pour l'item 45 lire carnet de bon à enlever en lieu place de carnet de bon de caisse
Attributeur	ECO AFRIQUE : pour un montant minimum de cinquante-neuf millions six cent soixante-treize mille deux cent soixante-douze (59 673 272) francs CFA TTC et un montant et un maximum de soixante-dix-huit millions cent deux mille deux cent soixante-dix-huit (78 102 278) francs CFA TTC avec un délai d'exécution, l'année budgétaire 2025 et un moi pour chaque commande.					
Lot 2 : Borne inférieure : 23 690 078 et Borne supérieure :32 051 282 avec un Seuil de tolérance de : 22 505 574 et de 30 448 718						
GENERAL CONSTRUCTION IMMOBILIER ET SERVICE	Mini : 11 751 679 Maxi : 25 028 567				Non classée	Offre écartée : -pièces administrative non fournie -Marques des articles non précisées

Résultats provisoires

GROUP ASA MATERIEL SARL	Mini : 11 974 640 Maxi : non précisé	Mini : non précisé Maxi : 22 781 670			Non classée	Offre écartée : -montant minimum non précisé dans sa lettre de soumission Marques non précisées aux items 12,19, 20 ; 21, 22
WENDBARKA TRAVAUX SARL	Mini : 20 635 800 Maxi : non précisé	Mini : 24 350 244 Maxi : non précisé			Non classée	Offre écartée : -pièces administrative non fournie Marque des articles non précisée Lettre de soumission non conforme (montants maxi non précisé)
SOCIETE DE LIVRAISON ET DE COMMERCE GENERAL DU BURKINA (SLCGB SARL)		Mini : 12 014 760 Maxi : 24 089 995		Mini : 12 014 760 Max : 24 089 995	13 ^{ème}	Conforme
MASOUD MULTI SERVICES	Mini : 11 181 975 Maxi : 22 283 500				Non classée	Offre écartée : Marque des articles non précisée
YISOREGA MULTI- SERVICES	Mini : 9 898 000 Maxi : 20 066 750				Non classée	Offre écartée : -Absence de marque proposée à certains items : 12,14,16,19,20,21,22,23,29,30 ,43,63,64,80,81,82.
PATHE SERVICES INTERNATIONAL	Mini : 10 310 950 Maxi : 21 568 000			Mini : 12 166 921 Max : 25 450 240	15 ^{ème}	Conforme
TRESOR DU FASO COMMERCE GENERAL	Mini : 10 059 050 Maxi : 21 018 400			Mini : 11 869 974 Max : 24 802 302	11 ^{ème}	Conforme : Erreur à l'item 78 (Lire 700 au lieu de 750) : Mini : 295 Max : 590
ECO AFRIQUE		Mini : 11 438 979 Maxi : 24 400 032		Mini : 11 438 979 Maxi : 24 400 032	8 ^{ème}	Conforme
LIBRAIRIE PLANET AFRIQUE (LPA)	Mini : 8 413 750 Maxi : 21 498 500			Mini : 9 928 225 Max : 25 368 230	3 ^{ème}	Conforme
JEBNEJA SARL		Mini : 13 526 340 Maxi : 26 352 940		Mini : 13 526 340 Maxi : 26 352 940	17 ^{ème}	Conforme
AZ NEW CHALLENGE		Mini : 13 485 247 Maxi : 27 509 429	-	Mini : 11 999 584 Max : 24 399 979	12 ^{ème}	Conforme : -Erreur de calcul sur le montant maximum à l'item 85 (75 000 eu lieu de 150000 -Remise de 13% dont les montants : Mini : 1 485 663 Max : 3 020 950
EZO INTERNATIONAL SARL		Mini : 12 846 955 Maxi : 29 953 710		Mini : 10 669 505 Max : 23 602 810	6 ^{ème}	Conforme : Erreur sur la quantité maximum à l'item 85 (5 eu lieu de 10) entrainant une correction de son offre maxi de -1 534 000 soit -5% -Remise de 20% dont les montants : Mini : 2 177 450 Max : 4 816 900
BAMMA JAC SARL	Mini : 9 780 550 Maxi : 19 626 600			-	Non classée	Offre écartée : absence de marques des articles 12,23,26,27,28,29,30,31 32 33 34 35,53 55, 56 57,90 lots 2 Pièces administratives non fournie
BKZ-GL HOLDING		Mini : 10 716 583 Maxi : 22 589 979		Mini : 10 716 583 Maxi : 22 589 979	7 ^{ème}	Conforme
EED SARL		Mini : 9 576 142 Maxi : 27 545 772		Mini : 8 602 298 Max : 24 744 508	2 ^{ème}	Conforme : Après une remise de 12% entrainant une diminution de son offre Mini : 973 845 ; Maxi : 2 801 265
WENDINBOUDE INVESTMENT GROUP		Mini : 11 799 705 Maxi : 23 269 600		Mini : 11 799 705 Maxi : 23 269 600	Non classée	Offre écartée : Absence marque des articles proposés
PROMAT SARL		Mini : 8 043 529 Maxi : 29 551 802		Mini : 7 702 702 Max : 28 299 607	1 ^{er}	Conforme : Après une remise de 5% sur les Montant total HTVA entrainant une diminution de son offre au mini et au maxi : Mini : 340 828 Max : 1 252 195

Résultats provisoires

FASO COMMERCE GENERAL ET SERVICES		Mini : 11 486 415 Maxi : 24 1000 790	Mini : 11 501 165 Max : 24 031 290	Mini : 11 501 165 Max : 24 031 290	9 ^{ème}	Conforme : Erreur su la quantité à l'item 12 (1500 au lieu de 1000)
BHD	Mini : 8 600 000 Maxi : 20 347 500	Mini : 10 148 000 Maxi : 24 010 050		Mini : 10 148 000 Maxi : 24 010 050	4 ^{ème}	Conforme
REDEMPTION SERVICE	Mini : 10 213 050 Maxi : 20 699 900			Mini : 12 051 399 Maxi : 24 425 882	14 ^{ème}	Conforme
SUNRISE COMPANY	Mini : 9 990 000 Maxi : 20 337 800	Mini : 11 788 200 Maxi : 23 998 604		Mini : 11 788 200 Max : 24 013 354	10 ^{ème}	Conforme : Discordance entre le prix en chiffre et en lettre à l'item 83, 84, et 90 entrainant une augmentation du montant total maximum de : 14 750
PAROS	Mini : 8 866 500 Maxi : 20 890 000	Mini : 10 462 470 Maxi : 24 650 200		Mini : 10 462 470 Maxi : 24 650 200	5 ^{ème}	Conforme
ETB	Absence de lettre de soumission	-		Absence de lettre de soumission	Non classée	Offre écartée : Absence de lettre de soumission Absence de lettre de soumission Absence de garantie de soumission
LEADER DE COMMERCE DU BURKINA		Mini : 13 792 430 Maxi : 27 755 842		Mini : 12 272 925 Maxi : 24 697 995	16 ^{ème}	Conforme : Après remise de 13% entrainant un Diminution de : Mini=1 519 505 Max= 3 057 847
Attributeur	PROMAT SARL : pour un montant minimum de sept millions sept cent deux mille sept cent deux (7 702 702) francs CFA TTC et un montant maximum de vingt-huit millions deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille six cent sept (28 299 607) francs CFA TTC avec un délai d'exécution, l'année budgétaire 2025 et un moi pour chaque commande.					
Lot 3 : Borne inférieure : 10 697 012 et Borne supérieure : 14 472 428 avec un Seuil de tolérance de 10 162 161 et de 13 748 807						
GENERAL CONSTRUCTION IMMOBILIER ET SERVICE	Mini : 7 164 665 Maxi : 12 754 030		Mini : 7 164 665 Maxi : 12 754 030		Non classé	Offre écartée : Pièces administratives non fournies Marque des articles non précisés
GROUP ASA MATERIEL SARL		Mini : 4 949 510 Maxi : 11 329 180		Mini : 4 949 510 Maxi : 11 329 180	Non classée	Offre écartée : Marque non précisée au items 12,19 20 ;21 22
WENDBARKA TRAVAUX SARL	Mini : 10 millions trois cent quatre quinze mille Maxi : -	Mini : 12 266 100 Maxi : (non précisé)		Mini : 12 266 100 Maxi : (non précisé)	Non classée	Offre écartée : -pièces administratives non fournies Marque des articles non précisée Lettre de soumission non conforme (soumission sans montant en chiffre, les montants maximums non précisés)
SOCIETE DE LIVRAISON ET DE COMMERCE GENERAL DU BURKINA (SLCGB SARL)		Mini : 6 685 290 Maxi : 12 246 335		Mini : 6 684 570 Maxi : 12 244 895	2 ^{ème}	Conforme : Soustraction de la TVA appliqué sur les cahiers Mini :720 ; Max :1 440
GMS		Mini : 4 317 974 Maxi : 11 795 516		Mini : 4 316 174 Max : 11 791 916	Non classée	Offre écartée : Après soustraction de la TVA des cahiers : Mini : -1 800 Max : -3 600 Proposition de prix très irréaliste aux item suivant : -53) Registre courrier arrivé l'unité à 75 000 -54) Registre courrier départ l'unité à 75 000 -55) Registre de transmission unité à 75 000
ECO AFRIQUE		Mini : 7 661 799 Maxi : 14 088 610		Mini : 7 661 799 Maxi : 14 088 610	4 ^{ème}	Conforme
LIBRAIRIE PLANET AFRIQUE (LPA)	Mini : 4 378 500 Maxi : 9 837 000			Mini : 5 163 930 Max : 11 602 260	1 ^{er}	Conforme : Erreur de calcul entrainant diminution : Mini : -2 700 Max : -5 400
GROUPE JACKIES	Mini : 5 827 955 Maxi : 10 669 325			Mini : 5 827 955 Maxi : 10 669 325	Non classée	Offre écartée : -pièces administrative non fournies -Marque des articles non précisée

Résultats provisoires

AGENCE DE COMMUNICATION UNIVERSAL INNOVATION	Mini : 5 854 900 Maxi : 10 361 300			Mini : 6 907 882 Max : 12 236 334	3 ^{ème}	Conforme : Erreur de calcul entraînant diminution : Mini : -900 Max : 10 000
SUPERCOM INTERNATIONAL SARL (SCI)	Mini : 7 355 595 Maxi : 13 271 785			Mini : 7 354 852 Maxi : 13 270 300	5 ^{ème}	Conforme : - Après une soustraction de la TVA appliqué sur les cahiers -Pièces administrative non fournie
BKZ-GL HOLDING		Mini : 3 369 667 Maxi : 11 901 775		Mini : 8 677 867 Max : 15 438 175	Non classée	Offre écartée : Erreur sur les quantités minimum et maximum demandées à l'item 2 (lire 3000 et 5000 au lieu de 0 et 3000 Ce qui entraine une augmentation de l'offre Mini : 5 308 200 soit 158% Maxi : 3 536 400 soit 30% Variation de l'offre de plus de 15%
WENDINBOUDE INVESTMENT GROUP		Mini : 4 940 660 Maxi : 11 669 610		Mini : 4 940 660 Maxi : 11 669 610	Non classée	Offre écartée : absence marque des articles proposés
IBRAHIM DISTRIBUTION ET CONSTRUCTION COMMERCE GENERAL IMPORT EXPORT	Mini : 4 330 000 Maxi : 12 383 500			Mini : 4 892 000 Max : 13 991 555	Non classée	Offre écartée : -Après une réduction de la TVA sur le cahier : Mini : -900 Max : -1 800 - une remise de 5% sur les Montant total HTVA entraînant une diminution de son offre au mini et au maxi Mini : 216 500 Max : 619 175 Proposition de prix très irréaliste à l'item 7 : Agrafeuse grande capacité jusqu'à 140 feuilles B54/3 à 1 000 000
ETB	Absence de lettre de soumission	-			Non classée	Offre écartée : Absence de garantie de soumission
Attributeur	LIBRAIRIE PLANET AFRIQUE (LPA) : pour un montant minimum de cinq millions cent soixante-trois mille neuf cent trente (5 163 930) francs CFA TTC et un montant maximum de onze millions six cent deux mille deux cent soixante (11 602 260) francs CFA TTC avec un délai d'exécution, l'année budgétaire 2025 et un moi pour chaque commande.					
Lot 4						
WENDINBOUDE INVESTMENT GROUP		Mini : 6 926 010 Maxi : 10 012 190			Non classée	Offre écartée : absence marque des articles proposés
ETB	Absence de lettre de soumission				Non classée	Offre écartée : Absence de garantie de soumission
Attributeur	Infructueux pour absence d'offre conforme					

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers**

www.dgcmef.gov.bf



RESULTATS PROVISOIRES DES REGIONS

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE DEDOUGOU

DEMANDE DE PRIX N° DPX N°2025-08/MS/SG/CHR-DDG/DG/PRM du 10 mars 2025 pour l'achat de fourniture de fourniture de bureau et la confection d'imprimés au profit du CHR de Dédougou ; FINANCEMENT : Budget CHR-DDG, Gestion 2025 ;
PUBLICATION DE L'AVIS : Quotidien N°4097 du lundi 17 mars 2025, page n°72 ;
DATE DE DEPOUILLEMENT : mercredi 26 mars 2025 à 09 heures ; NOMBRE DE PLIS RECUS : huit (08).

N°	Soumissionnaires	Montants		Montants		Observations
		HTVA LU	TTC LU	HTVA corrigé	TTC corrigé	
Lot 1 : Achat de fourniture de bureau						
01	ENTREPRISE STC SARL	-	8 496 214	-	-	Conforme
02	YISOREGA MULTI-SERVICES	7 200 181	-	-	-	Non conforme : Marque non proposée pour les items 40, 41, 45 à 47 ; 52 à 55.
03	B. T. T	6 875 000	-	-	-	Non Conforme : Aucune marque proposée, pièces administratives non fournies dans les délais.
04	GROUPE UNIVERS PRO	7 509 700	-	-	-	Non conforme : Absence de marque pour tous les items
05	MAMBI SERVICES ET FILS	7 692 050	-	-	-	Non conforme : Aucune marque proposée pour tous les items
06	GENERAL BUSINESS CENTRE OUEDRAOGO (G.B.C.O)	9 850 450	-	-	-	Conforme ; non classé (offre financière hors enveloppe)
Intervalle de sélection des offres (anormalement basses ou élevées)						[7 478 713 ; 10 118 258]
Lot 2 : Confection d'imprimés						
01	B.T. T	Min : 4 901 500 Max : 6 600 000				Non conforme : le montant dans la lettre de soumission est différent de celui du devis ; pièces administratives non fournies dans les délais.
02	BCS	Min : 5 179 610 Max : 9 645 910				Non conforme : Pièces administratives non fournies dans les délais ; la garantie de soumission a été scannée ; Erreur de calcul sur le montant de l'item 51 (230 000 au lieu de 2 300 000) entrainant une variation de 33,91% du montant de l'offre)
03	BOUSSOLE DU FASO	Min : 5 348 000 Max : 7 176 750		Min : 5 348 000 Max : 8 252 250		Conforme (La correction est due à l'augmentation des quantités des items suivants : Items1 : quantité 1500 au lieu de 1000 ; item2 : quantité 2200 au lieu de 1250 ; item3 : quantité 2000 au lieu de 1250 ; item4 : quantité 1750 au lieu de 1250 ; item5 : 2000 au lieu de 1250 ; item15 : 1000 au lieu de 800 ; item16 : 1000 au lieu de 750 et item23 : 10 au lieu de 5)
Intervalle de sélection des offres (anormalement basses ou élevées)						[7 469 312 ; 10 105 540]
Attributaires		<p>- Lot 1 : ENTREPRISE STC SARL pour un montant de huit millions quatre cent quatre-vingt-seize mille deux cent quatorze (8 496 214) FCFA TTC, avec un délai d'exécution de trente (30) jours.</p> <p>- Lot 2 : BOUSSOLE DU FASO ; pour un montant minimum de cinq millions trois cent quarante-huit mille (5 348 000) F CFA HTVA et un montant maximum corrigé de huit millions deux cent cinquante-deux mille deux cent cinquante (8 252 250) F CFA HTVA. Soit une variation de 14.98%. Le délai d'exécution est de quinze (15) jours par commande. Le délai de validité est l'année budgétaire 2025.</p>				

Résultats provisoires

GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC /AGENCE DE L'EAU DU MOUHOUN

DEMANDE DE PRIX N°2025-06/ GIP-AEM/CB/CA/DG/PRM du 21 FEVRIER 2025 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE DELIMITATION DE LA BANDE DE SERVITUDE DE DEUX (02) BARRAGES DANS LA REGION DU CENTRE-OUEST AU PROFIT DE LA DIRECTION GENERALE DE L'AGENCE DE L'EAU DU MOUHOUN (2LOTS) - Financement : Budget AEM/Gestion 2025/CFE

Publication de l'avis : Quotidien n°4091–du Vendredi 07 mars 2025 - Convocation de la CCAM n° 2025-08/GIP-AEM/CB/CA/DG/PRM du 11 mars 2025 - Nombre de plis reçus : Neuf (09) - DATE DE DELIBERATION : le 17 mars 2025

Enveloppe prévisionnelle :
Lot 1 : 11 400 000 Francs CFA
Lot 2 : 13 300 000 Francs CFA

Lot1 : Réalisation des travaux de délimitation de la bande de servitude du barrage de Soaw

0,85M=23 555 782

0,95(0,85M)=22 377 993

Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Observations
	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC	
2AEI	7 734 000				Conforme
AZ BUSINESS		9 057 013			Conforme
ETH-GCT	8 889 640	10 489 775			Conforme
MASSA SERVICE SARL		7 948 875			Non Conforme : Offre anormalement basse
POLYGONE GROUPE SARL	7 651 010				Conforme pour l'essentiel
ekbf		9 030 629			Non Conforme : Entreprise exclut de la commande publique par décision N°2023-D0066/ARCOP/ORD du 27/07/2023

Attributaire provisoire *POLYGONE GROUPE SARL pour un montant de sept millions six cent cinquante un mille dix (7 651 010) francs CFA HTVA pour un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours*

Lot2 : Réalisation des travaux de délimitation de la bande de servitude du barrage de Sourgou

0,85M= 10 393 058

0,95(0,85M) = 9 873 405

Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Observations
	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC	
PRECOBAT		10 538 627			Conforme
2AEI	9 060 700				Conforme
AZ BUSINESS		10 571 030			Conforme
ETH-GCT	10 370 320	12 236 978			Conforme
MASSA SERVICE SARL		9 135 961			Non Conforme : Offre anormalement basse
POLYGONE GROUPE SARL	8 926 001				Conforme pour l'essentiel
ekbf		10 368 395			Non Conforme : Entreprise exclut de la commande publique par décision N°2023-D0066/ARCOP/ORD du 27/07/2023

Attributaire provisoire *POLYGONE GROUPE SARL pour un montant de Huit millions neuf cent vingt-six mille un (8 926 001) francs CFA HTVA pour un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours*

DEMANDE DE PRIX N°2025-07/ GIP-AEM/CB/CA/DG/PRM du 24 FEVRIER 2025 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE DELIMITATION DE LA BANDE DE SERVITUDE DU BARRAGES DE BAPLA AVEC DES BALISES SUR 16KM DANS LA REGION DU SUD-OUEST AU PROFIT DE LA DIRECTION GENERALE DE L'AGENCE DE L'EAU DU MOUHOUN

Financement : Budget AEM/Gestion 2025/CFE - Publication de l'avis : Quotidien n°4091–du Vendredi 07 mars 2025
Convocation de la CCAM n° 2025-09/GIP-AEM/CB/CA/DG/PRM du 11 mars 2025 - Nombre de plis reçus : Sept (07)

DATE DE DELIBERATION : le 17 mars 2025

Enveloppe prévisionnelle : 30 400 000 Francs CFA

0,85M=23 786 873

0.95(0.85M)=22 377 954

Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Observations
	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC	
PRECOBAT		24 267 856			Conforme
2AEI	20 608 000				Conforme
AZ BUSINESS		24 260 264		20 761 864	Non Conforme erreur de quantité item III-6 :quantité 16 au lieu de 32 facturée Offre anormalement basse
ETH-GCT	21 207 380	25 024 708			Conforme
EMPIRE BUILDING AND SERVICE SARL	20 370 080				Conforme
MASSA SERVICES SARL		20 672 113			Non Conforme -01 camion benne fournie au lieu de 2 demandés -attestation de formation en maçonnerie fournie en lieu et place de CAP en maçonnerie pour SANON Aboubacar
ekbf		23 695 934			Non Conforme : Entreprise exclut de la commande publique par décision N°2023-D0066/ARCOP/ORD du 27/07/2023

Attributaire provisoire *EMPIRE BUILDING AND SERVICE SARL pour un montant de vingt million trois cent soixante-dix mille quatre-vingt (20 370 080) francs CFA HTVA pour un délai d'exécution de Soixante-quinze (75) jours*

Résultats provisoires

COMMUNE DE OUAGADOUGOU/ ARRONDISSEMENT N°3

FICHE DE SYNTHÈSE DE BASE DE DONNÉES DES FOURNISSEURS DE LA MAIRIE DE L'ARRONDISSEMENT N°3
LISTE ADDITIVE

Référence de la Publication de l'Avis : La Revue des marchés publics n°4022 du Lundi 02 décembre 2024,
Date limite de dépôt le lundi 16 décembre 2024, Date d'ouverture des plis : le 17 décembre 2024,
Date de délibération : 17 décembre 2024. Nombre de plis reçu : 415 Offres.

N° D'ORDRE	SOUSSIONNAIRE	N°RCCM	N°IFU	AGREMENT	TELEPHONE	OBSERVATION
PRESTATION DE SERVICES						
ENTRETIEN ET REPARATION DES VEHICULES A QUATRE (4) ROUES						
1	GARAGE LEADER AUTO	BF OUA 2020 A 12144	00149426 K	FOURNI	70 77 34 75/76 49 56 58	RETENU
2	GARAGE TECHNO SERVICE	BF OUA 01 2013 A10 01359	00046173 D	FOURNI	70 25 80 21/76 89 75 76	RETENU
3	ETS TRAORE ET FRERES	BF OUA 2010 A 2998	00028694 M	FOURNI	76 25 19 37/78 25 19 37	RETENU

LYCEE MUNICIPAL KOUBRI NAMANEGBA

Fiche de synthèse de l'avis à manifestation d'intérêt N°2025 -001/MESFFPT/DR/PK/LMKN pour la constitution d'une liste des fournisseurs/Prestataires à consulter pour les cotations pour l'année 2025 au profit du lycée Municipal Koubri Namanegba.

Référence de la publication de l'avis : quotidien N°4102 du lundi 24/03/2025 - Date de dépouillement : 01/04/2025
Nombre de plis : 04

N°	SOUSSIONNAIRES	N° RCCM	N°IFU	Tél	OBSERVATION
ELECTRICITE FROID & CLIMATISATION					
01	ZHLGROUP	BF-OUA-01-2024 B13-04170	N°0022 9025L	70 26 47 66 70 41 37 51	Retenu
02	BARKA MAINTENANCE & SERVICES	BF-OUA-01-2011-A10-04658	N°00036480H	78 29 03 39 70 13 94 64	Retenu
03	ENTREPRISE MULTI-SERVICES DU FASO	BF-OUA-01-2015-A10-00064-	N°00062330A	70 08 14 57 76 59 60 59	Retenu
04	SIMTEC	BF-OUA-2013A2118	N°00046502F	70 24 47 67 48 34 77 84	Retenu
05	E.K.I. F	BF-OUA-2017A1116	N°0088817W	76 67 28 21	Retenu
06	KASSOUM TELECOM	BF-OUA-01-2023-A10-12220	N°00212124K	74 29 02 04	Retenu
07	ETTF	2012 OUA 3006A	N°00040330S	70 14 86 94 78 59 95 20	Retenu

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

www.dgcmef.gov.bf

Résultats provisoires

REGION DU CENTRE -OUEST

COMMUNE DE DIDYR

DEMANDE DE PRIX N°2025 -01/RCOS/PSNG/CDYR/ POUR LA REALISATION DE CINQ (05) FORAGES POSITIFS AU PROFIT DE LA COMMUNE DE DIDYR(Lot1) ; FINANCEMENT : LIVE-AR ; CONVOCATION DE LA CCAM : N°2025-01/RCOS/PSNG/CDYR du 17/03/2025
DATE D'OUVERTURE DES PLIS : 24/03/ 2025 ; NOMBRE DE PLIS : 13 plis ; DATE DE DELIBERATION : 28/03/2025 ;
N° DE PUBLICATION DANS LA REVUE DES MARCHES PUBLICS : Quotidien n° 4096 du Vendredi 14 Mars 2025

N° d'ordre	Soumissionnaires	Prix de l'offre lue publiquement (FCFA)		Prix de l'offre corrigée (FCFA)	Justification	Observations	
		Montant HTVA	Montant TTC				
01	LOT UNIQUE	ZANBATIYA SERVICE	20 763 500	-	-	RAS	CONFORME
		RCU	23 650 000	-	-	RAS	NON CONFORME : Expérience globale inférieur à 03 ans sur les attestations de travail fournis pour chacun du personnel, de plus un BEP en génie civil a été fourni pour le maçon en lieu et place d'un CAP en maçonnerie
		BEGAZA	20 000 000	-	-	RAS	NON CONFORME : : Attestation de disponibilité non fourni pour chacun du personnel, attestation de travail non fourni pour prouver l'expérience globale du personnel pour le conducteur des travaux, le chef de chantier et le chef d'équipe constructions
		EZIP/SARL	-	23 600 000	-	RAS	CONFORME
		STS	-	26 550 000	-	RAS	NON CONFORME Procès-verbal de délibération fourni en lieu et place de l'agrément technique ce conformément à l'article 14 de l'arrête conjoint n°2008-0040 /MAHRH/MEF du 08 aout 2008 portant conditions d'attribution d'agrément technique aux entreprises des travaux exerçant dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable
		YIKORE INTERNATIONAL	22 625 000	26 697 500	-	RAS	NON CONFORME Procès-verbal de délibération fourni en lieu et place de l'agrément technique ce conformément à l'article 14 de l'arrête conjoint n°2008-0040 /MAHRH/MEF du 08 aout 2008 portant conditions d'attribution d'agrément technique aux entreprises des travaux exerçant dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable
		YIDOU SERVICE Sarl	23 350 000	27 553 000	-	RAS	NON CONFORME Procès-verbal de délibération fourni en lieu et place de l'agrément technique ce conformément à l'article 14 de l'arrête conjoint n°2008-0040 /MAHRH/MEF du 08 aout 2008 portant conditions d'attribution d'agrément technique aux entreprises des travaux exerçant dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable
		GPS BURKINA Sarl	24 625 000	29 027 500	-	RAS	CONFORME
		ETOILE MULTI SERVICE	23 625 000	27 877 500	-	RAS	NON CONFORME Procès-verbal de délibération fourni en lieu et place de l'agrément technique ce conformément à l'article 14 de l'arrête conjoint n°2008-0040 /MAHRH/MEF du 08 aout 2008 portant conditions d'attribution d'agrément technique aux entreprises des travaux exerçant dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable
		EKYF		23 010 000		RAS	CONFORME
		TINGSOABA BUILDING	25 425 000			RAS	NON CONFORME Curriculum vitae non fourni pour le personnel concerné, attestation de disponibilité non fourni pour chacun du personnel, diplôme non fourni pour le personnel concerné, les pièces administratives n'ont pas été fournies
SEB /SAS		23 691 450		RAS	CONFORME		
STE	20 000 000	23 600 000		RAS	CONFORME		
ATTRIBUTAIRES		Lot Unique : EKYF : pour un montant de vingt-trois million dix mille (23 010 000) FCFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.					

Résultats provisoires

DEMANDE DE PRIX N°2025 -02/RCOS/PSNG/CDYR/ POUR LA REALISATION D'UN MINI AEPS A LAPIO DANS LA COMMUNE DE DIDYR ; FINANCEMENT : LIVE-AR ; CONVOCATION DE LA CCAM : N°2025-01/RCOS/PSNG/CDYR du 17/03/2025
 DATE D'OUVERTURE DES PLIS : 24/03/ 2025 ; NOMBRE DE PLIS : 15 plis ; DATE DE DELIBERATION : 28/03/2025
 N° DE PUBLICATION DANS LA REVUE DES MARCHES PUBLICS : Quotidien n° 4096 du Vendredi 14 Mars 2025

Réalisation d'un MINI AEPS à Lapio dans de la commune de Didyr

N° d'ordre	Soumissionnaires	Prix de l'offre lue publiquement (FCFA)		Prix de l'offre corrigée (FCFA) en HTVA	Justification	Observations	
		Montant HTVA	Montant TTC				
01	LOT UNIQUE	STE	29 810 500	35 175 800	29 810 500	RAS	CONFORME Erreur sur le montant HTVA en lettre et en chiffres dans la lettre de soumission : 29 810 500 en lettre et 29 810 000 en chiffre
		FASO CONFORT SERVICE	29 657 500	34 995 850	-	RAS	CONFORME
		RCU	35 995 000	-			CONFORME
		SORIF	-	36 078 500	-	RAS	CONFORME
		EKYF	-	39 500 500	-	RAS	CONFORME
		YIKORE	34 350 000	40 533 000	-	-RAS	NON CONFORME Procès-verbal de délibération fourni en lieu et place de l'agrément technique ce conformément à l'article 14 de l'arrête conjoint n°2008-0040/MAHRH/MEF du 08 aout 2008 portant conditions d'attribution d'agrément technique aux entreprises des travaux exerçant dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable
		ETOILE MULTI SERVICE	35 170 000	41 500 600	-	RAS	NON CONFORME Procès-verbal de délibération fourni en lieu et place de l'agrément technique ce conformément à l'article 14 de l'arrête conjoint n°2008-0040/MAHRH/MEF du 08 aout 2008 portant conditions d'attribution d'agrément technique aux entreprises des travaux exerçant dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable
		YIDOU SERVICE	34 640 000	40 875 200	-		NON CONFORME : Procès-verbal de délibération fourni en lieu et place de l'agrément technique ce conformément à l'article 14 de l'arrête conjoint n°2008-0040 /MAHRH/MEF du 08 aout 2008 portant conditions d'attribution d'agrément technique aux entreprises des travaux exerçant dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable
		GPS SERVICE Sarl	37 580 000	44 344 400	-	RAS	CONFORME
		OUELEGA Sarl	32 065 000	-	-		CONFORME
		SGTE	33 780 000	-	-		NON CONFORME Les pièces administratives n'ont pas été fournies après le délai de 72 h qui lui a été accordé par lettre N°2025-02/RCOS/PSNG/CDYR du 24/03/2025
		TINGSOABA BUILDING	36 760 000	-	-		NON CONFORME Les pièces administratives n'ont pas été fournies après le délai de 72 h qui lui a été accordé par lettre N°2025-02/RCOS/PSNG/CDYR du 24/03/2025
		BEGAZA	30 000 000	-	-		NON CONFORME L'engagement dans la lettre de soumission est relatif à la réalisation de cinq (05) forages au lieu de la réalisation d'un MINI AEPS conformément au DAC, attestation de disponibilité non fourni pour l'ensemble du personnel, diplômes de technicien supérieur fourni en lieu et place du diplôme d'ingénieur pour le chef de mission, le chef de chantier et le géophysicien /hydrologue
EUROLEC TECHNOLOGIES	-	39 981 350	-		CONFORME		
ESI	34 937 500	-	-		CONFORME		
ATTRIBUTAIRE	Lot Unique FASO CONFORT SERVICE : pour un montant de vingt-neuf million six cent cinquante-sept mille cinq cent (29 657 500) FCFA HTVA soit trente-quatre million neuf cent quatre-vingt-quinze mille huit cent cinquante (34 995 850) FCFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours .						

Résultats provisoires

REGION DES HAUTS-BASSINS

CONSEIL REGIONAL

Objet de la demande de prix : n°2025-004/RHBS/CR/CAB/PRCP du 17 février 2025 pour les travaux de réalisation d'infrastructures hydrauliques au profit du Conseil régional des Hauts-Bassins. Date d'ouverture et d'examen des plis : mardi 11 mars 2025
 Nombre de plis reçus : six (06)

Financement : Budget du Conseil régional, gestion 2025/Fonds minier pour le développement.
 Publication de l'avis : Revue des marchés publics n°4086 du vendredi 28 février 2025, page 59.
 Convocation de la CAM/CR-HBS : Lettre n°2025- 018/RHBS/CR/CAB/PRCP du 28 février 2025.

Lot 1 : travaux de réalisation d'un forage positif équipé d'une pompe à motricité humaine au CSPS de Kourinon

N° IFU	Désignation des prestataires	Montants lus en F CFA		Montants corrigés en F CFA		Observations	Classement
		En HT	En TTC	En HT	En TTC		
0015 6581 B	ENTREPRISE NIINAANGO Sarl	4 770 000	-	4 770 000	-	Conforme	1 ^{er}
0012 6749 F	MEGA CONSTRUCTION Sarl	-	6 554 900	5 555 000	6 554 900	Conforme	3 ^{ème}
0014 6400 J	ENTREPRISE E.ZON.A.F Sarl	4 785 000	-	4 785 000	-	Conforme	2 ^{ème}

Attributaire ENTREPRISE NIINAANGO Sarl pour un montant de quatre millions sept cent soixante-dix mille (4 770 000) francs CFA HT avec un délai d'exécution de **soixante (60) jours**.

Lot 2 : travaux de réalisation d'un forage positif équipé d'une pompe à motricité humaine au CSPS de Satiri

N° IFU	Désignation des prestataires	Montants lus en F CFA		Montants corrigés en F CFA		Observations	Classement
		En HT	En TTC	En HT	En TTC		
0015 6581 B	ENTREPRISE NIINAANGO Sarl	4 830 000	-	4 830 000	-	Conforme	1 ^{er}
0012 6749 F	MEGA CONSTRUCTION Sarl	-	6 200 900	5 255 000	6 200 900	Conforme	2 ^{ème}
0012 2884 K	BERENICE MULTI SERVICES Sarl	-	5 235 660	4 437 000	5 235 660	Non conforme Absence de toutes les pièces administratives/ lettre n°2025-027/ RHBS/CR/CAB/PRCP du 21/3/2025 Offre anormalement basse (offre en dessous du seuil de tolérance)	Non classée

Attributaire ENTREPRISE NIINAANGO Sarl pour un montant de quatre millions huit cent trente mille (4 830 000) francs CFA HT avec un délai d'exécution de **soixante (60) jours**.

Lot 3 : travaux de réalisation d'un forage positif équipé d'une pompe à motricité humaine au CEG de Mè dans la commune de Pèni

N° IFU	Désignation des prestataires	Montants lus en F CFA		Montants corrigés en F CFA		Observations	Classement
		En HT	En TTC	En HT	En TTC		
0015 6581 B	ENTREPRISE NIINAANGO Sarl	4 750 000	-	4 750 000	-	Conforme	1 ^{er}
0012 6749 F	MEGA CONSTRUCTION ET SERVICES Sarl	-	6 230 400	5 280 000	6 230 400	Conforme	3 ^{ème}
0015 9811 Y	ENTREPRISE ZODO BTP	-	5 708 250	4 837 500	5 708 250	Conforme	2 ^{ème}

Attributaire ENTREPRISE NIINAANGO Sarl pour un montant de quatre millions sept cent cinquante mille (4 750 000) francs CFA HT avec un délai d'exécution de **soixante (60) jours**.

Lot 4 : travaux de réalisation d'un forage positif équipé d'une pompe à motricité humaine au lycée départemental de Beréba

N° IFU	Désignation des prestataires	Montants lus en F CFA		Montants corrigés en F CFA		Observations	Classement
		En HT	En TTC	En HT	En TTC		
0015 6581 B	ENTREPRISE NIINAANGO Sarl	4 775 000	-	4 775 000	-	Conforme	1 ^{er}
0012 6749 F	MEGA CONSTRUCTION ET SERVICES Sarl	-	6 230 400	5 280 000	6 230 400	Conforme	4 ^{ème}
0016 0857 K	UK- DRAILLING COMPANY	4 850 000	-	4 850 000	-	Conforme	2 ^{ème}
0014 6400 J	ENTREPRISE E.ZON.A.F Sarl	5 105 000	-	5 155 000	-	Conforme Différence entre montant en lettres et montant en chiffres à l'item 6.2 du bordereau des prix unitaires (Variation de +0,98%)	3 ^{ème}

Attributaire quatre millions sept cent soixante-quinze mille (4 775 000) francs CFA HT avec un délai d'exécution de **soixante (60) jours**.

Lot 5 : travaux de réalisation d'un forage positif équipé d'une pompe à motricité humaine à Gongonwé/Darsalamy

N° IFU	Désignation des prestataires	Montants lus en F CFA		Montants corrigés en F CFA		Observations	Classement
		En HT	En TTC	En HT	En TTC		
0015 6581 B	ENTREPRISE NIINAANGO Sarl	4 820 000	-	4 820 000	-	Conforme	1 ^{er}
0012 6749 F	MEGA CONSTRUCTION ET SERVICES Sarl	-	6 584 400	5 580 000	6 584 400	Conforme	2 ^{ème}

Résultats provisoires

Attributaire	ENTREPRISE NIINAANGO Sarl pour un montant de quatre millions huit cent vingt mille (4 820 000) francs CFA HT avec un délai d'exécution de soixante (60) jours .						
Lot 6 : travaux de réalisation de deux (02) forages positifs équipés de pompe à motricité humaine à l'Université Nazi BONI							
N° IFU	Désignation des prestataires	Montants lus en F CFA		Montants corrigés en F CFA		Observations	Classement
		En HT	En TTC	En HT	En TTC		
0015 6581 B	ENTREPRISE NIINAANGO Sarl	9 540 254	-	9 540 254	-	Conforme	1 ^{er}
0012 6749 F	MEGA CONSTRUCTION Sarl	-	13 015 400	11 030 000	13 015 400	Conforme	4 ^{ème}
0012 2884 K	BERENICE MULTI SERVICES Sarl	-	10 355 680	8 776 000	10 355 680	Non conforme Absence de toutes les pièces administratives/ lettre n°2025-027/ RHBS/ CR/CAB/ PRCP du 21/3/2025 - Offre anormalement basse (offre en dessous du seuil de tolérance)	Non classée
0016 0857 K	UK- DRAILLING COMPANY	9 700 000	-	9 700 000	-	Conforme	3 ^{ème}
0015 9811 Y	ENTREPRISE ZODO BTP	-	11 328 886	9 600 750	11 328 886	Conforme	2 ^{ème}
Attributaire	ENTREPRISE NIINAANGO Sarl pour un montant de neuf millions cinq cent quarante mille deux cent cinquante-quatre (9 540 254) francs CFA HT avec un délai d'exécution de soixante (60) jours .						
Lot 7 : travaux de réalisation d'une adduction d'eau potable au profit du CSPS de Darsalamy							
N° IFU	Désignation des prestataires	Montants lus en F CFA		Montants corrigés en F CFA		Observations	Classement
		En HT	En TTC	En HT	En TTC		
0015 6581 B	ENTREPRISE NIINAANGO Sarl	11 660 000	-	11 660 000	-	Conforme	2 ^{ème}
0012 6749 F	MEGA CONSTRUCTION ET SERVICES Sarl	11 620 000	13 711 600	12 145 000	14 331 100	Conforme Erreur de quantité à l'item 4.3 (Variation de +4,52%)	1 ^{er}
Attributaire	MEGA CONSTRUCTION ET SERVICES Sarl pour un montant de treize millions sept cent onze mille six cent (13 711 600) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours .						

DIRECTION REGIONALE DE LA SANTE

Objet : Avis d'appel à manifestation d'intérêt N°2025_002/MS/RBHS/DRS/DS-DAFRA au profit du District Sanitaire de DAFRA
FINANCEMENT : BUDGET DE L'ETAT, GESTION 2025
Avis publié dans la Revue des marchés publics N°4056 du mardi 17 janvier 2025, page 43

Tableau n°1 : recevabilité des plis

N°	Soumissionnaire	Date de dépôt	Heure de dépôt	Observations
1	SANNI BIOSYTEM	20/01/2025	10h 30	Recevable
2	PLANETE INFORMATIQUE	22/01/2025	9h 30	Recevable
3	ZAAMA SERVICE	22/01/2025	9h 32	Recevable
4	SOTHYM	22/01/2025	9h 33	Recevable
5	ARAHMA (MAIGA Sanoussa)	22/01/2025	9h 34	Recevable
6	STANDARD BIO-PHARMA SA	22/01/2025	9h 35	Recevable
7	GIGANIUM BIO MEDICALS	23/01/2025	8h 30	Recevable
8	UNIVERS BIO MEDICAL SA	23/01/2025	8h 31	Recevable
9	GALAXIE EQUIPEMENT	23/01/2025	8h 33	Recevable
10	CENTRE D'AFFAIRES MEDICALES-BFSARL	23/01/2025	8h 34	Recevable
11	AFRICA SID-SERVICE	23/01/2025	8h 35	Recevable
12	TECHNOLOGIE BIOMEDICALE SARL	23/01/2025	8h 35	Recevable
13	THISS MEDICAL INSTRUMENT SARL	23/01/2025	8h 36	Recevable
14	POLYGON BIO SERVICE SARL	23/01/2025	8h 40	Recevable
15	ESIF MATERIEL	23/01/2025	8h 45	Recevable

L'analyse des tableaux révèle que tous les plis enregistrés ont été déposés conformément aux délais prescrits dans l'avis d'appel à manifestation d'intérêt. Le comité peut donc procéder à l'examen des pièces constitutives exigées.

II- EXAMEN DES PIECES CONSTITUTIVES DES OFFRES

L'examen des pièces constitutives a consisté en la vérification de leur présence et leur validité conformément aux exigences du dossier de soumission.

Les résultats de cette analyse sont consignés dans les tableaux ci-dessous :

• Achat de consommables médicaux (agrément exigé)

Soumissionnaires	Description détaillée de l'entreprise	Copie de l'extrait du registre de commerce	L'agrément technique	Contact téléphonique	Preuves des expériences	Observations
SOTHYM SARL	F	F	F	F	F	Conforme
PLANETE INFORMATIQUE	F	F	NF	F	NF	Non Conforme
ZAAMAN SERVICES	F	F	NF	F	NF	Non Conforme
SANNI BIOSYSTEM	F	F	F	F	F	Conforme
ESIF MATERIEL	F	F	F	F	NF	Conforme

Résultats provisoires

POLYGON BIO SERVICES SARL	F	F	F	F	NF	Conforme
THISS MEDICAL INSTRUMENT SARL	F	F	F	F	NF	Conforme
TECHNOLOGIE BIOMEDICALE SARL	F	F	F	F	NF	Conforme
CENTRE D'AFFAIRES MEDICALES-BF SARL	F	F	F	F	NF	Conforme
AFRICA SID SERVICE	F	F	F	F	NF	Conforme
GALAXIE EQUIPEMENT	F	F	F	F	NF	Conforme
UNIVERS BIO MEDICAL	F	F	F	F	F	Conforme
GIGANIUM BIO MEDICALS	F	F	F	F	NF	Conforme
STANDARD BIO-PHARMA SA	F	F	F	F	F	Conforme
ETABLISSEMENT Arahma (Sanoussa MAIGA)	F	F	F	F	NF	Conforme

Objet de la demande de prix : n°2025-003/RHBS/CR/CAB/PRCP du 14 février 2025 pour les travaux de réalisation d'infrastructures scolaires au profit du Conseil régional des Hauts-Bassins. **Date d'ouverture et d'examen des plis** : mardi 11 mars 2025
Nombre de plis reçus : cinq (05). **Financement** : Budget du Conseil régional, gestion 2025/Fonds minier pour le développement.
Publication de l'avis : Revue des marchés publics n°4086 du vendredi 28 février 2025, page 58.
Convocation de la CAM/CR-HBS : Lettre n°2025- 018/RHBS/CR/CAB/PRCP du 28 février 2025.

Lot 1 : construction de deux (02) salles de classe et d'un bloc administratif au CEG de Foulasso dans la commune de Kourouma

N° IFU	Désignation des prestataires	Montants lus en F CFA		Montants corrigés en F CFA		Observations	Classement
		En HT	En TTC	En HT	En TTC		
0012 6749 F	MEGA CONSTRUCTION ET SERVICES Sarl	-	41 384 335	35 071 470	41 384 335	Conforme	1 ^{er}
0004 1469 A	ENTREPRISE DELOVE AFRIQUE	36 837 556	-	36 837 556	43 468 316	Conforme	2 ^{ème}
Attributaire	MEGA CONSTRUCTION ET SERVICES Sarl pour un montant de quarante et un millions trois cent quatre-vingt-quatre mille trois cent trente-cinq (41 384 335) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours .						

Lot 2 : construction de quatre (04) salles de classe au lycée départemental de Samorogouan

N° IFU	Désignation des prestataires	Montants lus en F CFA		Montants corrigés en F CFA		Observations	Classement
		En HT	En TTC	En HT	En TTC		
0007 7289 V	ENTREPRISE KONE SEKOU ET COMPAGNIE	24 759 030	-	24 791 606	29 254 095	Conforme Erreur sur le prix unitaire à l'item I-8 (600 F au lieu de 500 F) (Variation de +0,13%)	2 ^{ème}
0002 4745 B	ENTREPRISE BENEDO	21 289 056	25 121 085	21 164 043	24 973 571	Conforme - Différence entre prix en lettres et prix en chiffres à l'item 1.2 du bordereau des prix unitaires ; - Erreur de quantité à l'item III.1 (Variation de -0,59%)	1 ^{er}
Attributaire	ENTREPRISE BENEDO pour un montant de vingt-quatre millions neuf cent soixante-treize mille cinq cent soixante-onze (24 973 571) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours .						

Lot 3 : construction de quatre (04) salles de classe au lycée départemental de Koloko

N° IFU	Désignation des prestataires	Montants lus en F CFA		Montants corrigés en F CFA		Observations	Classement
		En HT	En TTC	En HT	En TTC		
0007 7289 V	ENTREPRISE KONE SEKOU ET COMPAGNIE	24 841 606	-	24 841 606	29 313 095	Conforme	2 ^{ème}
0004 4763 J	ENTREPRISE DE CONSTRUCTION DJIGUEMDE	9 607 400	-	23 882 837	-	Non conforme - Discordance entre montant de la lettre de soumission et montant figurant sur le devis quantitatif et estimatif ; - Omission de la sous-section VII (peinture-révetement) ; - Erreur de sommation au total I (Terrassement) - (Variation de +148,59%)	Non classée
0012 6749 F	MEGA CONSTRUCTION ET SERVICES Sarl	-	28 197 483	-	28 704 941	Conforme - Erreurs de quantité aux items II-2 et II-3 ; - Omission de la sous-section VIII-6 (fourniture et installation de plaque) - (Variation de +1,80%)	1 ^{er}
Attributaire	MEGA CONSTRUCTION ET SERVICES Sarl pour un montant de vingt-huit millions cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent quatre-vingt-trois (28 197 483) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours .						

Résultats provisoires

Lot 4 : construction de deux (02) salles de classe au CEG de Kuini dans la commune de Djigouéra

N° IFU	Désignation des prestataires	Montants lus en F CFA		Montants corrigés en F CFA		Observations	Classement
		En HT	En TTC	En HT	En TTC		
INFRACTUEUX (Absence de plis)							

prix à commande n°2025-002/RHBS/CR/CAB/PRM du 15 janvier 2025 pour la fourniture de pause-café et pause déjeuner lors des sessions des différentes commissions convoquées par le Conseil régional, les réceptions et des diners pour des invités de la PDSR et des commissions de relecture du PRD au profit du Conseil régional des Hauts-Bassins.

Date d'ouverture et d'examen des plis : vendredi 28 février 2025

Nombre de plis reçus : Trois (03). **Financement** : Budget du Conseil régional, gestion 2025

Publication de l'avis : Revue des marchés publics n°4079 du mercredi 19 février 2025, page 68.

Convocation de la CAM/CR-HBS : Lettre n°2025- 008/RHBS/CR/CAB/PRM du 20 février 2025.

Lot 1 : fourniture de pause-café et pause déjeuner lors des sessions des différentes commissions convoquées par le Conseil Régional, les réceptions et des diners pour des invités de la PDSR.

N° IFU	Désignation des prestataires	Montants lus en F CFA		Montants corrigés en F CFA		Observations	Classement
		Minimum	Maximum	Minimum	Maximum		
0019 1158 J	ORIANE SERVICES ET DISTRIBUTION	1 778 000 HT	3 456 000 HT	1 778 000 HT	3 456 000 HT	Conforme	2 ^{ème}
0003 0136 P	CROSSROADS CAFE	2 110 200 TTC	4 039 200 TTC	1 772 275 TTC	3 414 372 TTC	Conforme Rabais de 21,2%	1^{er}
0005 3123 R	GOLDEN RESTAURANT	2 111 780 TTC	4 091 560 TTC	2 111 780 TTC	4 091 560 TTC	Conforme	3 ^{ème}
Attributaire	CROSSROADS CAFE pour un montant minimum d'un million sept cent soixante-douze mille deux cent soixante-quinze (1 772 275) francs CFA TTC et un montant maximum de trois millions quatre cent quatorze mille trois cent soixante-douze (3 414 372) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de l'année budgétaire 2025 et sept (07) jours par commande .						

Lot 2 : fourniture de pause-café et pause déjeuner pour les commissions de relecture du PRD du Conseil Régional des Hauts-Bassins

N° IFU	Désignation des prestataires	Montants lus en F CFA		Montants corrigés en F CFA		Observations	Classement
		Minimum	Maximum	Minimum	Maximum		
0019 1158 J	ORIANE SERVICES ET DISTRIBUTION	5 210 500 HT	11 505 000 HT	5 210 500 HT	11 505 000 HT	Conforme	1 ^{er}
0003 0136 P	CROSSROADS CAFE	6 469 373 TTC	14 999 270 TTC	5 331 812 TTC	12 405 487 TTC	Conforme Rabais de 22,9%	3 ^{ème}
0005 3123 R	GOLDEN RESTAURANT	6 221 160 TTC	13 620 420 TTC	6 221 160 TTC	13 620 420 TTC	Conforme	2 ^{ème}
Attributaire	ORIANE SERVICES ET DISTRIBUTION pour un montant minimum de cinq millions deux cent dix mille cinq cent (5 210 500) francs CFA HT et un montant maximum de onze millions cinq cent cinq mille (11 505 000) francs CFA HT avec un délai d'exécution de l'année budgétaire 2025 et sept (07) jours par commande .						

Demande de prix à commande n°2025-08/CBDLS/M/CAB/DMP/SCP du 11 mars 2025 pour l'impression de valeurs inactives au profit de la Commune de Bobo-Dioulasso ; **Avis publié dans la revue des marchés publics** : quotidien n° 4097 du lundi 17 mars 2025

Référence de la convocation des membres de la Commission d'Attribution des Marchés : Lettre n°2025-047/CBDLS/M/CAB/DMP/ SCP du 20 mars 2025 ; **Nombre de lots** : Unique ; **Nombre de plis** : Trois (03) ; **Financement** : Budget Communal, Gestion 2025.

Soumissionnaire	Montant lu en francs CFA				Montant corrigé en francs CFA				Observations
	Minimum		Maximum		Minimum		Maximum		
	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	
Shiny Services Sarl	17 287 500	20 399 250	22 875 000	26 992 500	17 287 500	20 399 250	22 875 000	26 992 500	Non conforme : Absence de pièces administratives (ASF, ASC, AJT, ADRTLS, CNF, AIRC), malgré la lettre de complément de soumission n° 2025-049/CB/M/CAB/DMP du 26/03/2025. Non classé
NIDAP	15 218 500	17 957 830	20 090 000	23 706 200	15 218 500	17 957 830	20 090 000	23 706 200	Conforme : 1^{er}
OBC Sarl	15 875 000	-	20 900 000	-	17 225 000	-	22 650 000	-	Conforme : 2^{ème} Discordance de prix unitaire à l'item 4 : Deux mille cinq cent en lettre et 2 000 en chiffre. Ce qui entraine une augmentation de son offre HT minimum de 1 350 000 francs cfa et maximum de 1 750 000 francs cfa. Soit un taux de 8,51% minimum et 8,37% maximum.

Attributaire : NOUVELLE IMPRIMERIE DJIRE ART ET PUBLICITE (NIDAP) pour son montant lu toutes taxes comprises en minimum **dix-sept millions neuf cent cinquante-sept mille huit cent trente (17 957 830) francs CFA** et en maximum **vingt-sept millions deux cent cinquante-huit mille (27 258 000) francs CFA**, après une augmentation des quantités maximum de l'items 2, passant de 850 à 1200. Le taux d'augmentation est de 14,98%, avec un délai de livraison de l'année budgétaire 2025 et **trente (30) jours par commande** et un délai d'engagement de **soixante (60) jours**.

Résultats provisoires

SYNTHESE REGION DU PLATEAU CENTRAL

Synthèse des résultats de la Demande de prix N° 2025-002/RPCL/PGNZ/CBDRY/M/SG/PRM DU 31 JANVIER 2025 PORTANT TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES COMMERCIALES AU PROFIT DE LA COMMUNE DE BOUDRY.

LOT 1 : Travaux de construction de douze (12) boutiques de rue à Boudry centre + maisonnette compteur SONABEL + un bloc latrine à deux (02) postes au profit de la commune de Boudry.

LOT 2 : Travaux de construction de douze (12) boutiques de rue à Nedogo + deux (02) blocs de maisonnettes compteurs SONABEL au profit de la commune de Boudry.

Lot 3 : Travaux de réfection d'ouvrage commercial (boutiques de rue de Yaika + les deux (02) cafètes) au profit de la commune de Boudry.

Financement : FMD gestion 2025. **Publication de l'avis :** Quotidien des marchés publics N° 4091 du Vendredi 07 mars 2025. **Convocation de la CCAM :** N°2025-04/ RPCL/PGNZ/M/CCAM du 07 mars 2025. **Nombre de pli reçu dans le délai :** quarante-huit (48) plis dont lot 1 : dix-sept (17) plis ; lot 2 : vingt-trois (23) plis et lot 3 : huit (8) plis. **Nombre de pli reçu hors délai :** zéro (00) pli. **Date d'ouverture des plis :** 14 mars 2025. **Date de délibération :** 01 Avril 2025.

LOT 1 : M=0,6E+0,4P avec E = 42.761.905 ; P=34.265.626 ; 0,6E = 25.657.143 ; 0,4P = 13.706.250 ; M= 39.363.393 d'où 0,85M= 33.458.884 ; seuil de tolérance de 5% en deçà de l'offre anormalement basse = 31.785.940.

LOT 2 : M=0,6E+0,4P avec E = 42.761.905 ; P=36.015.827 ; 0,6E = 25.657.143 ; 0,4P = 14.406.331 ; M= 40.063.474 d'où 0,85M= 34.053.953 ; seuil de tolérance de 5% en deçà de l'offre anormalement basse = 32.351.255.

LOT 3 : M=0,6E+0,4P avec E = 13.354.024 ; P=10.498.042 ; 0,6E = 8.012.414 ; 0,4P = 4.199.217 ; M= 12.611.631 d'où 0,85M= 10.379.887 ; seuil de tolérance de 5% en deçà de l'offre anormalement basse = 9.860.892.

(NB : toutes les offres sont évaluées sur la base de TTC)

N°	Soumissionnaires	LOT	MONTANT LU		MONTANT CORRIGE		OBSERVATIONS
			HTVA	TTC	HTVA	TTC	
LOT 1 : Travaux de construction de douze (12) boutiques de rue à Boudry centre + maisonnette compteur SONABEL + un bloc latrine à deux (02) postes au profit de la commune de Boudry.							
01	BMS SARL	Lot 1	25 149 250	29 676 115	23 941 590	28 251 076	Offre financière anormalement basse (en deçà de la marge de tolérance de 5%) -Erreur de quantité à l'item III.9 des boutiques de rue : lire et prendre en compte 24 au lieu de 12. -Erreur de sommation du montant total HTVA de la maisonnette pour compteur SONABEL : lire et prendre en compte 1.410.879 au lieu de 2.391.320 -Erreur à l'item IV.4.2 de la latrine à 02 postes : lire et prendre en compte deux mille (2.000) en lettre au lieu de vingt mille (20.000) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires.
02	SO.GE.FA BTP	Lot 1	30 262 685	-	30 262 685	-	Conforme 13 ^{ième}
03	COLOSSAL	Lot 1	29 516 024	34 828 908	29 516 824	34 829 852	Conforme 8 ^{ième} -Erreur de quantité à l'item VI.1 des boutiques de rue : lire et prendre en compte 153,1 au lieu de 153.
04	CAMF	Lot 1		34 762 768	30 202 519	35 638 972	Conforme 7 ^{ième} -Erreur de quantité à l'item II.1 des boutiques de rue : lire et prendre en compte 4,249 au lieu de 4,259. -Erreur de quantité à l'item VI.2 des boutiques de rue : lire et prendre en compte 255 au lieu de 225. -I.1 de la maisonnette pour compteur SONABEL : lire et prendre en compte 1 en quantité au lieu de vide, puis application du prix unitaire le plus élevé des concurrents qui est 300.000. -Erreur de sommation du montant total HTVA de la latrine à 02 postes : lire et prendre en compte 4 031 375 au lieu de 3 811 375.
05	ACIFEB SARL	Lot 1		35 295 900	29 911 680	35 295 782	Conforme 10 ^{ième} Erreur de quantité à l'item II.6 des boutiques de rue : lire et prendre en compte 0,662 au lieu de 0,663.
06	2BC SARL	Lot 1	28 989 415	34 207 510	29 056 895	34 287 136	Conforme 6 ^{ième} Erreur de sommation du sous total VII d'un bloc de latrine à 02 postes : lire et prendre en compte 330.680 au lieu de 263.200
07	SOTRAC SARL	Lot 1		33 359 861	28 438 319	33 557 216	Conforme 3 ^{ième} -Erreur à l'item I.1.3 de la latrine à 02 postes : lire et prendre en compte trente mille (30.000) en lettre au lieu de soixante mille (60.000) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires. -Erreur de sommation du sous total II de la latrine à 02 postes : lire et prendre en compte 1.672.015 au lieu de 1.624.765. -Erreur de sommation du sous total V de la latrine à 02 postes : lire et prendre en compte 191.500 au lieu de 41.500.
08	EBS	Lot 1	31 531 767	-	30 587 417	-	Conforme 15 ^{ième} -Erreur de sommation du sous total IX de la latrine à 02 postes : lire et prendre en compte 70.000 au lieu de 1.014.350.
09	SO.GE.K	Lot 1	29 915 170	35 299 901	29 915 170	35 299 901	Conforme 11 ^{ième}
							Conforme 9 ^{ième}

Résultats provisoires

10	GSAD	Lot 1	29 843 226	-	29 843 226	-	-bordereau des prix unitaires autre que celui proposé par le DDPx -la commission se contente du montant lu et les prix unitaires en chiffre du devis.
11	GPS	Lot 1	28 319 560	33 417 081	28 325 560	33 424 161	Conforme 2 ^{ème} -Erreur à l'item II.5 de la maisonnette pour compteur SONABEL : lire et prendre en compte cent dix mille (110.000) en lettre au lieu de cent mille (100.000) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires. <i>Offre dans la limite de tolérance des 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; retenue et classée à l'issue de la confirmation des prix conformément aux dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/ MEF portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.</i>
12	ED	Lot 1	29 687 116	36 203 801	29.139.928	34 385 115	Conforme 14 ^{ème} -Erreur à l'item I.2 et I.3 des 12 boutiques de rue : lire et prendre en compte respectivement quatre cent soixante-quinze (475) et quatre cent soixante-quinze (475) en lettre au lieu de quatre mille sept cent cinquante (4.750) et quatre mille sept cent cinquante (4.750) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires -Item II.1 des 12 boutiques de rue : lire prix unitaire 37.000 et non 37.500. -Item VII.1 des 12 boutiques de rue : erreur de quantité, lire 1 et non 12. -Item VII.7- VII.8- VII.9- VII.10 des 12 boutiques de rue : lire prix unitaire 2.005 et non 2500 -item II.1 de maisonnette pour compteur SONABEL, lire quantité 0,198 et non 1.198 -item II.9 de maisonnette pour compteur SONABEL, lire prix unitaire 9.000 et non 9.500 -item V.5.1 de bloc latrine : lire prix unitaire 150 et non 150.000 -item VIII.8.2 de bloc latrine : lire prix unitaire 11.100 et non 11.000
13	ENTREPRISE S. BIKIENGA ET FRERES BTP	Lot 1		34 913 015	34 937 015	41 225 678	Offre écartée pour variation de plus de 15% -Item VII.9 des 12 boutiques de rue : lire quantité 24 et non 12 -le montant total du devis arrêté en TTC sans prendre en compte la TVA.
14	ERS SARL	Lot 1	28 813 615	34 000 066	28 831 615	34 021 306	Conforme 5 ^{ème} Erreur de sommation au SOUS TOTAL IV des 12 boutiques de rue : lire et prendre en compte 1.940.260 au lieu de 1.922.260
15	A.F SERVICE	Lot 1	29 938.575	-	29 839 575	-	Conforme 12 ^{ème} -Erreur à l'item 0.2 des 12 boutiques de rue : lire et prendre en compte mille (1.000) en lettre au lieu de cent mille (100.000) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires
16	E.Y. F	Lot 1	28 000 567	-	28 000 567	-	Conforme 1 ^{ère} <i>Offre dans la limite de tolérance des 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; retenue et classée à l'issue de la confirmation des prix conformément aux dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/ MEF portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.</i>
17	LOAD SERVICES SARL	Lot 1	28 813 559	34 000 000	28 813 559	34 000 000	Conforme 4 ^{ème}
LOT 2 : Travaux de construction de douze (12) boutiques de rue à Nedogo + deux (02) blocs de maisonnettes compteurs SONABEL au profit de la commune de Boudry.							
01	WEND SONGDA SERVICES	Lot 2	22 879 210	26 997 468	22 975 210	27 110 748	Offre financière anormalement basse (en deçà de la marge de tolérance de 5%) -Item VII.9 des 12 boutiques de rue : lire quantité 24 et non 12
02	GCE-BTP	Lot 2	29 950 885	-	32.421.465	-	Conforme 13 ^{ème} -Item II.10 et III.3 de maisonnette pour compteur SONABEL : lire et prendre en compte respectivement quatre mille cinq (4.005) et neuf mille (9.000) en lettre au lieu de quatre mille cinq cent (4.500) et neuf mille cinq cent (9.500) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires. -erreur de sommation du total général du devis : lire 32.421.465 HTVA et non 29.950.885 HTVA

Résultats provisoires

03	ETABLISSEMENT SAWADOGO & FILS	Lot 2	24 801 060	-	30 833 030	-	<p>Offre écartée pour variation de plus de 15%</p> <p>-Item VII.6 et VII.10 des 12 boutiques de rue : lire et prendre en compte respectivement cinq mille (5.000) et cinq mille (5.000) en lettre au lieu de quarante-cinq mille (45.000) et vide (0) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires.</p> <p>-Saut de l'item 10 et inversion des quantités des items 10 et 11 ; application de prix unitaire de 9.000 à l'item 10.</p> <p>-Le bloc de latrine non facturé donc application du prix unitaire le plus élevé des concurrents qui est E.L. S</p>
04	SO.GE.FA BTP	Lot 2	30 262 685	-	31 743 305	-	<p style="text-align: center;">Conforme 15^{ème}</p> <p>Au niveau du montant total HTVA de la maisonnette SONABEL : lire et prendre en compte pour 02 blocs au lieu de 01 bloc.</p>
05	COLOSSAL	Lot 2	28 916 804	34 121 829	33 383 854	39 392 948	<p style="text-align: center;">Conforme 8^{ème}</p> <p>-Erreur de quantité à l'item VI.1 : lire 153,1 et non 153</p> <p>-à prendre en compte le montant du bloc de latrine à 02 postes qui est 4.466.250</p>
06	SBUCO-BTP	Lot 2	28 898 505	34 100 236	28 898 505	34 100 236	Conforme 7 ^{ème}
07	KANDO 'S SERVICE INTERNATIONAL	Lot 2	28 975 310	-	28 975 310	-	Conforme 9 ^{ème}
08	CAMF	Lot 2		34 762 468	31 576 509	37 260 281	<p style="text-align: center;">Conforme 12^{ème}</p> <p>-Erreur de quantité à l'item II.1 des 12 boutiques de rue : lire 4,249 et non 4,259</p> <p>-Erreur de quantité à l'item IV.2 des 12 boutiques de rue : lire 255 et non 225</p> <p>- Erreur de quantité à l'item I.2 de la maisonnette pour compteur SONABEL : lire 1,190 et non 1</p> <p>- Au niveau du montant total HTVA de la maisonnette SONABEL : lire et prendre en compte pour 02 blocs au lieu de 01 bloc.</p> <p>-erreur de sommation du montant total du bloc latrine 02 postes : lire 4.031.375 au lieu de 3.811.375</p>
09	ACIFEB SARL	Lot 2		36 633 206	32 836 350	38 746 893	<p style="text-align: center;">Conforme 19^{ème}</p> <p>-Erreur de sommation du sous total V d'un (01) bloc de latrine a deux (02) postes : lire 290.000 au lieu de 90.000</p> <p>- Au niveau du montant total HTVA de la maisonnette SONABEL : lire et prendre en compte pour 02 blocs au lieu de 01 bloc.</p>
10	2BC SARL	Lot 2	30 277 795	35 727 798	30 345 275	35 807 425	<p style="text-align: center;">Conforme 16^{ème}</p> <p>Erreur de sommation du sous total VII d'un (01) bloc de latrine a deux (02) postes : lire 330.680 au lieu de 267.200</p>
11	SOTRAC SARL	Lot 2	29 373 524	34 660 758	29 490 774	34 799 113	<p style="text-align: center;">Conforme 11^{ème}</p> <p>-Item I.1.3 d'un (01) bloc de latrine a deux (02) postes : lire et prendre en compte trente mille (30.000) en lettre au lieu de soixante mille (60.000) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires.</p> <p>-erreur de sommation au sous total II d'un bloc latrine : lire 1.672.015 et non 1.624.765</p> <p>-erreur de sommation au sous total V d'un bloc latrine : lire 141.500 et non 41.500</p>
12	ESE INTERNATIONAL SARL	Lot 2		37 500 008,24	31 949 668	37 700 608	<p style="text-align: center;">Conforme 21^{ème}</p> <p>-erreur de sommation du montant général HTVA des 12 boutiques de rue : lire 25.212.049 et non 25.042.049</p>
13	SO.GE.K	Lot 2	30 042 370	35 449 997	31 509 840	37 181 611	<p style="text-align: center;">Conforme 14^{ème}</p> <p>-Erreur à l'item 0.1 et 0.2 des 12 boutiques de rue : lire et prendre en compte respectivement cent cinquante mille (150.000) et soixante-quinze mille (75.000) en lettre au lieu de deux cent cinquante mille (250.000) et cent deux mille deux cents (102.200) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires</p> <p>-au niveau de la maisonnette pour compteur SONABEL : lire et prendre en compte deux (02) blocs et non un (01) bloc</p>
14	GSAD	Lot 2	26 901 276	-	29 449 186	-	<p style="text-align: center;">Conforme 1^{ère}</p> <p>-Item IV.4.4 des 12 boutiques de rue : lire et prendre en compte douze mille (12.000) en lettre au lieu de huit mille (8.000) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires.</p> <p>-au niveau de la maisonnette pour compteur</p>

Résultats provisoires

							SONABEL : lire et prendre en compte deux (02) blocs et non un (01) bloc.
15	ECBL	Lot 2	28 865 405	34 061 178	28 865 405	34 061 178	Conforme 6 ^{ième}
16	ED	Lot 2	29 245 425	34 509 602	29 141 331	34 386 770	Conforme 10 ^{ième} -Erreur à l'item I.2 -I.3 et I.4 des 12 boutiques de rue : lire et prendre en compte respectivement quatre cent soixante-quinze (475) ; quatre cent soixante-quinze (475) et six mille (6.000) en lettre au lieu de quatre mille sept cent cinquante (4.750) ; quatre mille sept cent cinquante (4.750) et mille cinq cent (1.500) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires -Item II.1 des 12 boutiques de rue : lire prix unitaire 37.000 et non 37.500. -Item V.1-V.2 -V.4 des 12 boutiques de rue : lire prix unitaire 90.000-70.000-10.000 et non 100.000-80.000-10.500 -Item VII.1 des 12 boutiques de rue : erreur de quantité, lire 1 et non 12. -Item VII.7- VII.8- VII.9- VII.10 des 12 boutiques de rue : lire prix unitaire 2.005 et non 2500 -item II.1 de maisonnette pour compteur SONABEL, lire quantité 0,198 et non 1.198 -item IV.2 de maisonnette pour compteur SONABEL, lire prix unitaire 55.000 et non 50.000 -item V.5.1 de bloc latrine : lire prix unitaire 150 et non 150.000 -item VIII.8.2 de bloc latrine : lire prix unitaire 11.100 et non 11.000
17	P.2.E.M	Lot 2	27 148 259	-	30 691 686	-	Conforme 2 ^{ième} -Erreur de sommation du montant général HTVA des 12 boutiques de rue : lire 24.384.636 et non 24.234.636 -au niveau de la maisonnette pour compteur SONABEL : le montant total général HTVA doit être pour deux (02) blocs et non pour un (01) bloc. -sous total II de bloc latrine : lire 1.594.310 et non vide. -sous total VII de bloc latrine erroné du fait de l'absence de la quantité de l'item VII.7.2 : lire 347.550 et non 84.350
18	E.L. S	Lot 2	30 999 975	36 579 971	30 999 975	36 579 971	Conforme 18 ^{ième}
19	ENTREPRISE S. BIKIENGA ET FRERES BTP	Lot 2		33 845 095	35 218 685	41 558 048	Offre écartée pour variation de plus de 15% -Item VII.9 des 12 boutiques de rue : lire quantité 24 et non 12 -au niveau de la maisonnette pour compteur SONABEL : le montant TOTAL GENERAL HTVA doit être pour deux (02) blocs et non pour un (01) -le montant total du devis arrêté en TTC sans prendre en compte la TVA.
20	ERS SARL	Lot 2	31 456 900	37 119 142	31 480 900	37 147 462	Conforme 20 ^{ième} -Erreur de quantité à l'item IV.1 des 12 boutiques de rue : lire 97,920 et non 91,920
21	A.F SERVICE	Lot 2	30 903 185	-	32 583 805	-	Conforme 17 ^{ième} -au niveau de la maisonnette pour compteur SONABEL : le montant TOTAL GENERAL HTVA doit être pour deux (02) blocs et non pour un (01) bloc. Lire 3.361.240 et non 1.680.620
22	E.Y. F	Lot 2	28 400 166	-	28 400 166	-	Conforme 4 ^{ième}
23	LOAD SERVICES SARL	Lot 2	28 233 178	33 315 150	28 233 178	33 315 150	Conforme 3 ^{ième}
Lot 3 : Travaux de réfection d'ouvrage commercial (boutiques de rue de Yaika + les deux (02) cafètes) au profit de la commune de Boudry.							
01	ETABLISSEMENT SAWADOGO & FILS	Lot 3	5 802 733	-	9 385 544	-	Offre écartée pour variation de plus de 15% -Pas de cadre de devis ni de bordereau des prix unitaires pour le hangar en face de la mairie. -Application du prix unitaire le plus élevé des concurrents.
02	SO.GE.K	Lot 3	9 575 857	11 299 511	9 575 857	11 299 511	Conforme 5 ^{ième}
03	PC & S	Lot 3	8 836 122	10 426 624	8 836 122	10 426 624	Conforme 2 ^{ième}
04	P.2.E.M	Lot 3	8 476 152	-	8 576 656	-	Conforme 1 ^{ière} -Erreur de sommation au sous total 0 de la réfection des boutiques de rue de Yaika : lire 330.000 au lieu de 230.000. -erreur de quantité à l'item III.3 de l'aménagement du kiosque a la préfecture de Boudry : lire 19,080 et non 19,0080 Offre dans la limite de tolérance des 5% en deçà du

Résultats provisoires

							seuil de l'offre anormalement basse ; retenue et classée à l'issue de la confirmation des prix conformément aux dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/ MEF portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publiques.
05	E.L. S	Lot 3		10 073 496	10 615 816	12 526 663	Offre écartée pour variation de plus de 15% -erreur de quantité à l'item II.5 de l'aménagement du kiosque à la préfecture de Boudry : lire 0,540 et non 0,6 -erreur de sommation du sous total VII de l'aménagement du kiosque à la préfecture de Boudry : lire 1.500.000 et non 1.999.640 -saut de l'item IV.4 aménagements d'un hangar en face de la mairie, donc application du prix unitaire le plus élevé des concurrents qui est 5.000.
06	ACS-BTP SARL	Lot 3	8 785 666	10 367 086	8 905 916	10 508 981	Conforme 3 ^{ème} -montant du sous total III (120.250) de la réfection des boutiques de rue de Yaika non pris en compte dans la sommation.
07	A.F SERVICE	Lot 3	10 031 024	-	9 484 584	-	Conforme 4 ^{ème} -Erreur de sommation du total général HTVA du devis : lire 9.484.584 et non 10.031.024
08	E.Y. F	Lot 3	8 000 742	-	8 000 742	-	Offre financière anormalement basse (en deçà de la marge de tolérance de 5%)
Attributaire provisoire du LOT 1			EYF pour un montant HTVA de : Vingt-huit millions cinq cent soixante-sept (28 000 567) FRANCS CFA HTVA avec un délai d'exécution de 90 jours.				
Attributaire provisoire du LOT 2			GSAD pour un montant HTVA de : vingt-six millions neuf cent un mille deux cent soixante-seize (26 901 276) FRANCS CFA HTVA avec un délai d'exécution de 90 jours.				
Attributaire provisoire du LOT 3			P.2E.M pour un montant HTVA de : huit millions quatre cent soixante-seize mille cent cinquante-deux (8 476 152) FRANCS CFA HTVA avec un délai d'exécution de 90 jours.				

Synthèse des résultats de la Demande de prix N° 2025-001/RPCL/PGNZ/CBDRY/M/SG/PRM DU 31 JANVIER 2025 PORTANT TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ADMINISTRATIF+ UN BLOC DE LATRINE A DEUX (02) POSTES AU CEG DE MANKARGA T. AU PROFIT DE LA COMMUNE DE BOUDRY. Financement : FMD gestion 2025. Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics N° 4091 du Vendredi 07 mars 2025. Convocation de la CCAM : N°2025-03/ RPCL/PGNZ/M/CCAM du 07 mars 2025. Nombre de pli reçu dans le délai : huit (08) plis. Nombre de pli reçu hors délai : zéro (00) pli. Date d'ouverture des plis : 14 mars 2025. Date de délibération : 01 avril 2025. LOT unique : M=0,6E+0,4P avec E = 30.000.000 ; P=26.680.863 ; 0,6E = 18.000.000 ; 0,4P = 10.672.345 ; M= 28.672.345 d'où 0,85M= 24.371.493 ; seuil de tolérance de 5% en deçà de l'offre anormalement basse = 23.152.919.
(NB : toutes les offres sont évaluées sur la base de TTC)

N°	Soumissionnaires	LOT	MONTANT LU		MONTANT CORRIGE		OBSERVATIONS
			HTVA	TTC	HTVA	TTC	
01	GCE-BTP	Lot UNIQUE	21 461.373	-	21 413 373	-	Offre écartée -Caution de soumission non fournie. - Erreur de quantité à l'item VI.9 : lire 20,8 et non 28,8
02	VIL-WENDE	Lot UNIQUE	24 499 464	-	24 499 464	-	Conforme : 6^{ème}
03	ACIFEB SARL	Lot UNIQUE	20 920 641	24 686 356	20 920 641	24 686 356	Conforme : 3^{ème}
04	2BC SARL	Lot UNIQUE	24 217 018	28 576 081	24 216 318	28 575 255	Conforme : 5^{ème} Erreur de quantité à l'item III.3 : lire 0,170 et non 0,18
05	SOTRAC SARL	Lot UNIQUE	20 910 086	24 673 901	20 910 086	24 673 901	Conforme : 2^{ème}
06	S.G.C.E SARL	Lot UNIQUE	20 090 045	-	20 510 515	-	Conforme : 1^{er} -Erreur de quantité à l'item I.2 du Bâtiment administratif : lire 260,46 et non 250,46 -Erreur de quantité à l'item II.3 du Bâtiment administratif : lire 6,749 et non 2,170 -Erreur de multiplication à l'item VI.4 du Bâtiment administratif : 115,4X1.500=173.100 et non 172.650 -Erreur de multiplication à l'item III.5 de bloc de latrine à deux (02) postes : 26,130X3.000=78.390 et non 78.480 Offre dans la limite de tolérance des 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; retenue et classée à l'issue de la confirmation des prix conformément aux dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/ MEF portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publiques.
07	ETABLISSEMENT WENDKUUNI	Lot UNIQUE	22 643 010	26 718 752	22 643 010	26 718 752	Conforme : 4^{ème}
08	LOAD SERVICES SARL	Lot UNIQUE	24 576 271	29 000 000	24 576 271	29 000 000	Conforme : 7^{ème}
Attributaire provisoire du LOT unique			S.G.C.E SARL pour un montant HTVA de : Vingt millions quatre-vingt-dix mille quarante-cinq (20 090 045) FRANCS CFA HTVA avec un délai d'exécution de 90 jours.				

Résultats provisoires

Synthèse des résultats de la Demande de prix N° 2025-005/RPCL/PGNZ/CBDRY/M/SG/PRM DU 31 JANVIER 2025 PORTANT TRAVAUX DE REALISATION DE QUATRE (04) PARCS DE VACCINATION A BETAIL A NEDOGO PEULH, NEDOGO, BOURMA ET BOENA AU PROFIT DE LA COMMUNE DE BOUDRY. Financement : FMD gestion 2025. Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics N° 4091 du Vendredi 07 mars 2025. Convocation de la CCAM : N°2025-06/ RPCL/PGNZ/M/CCAM du 07 mars 2025.
Nombre de pli reçu dans le délai : dix-sept (17) plis. Nombre de pli reçu hors délai : zéro (00) pli.
Date d'ouverture des plis : 14 mars 2025. Date de délibération : 01 Avril 2025.
LOT unique : M=0,6E+0,4P avec E = 52.000.000 ; P=40.842.595 ; 0,6E = 31.200.000 ; 0,4P = 16.337.038 ; M= 47.537.038 d'où 0,85M= 40.406.482 ; seuil de tolérance de 5% en deçà de l'offre anormalement basse = 38.386.158.
 (NB : toutes les offres sont évaluées sur la base de TTC)

N°	Soumissionnaires	LOT	MONTANT LU		MONTANT CORRIGE		OBSERVATIONS
			HTVA	TTC	HTVA	TTC	
01	SO.GE.FA BTP	Lot UNIQUE	35.334.760	-	35.334.760	-	Conforme : 12^{ième}
02	APPRO MAT SARL	Lot UNIQUE	32 628 100	38 501 158	32 628 100	38 501 158	Conforme : 1^{er} Offre dans la limite de tolérance des 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; retenue et classée à l'issue de la confirmation des prix conformément aux dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/ MEF portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
03	CAMF	Lot UNIQUE	34 779 220	41 039 480	34 779 220	41 039 480	Conforme : 6^{ième}
04	SBUCO BTP	Lot UNIQUE	35 136 640	41 461 235	35 136 640	41 461 235	Conforme : 8^{ième}
05	EKMF INTERNATIONALE SARL	Lot UNIQUE	27 311 740	-	27 311 740	-	Offre financière anormalement basse (en deçà de la marge de tolérance de 5%)
06	SOTRAC SARL	Lot UNIQUE	35 319 920	41 677 506	35 319 920	41 677 506	Conforme : 11^{ième}
07	BATIFOR	Lot UNIQUE	38 381 880	45 290 618	38 381 880	45 290 618	Conforme : 15^{ième}
08	NATOU CONSULTING & SERVICES SARL	Lot UNIQUE	34 596 120	40 823 420	34 596 120	40 823 422	Conforme : 4^{ième} Erreur du montant lu TTC en lettre.
09	SORIF SARL	Lot UNIQUE	34 768 840	41 027 231	34 768 840	41 027 231	Conforme : 5^{ième}
10	OUEDAF SARL BTP	Lot UNIQUE	32 400 340	39 232 401	32 400 343	38 232 405	Offre financière anormalement basse (en deçà de la marge de tolérance de 5%) Erreur de sommation du MONTANT TOTAL TTC : lire et prendre en compte 38.232.405 au lieu de 39.232.401 au niveau du devis.
11	S.G.C.E SARL	Lot UNIQUE	34 901 440	-	34 890 720	-	Conforme : 7^{ième} -Erreur de quantité à l'item I.3 de Parc de vaccination : lire 2,08 au lieu de 2,8 - Erreur de sommation du MONTANT TOTAL HTVA : lire et prendre en compte 34.890.720 au lieu de 34.901.440 au niveau du devis.
12	WEMOS	Lot UNIQUE	38 008 080	44 849 534	38 008 080	44 849 534	Conforme : 14^{ième}
13	ERS SARL	Lot UNIQUE	33 988 680	40 106 642	33 988 680	40 106 642	Conforme : 3^{ième} Offre dans la limite de tolérance des 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; retenue et classée à l'issue de la confirmation des prix conformément aux dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/ MEF portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
14	ACS-BTP SARL	Lot UNIQUE	35 218 400	41 557 712	35 218 400	41 557 712	Conforme : 10^{ième}
15	E. BA.SY.F	Lot UNIQUE	37 801 240	44 605 463	37 801 240	44 605 463	Conforme : 13^{ième}
16	A.F SERVICE	Lot UNIQUE	35 214 760	-	33 922 360	-	Conforme : 9^{ième} -Erreur à l'item II.6 de parc de vaccination : lire et prendre en compte dix mille (10.000) en lettre au lieu de sept mille (7.000) en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires -Erreur à l'item III.1 de parc de vaccination : lire et prendre en compte sept mille (7.000) en lettre au lieu de dix mille (10.000) en chiffre au niveau du bordereau des prix

Résultats provisoires

						CV au même moment, soit de 2008 à nos jours et 2012 à nos jours) -Offre anormalement basse -Erreur de reportage de quantité au niveau de l'item 3.1 de latrine, douche (0,53 au lieu de 0,52)	
	LAAFI LA BUMBU	26 105 160	30 804 089	-	-	Conforme	3 ^e
	SGCE SARL	26 616 000	-	26 113 800	-	Erreur de calcul au niveau de l'item 2.2 de cuisine (2,58*7500=18 600 au lieu de 186 000)	4 ^e
	ETABLISSEMENT YAMBRESSINGA & FRERES (EYF)	24 416 100	-	25 016 100	-	Conforme Contradiction entre le montant en chiffre (225 000) et celui en lettre (quatre cent vingt-cinq mille francs) à l'item 8.1 du logement de Maitre	1 ^{er}
Lot 8	GLOBAL BOWENDSONGRE BUSINESS SARL	48 066 610	-	-	-	Conforme	1 ^{er}
	COMPTOIR NABONSWEND DU PAPIER	48 150 822	-	-	-	Conforme	2 ^e
	PROGRESS AND PROFIT INTERNATIONAL	48 235 034	-	48 300 822	-	-Erreur de calcul au niveau du total III réhabilitation de 4 salles de classes au LDM (24 281 356 au lieu de 24 215 568)	3 ^e
	POUGD WENDE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	44 114 904	52 055 587	44 648 779	52 685 560	Non conforme -Absence de certificat de visite de site -Absence d'agrément technique -Erreur de reportage de quantité au niveau de l'item V.2 de réhabilitation de l'administration du LDM (123,67 au lieu de 26,32) -Erreur de calcul du total III. Réhabilitation de 4 salles de classes au LDM (19 355295 au lieu de 19 555 295) -Erreur de calcul du sous total VIII. Réhabilitation de 4 salles de classes (3 452 970 au lieu de 3 652 970) -Erreur de reportage de quantité au niveau de III.2 de réhabilitation de 4 salles de classes (1,48 au lieu de 1,43).	Non classé
	GESER-FA-SARL	39 610 168	46 739 998	39 611 068	46 741 060	Non conforme -Formulaire EXP 3.2 a) et 3.2 b) non renseignés -Pour le personnel d'encadrement le Chef de chantier GYENGANI Hippolithe est un Consultant individuel et non un employé de l'entreprise -L'expérience de la plupart du personnel n'est pas requise -L'expérience de PEMOU Racine Eder non requise (diplôme délivré en 2023) -Erreur de reportage de quantité au niveau de VI.1 de réhabilitation de 4 salles de classes (462,25 au lieu de 463,25) -Signature de GYENGANI Hippolithe non conforme -Signature de OUEDRAOGO Sombéwindin Arnel Lionel non conforme	Non classé
	BSR	38 983 051	46 000 000	-	-	Non Conforme -Absence de certificat de visite de site -Absence de reçu d'achat de dossier -Absence de pièces administratives (ASC, DRTLS, CNF) malgré la notification de la lettre N°2025-001/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 24/02/2025	Non classé
	TDG INTER SARL	41 076 302	48 470 036	-	-	Non conforme -Formulaire EXP 3.2 a) et 3.2 b) non renseignés -Facture N°0045/2023 délivrée par KTS non normalisée (facturée avec TVA mais ne comporte pas de sticker) -Méthodologie des travaux non détaillée (mise en œuvre des travaux non détaillée) -Planning incohérent (les corps d'état de maçonnerie, charpente et terrassement sont exécutés à la même période) -Le conducteur des travaux Jules Sorgho ainsi que les autres ouvriers sont employés en même temps par l'entreprise Darée-Yandé (selon les attestations de travaux fournis) et TDG Inter Sarl (selon les CV) -Sur les CV, TDG Inter Sarl est employeur depuis 2020 alors que selon le RCCM, l'entreprise est créée en 2021	Non classé
	GBC	37 771 535	44 570 411	-	-	Non conforme -L'attestation de non faillite et l'attestation d'inscription au registre de commerce non authentiques -Agrément technique expiré depuis Août 2024 (la demande de renouvellement devrait être introduite trois mois avant l'expiration selon les textes alors que la	Non classé

Résultats provisoires

10	EKYF	Lot 2	14 250 000	16 815 000	14 250 000	16 815 000	Conforme 10 ^{ième}
11	DIARGAL GLOBAL SERVICES INTERNATIONAL SARL	Lot 2	13 080 000	15 434 400	13 080 000	15 434 400	Conforme 2 ^{ième} Offre dans la limite de tolérance des 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; retenue et classée à l'issue de la confirmation des prix conformément aux dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
12	ERS SARL	Lot 2	13 513 500	15 945 930	13 513 500	15 945 930	Conforme 6 ^{ième}
13	TREE B SERVICES	Lot 2	15 024 000	-	15 024 000	-	Conforme 12 ^{ième}
Lot 3 : réalisation de trois (03) forages positifs à Rikomtenga; au détachement militaire de Boudry et à Tamissi (école) au profit de la commune de Boudry							
01	SODISATF	Lot 3	15 757 500	18 593 850	15 757 500	18 593 850	Conforme 10 ^{ième}
02	CAMF	Lot 3	13 554 000	15 993 720	13 554 000	15 993 720	Conforme 3 ^{ième}
03	E.S.O	Lot 3	14 424 000	-	14 424 000	-	Conforme 8 ^{ième}
04	BATIFOR	Lot 3	13 572 000	16 014 960	13 572 000	16 014 960	Conforme 5 ^{ième}
05	MTP SARL	Lot 3	13 380 000	-	13 380 000	-	Conforme 1 ^{ière} Offre dans la limite de tolérance des 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; retenue et classée à l'issue de la confirmation des prix conformément aux dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
06	ECNF SARL	Lot 3	13 559 700	-	13 559 700	-	Conforme 4 ^{ième}
07	SO.GE.K SARL	Lot 3	13 813 500	16 299 930	13 813 500	16 299 930	Conforme 6 ^{ième}
08	EKYF	Lot 3	14 250 000	16 815 000	14 250 000	16 815 000	Conforme 7 ^{ième}
09	ERS SARL	Lot 3	13 500 000	15 930 000	13 500 000	15 930 000	Conforme 2 ^{ième}
10	TREE B SERVICES	Lot 3	15 024 000	-	15 024 000	-	Conforme 9 ^{ième}
Lot 4 : réalisation de trois (03) forages positifs à Ouayalgui V2 (Tangsèga); Pittyn (CSPS) et à Bingré (Badnogo) au profit de la commune de Boudry.							
01	ESIF	Lot 4	16 560 000	-	16 560 000	-	Conforme 7 ^{ième}
02	CAMF	Lot 4	14 004 000	16 524 720	14 004 000	16 524 720	Conforme 2 ^{ième} Offre dans la limite de tolérance des 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; retenue et classée à l'issue de la confirmation des prix conformément aux dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
03	MTP SARL	Lot 4	13 740 000	-	13 740 000	-	Conforme 1 ^{ière} Offre dans la limite de tolérance des 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse ; retenue et classée à l'issue de la confirmation des prix conformément aux dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
04	SO.GE.K SARL	Lot 4	14 364 000	16 949 520	14 364 000	16 949 520	Conforme 3 ^{ième}
05	EKYF	Lot 4	14 550 000	17 169 000	14 550 000	17 169 000	Conforme 5 ^{ième}
06	ERS SARL	Lot 4	14 515 500	17 128 290	14 515 500	17 128 290	Conforme 4 ^{ième}
07	TREE B SERVICES	Lot 4	15 024 000	-	15 024 000	-	Conforme 6 ^{ième}
Attributaire provisoire LOT 1		ERS SARL pour un montant TTC de : dix-neuf millions neuf cent trente-trois mille cinq cent quarante (19 933 540) FRANCS CFA avec un délai d'exécution de 45 jours.					
Attributaire provisoire LOT 2		BMS SARL pour un montant TTC de : quinze millions cent vingt-neuf mille neuf cent soixante (15 129 960) FRANCS CFA avec un délai d'exécution de 45 jours.					
Attributaire provisoire LOT 3		MTP SARL pour un montant HTVA de : treize millions trois cent quatre-vingt mille (13 380 000) FRANCS CFA avec un délai d'exécution de 45 jours.					
Attributaire provisoire LOT 4		MTP SARL pour un montant HTVA de : treize millions sept cent quarante mille (13 740 000) FRANCS CFA avec un délai d'exécution de 45 jours.					

RECTIFICATIF des Résultats de l'appel d'offres ouvert n°2025-01/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 02 janvier 2025 suite à l'extrait de décision N°2025-L0115/ARCOP/ORD du 09/04/2025 relatif à l'application des termes du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024 par la CCAM

Objet : Appel d'offres ouvert n°2025-01/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 02 janvier 2025 portant travaux de **construction et réhabilitation d'infrastructures scolaires au profit de la commune de Mogtédó**

Lot 1 : Construction d'un CEG (04 salles de classes+un bloc administratif y compris salle de prof et 02 blocs de latrines à 04 postes) à Nobsin au profit de la commune de Mogtédó ; budget communal/Fonds minier ; délai d'exécution : 90 jours

Lot 2 : Construction d'un CEG (04 salles de classes+un bloc administratif y compris salle de prof, et 02 blocs de latrines à 04 postes) tampon entre MV1 ; MV2 et BV2 au profit de la commune de Mogtédó ; budget communal/Fonds minier ; délai d'exécution : 90 jours

Lot 3 : Construction d'un CEG (04 salles de classes+un bloc administratif y compris salle de prof, et 02 blocs de latrines à 04 postes) tampon entre MV3 ; MV4 ; MV5 ; BV1 et Gadghin au profit de la commune de Mogtédó ; budget communal/Fonds minier ; délai d'exécution : 90 jours

Résultats provisoires

- Lot 4 :** Construction de 03 salles de classe +bureau+magasin et 1 bloc de latrines à 4 postes à Mogtédó V5 au profit de la commune de Mogtédó ; budget communal/Fonds minier ; délai d'exécution : 90 jours
- Lot 5 :** Construction de quatre (04) logements (F3+cuisine externe +latrine) d'enseignants à l'école Mogtédó V4 au profit de la commune de Mogtédó ; budget communal/Fonds minier ; délai d'exécution : 90 jours
- Lot 6 :** Construction de trois (03) logements (F3+cuisine externe +latrine) d'enseignants à l'école Mogtédó V2 au profit de la commune de Mogtédó ; budget communal/Fonds minier ; délai d'exécution : 90 jours
- Lot 7 :** Construction de trois (03) logements (F3+cuisine externe +latrine) d'enseignants à l'école Bomboré V1 au profit de la commune de Mogtédó ; budget communal/Fonds minier ; délai d'exécution : 90 jours
- Lot 8 :** Réhabilitation de six (06) salles de classes, du bâtiment administratif et de la salle de prof du LDM au profit de la commune de Mogtédó ; budget communal/Fonds minier ; délai d'exécution : 60 jours
- Lot 9 :** Réhabilitation de trois (03) salles de classes+bureau+magasin à l'école Mogtédó AB et à l'école Mogtédó V2 au profit de la commune de Mogtédó ; budget communal/Fonds minier ; délai d'exécution : 60 jours
- Lot 10 :** Construction d'une cuisine et de deux (02) blocs de latrines à quatre (04) postes à l'école Bomboré V1 au profit de la commune de Mogtédó ; budget communal/Fonds minier ; délai d'exécution : 60 jours
- Lot 11 :** Construction d'un magasin à l'école Mogtédó V4 au profit de la commune de Mogtédó ; budget communal/Fonds minier ; délai d'exécution : 30 jours

Publication : Revue des marchés publics n°4060 du jeudi 23 janvier 2025
Convocation de la CCAM : lettre n°2025-05/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 03 février 2025

Date de dépouillement : 24 février 2025

Nombre de soumissionnaires participants : lot1 : 23 lot2 : 09 lot3 : 23 lot4 : 10 lot5 : 24 lot6 : 18 lot7 : 11
lot8 : 08 lot9 : 20 lot10 : 13 lot11 : 12

LOTS	SOUSMISSIONNAIRES	MONTANT LU		MONTANT CORRIGE		OBSERVATIONS	RANG
		MONTANT EN FCFA HTVA	MONTANT EN FCFA TTC	MONTANT EN FCFA HTVA	MONTANT EN FCFA TTC		
Lot 1	Groupement ETS INTEGRALE AFRIQUE/ OZAMBOUE	49 379 049	58 267 278	49 979 150	58 975 397	<p style="text-align: center;">Non conforme</p> -Contradiction entre le montant en lettre et celui en chiffres au niveau de 04 salles de classes à l'item I-1 (non facturée et non 500 000) et à l'item I-2 (500 000 au lieu de 200 000) -ASC non valide -Absence de pièces administratives (ASF, AJT)	Non classé
	GCE BTP	44 913 796	-	45 153 796	-	<p style="text-align: center;">Conforme</p> Erreur de calcul du total général Bloc pédagogique 4 salles de classes (27 849 655 au lieu de 27 609 655)	8 ^e
	BARACK BARAKA SARL	40 006 066	47 207 158	-	-	<p style="text-align: center;">Non conforme</p> Offre anormalement basse	Non classé
	EKMF International Sarl	42 331 546	-	42 914 746	-	<p style="text-align: center;">Conforme</p> Contradiction entre le montant en lettre et celui en chiffre au niveau de 4-1 du V de latrine à 4 postes (30 000 au lieu de 3000).	5 ^e
	ACIFEB SARL	41 110 211	48 510 049	41 109 985	48 509 782	<p style="text-align: center;">Conforme</p> Erreur de reportage de quantité au niveau de 1.3 de l'administration (5,145 au lieu de 5,152) Erreur de reportage de quantité au niveau de l'item 2.1 de l'administration (1,374 au lieu de 1,375) Erreur de reportage de quantité au niveau de l'item 2.13 des 04 salles de classes (588,8 au lieu de 588,88)	2 ^e
	ETRACOM SARL	42 354 823	49 978 691	-	-	<p style="text-align: center;">Non conforme</p> -L'attestation de la CNSS fournie n'est pas conforme à l'agrément B4 fourni (3 personnes déclarées au lieu de 16) -L'attestation de situation fiscale non authentique -Formulaire EXP 3.2 a) et 3.2 b) non renseignés -Le conducteur des travaux COMPAORE Sibiri Mohamed et COMPAORE Sidbé Romuald Styven n'ont pas les cinq (05) ans d'expérience au vu des CV et attestation de travail fournis -Méthodologie non convainquant (la méthodologie ne fait pas ressortir clairement la mise en œuvre des tâches des ouvrages) -Planning non conforme (les travaux de remblai interviennent dans le chronogramme avant l'exécution des bétons et des maçonneries, chose impossible car le remblai est étalé après la mise en œuvre des parpaings ou longrines)	Non classé
	Burkina Building Corporation Sarl (2 BC SARL)	40 002 314	47 202 731	42 293 814	49 906 700	<p style="text-align: center;">Conforme</p> Erreur de calcul au niveau de sous total latrine à 04 postes (2 719 300 au lieu de 1 573 550)	4 ^e
	ECF SARL	40 737 343	48 070 065	40 903 818	48 266 505	<p style="text-align: center;">Conforme</p> Erreur de calcul au niveau de super structure de 4 salles de classes (1,85*90 000 = 166 500 et 1,85*90 000 = 25)	1 ^{er}
	ENTREPRISE SOUGOURINOOMA	43 156 887	-	-	-	<p style="text-align: center;">Non conforme</p> -Absence de certificat de visite de site -Absence de pièces administratives (CNF et AIRC) malgré la notification de la lettre N°2025-001/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 24/02/2025	Non classé
	GRACE	45 774 600	-	45 215 335	-	<p style="text-align: center;">Non conforme</p>	Non

Résultats provisoires

PEGDEWENDE						-Absence de certificat de visite de site -Contradiction entre le montant en lettre et celui en chiffre au niveau de 0.5 de bloc pédagogique (2500 au lieu de 2000) -Contradiction entre le montant en lettre et celui en chiffre au niveau de 1.2 de latrine (250 au lieu de 250 000) -Contradiction entre le montant en lettre et celui en chiffre au niveau de 3.3 de latrine (2005 au lieu de 2500).	classé
ENTREPRISE FIMBA	42 709 625	50 397 358	44 666 960	52 707 013		Conforme -Erreur de calcul du sous total administration et salle des profs (11 877 210 au lieu de 10 988 885) -Erreur de calcul du sous total bloc pédagogique (26 980 460 au lieu de 25 911 450)	7 ^e
LOAD SERVICES SARL	38 519 100	45 452 538	-	-		Non conforme Offre anormalement basse	Non classé
SBUCO BTP	42 582 191	50 246 985	-	-		-Absence de certificat de visite de site -Absence de pièces administratives (ASC, DRTL5)	Non classé
CONSTRUCTION AFRIQUE DEVELOPPEMENT (CAD)	42 258 889	49 865 489	-	-		Conforme	3 ^e
ICADE SARL	49 465 433	58 369 211	53 066 553	62 618 533		Non conforme -Offre hors enveloppe -Absence de certificat de visite de site -Montant du sous total latrine non multipliée par 2 : (3 601 120*2 = 7 202 240).	Non classé
BCGC	40 772 046	48 111 014	-	-		Non conforme Absence de l'ASF malgré la notification de la lettre N°2025-001/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 24/02/2025	Non classé
TDG INTER SARL	42 656 414	50 334 569	46 256 495	54 582 664		Non conforme -Formulaire EXP 3.2 a) et 3.2 b) non renseignés -Facture N°0045/2023 délivrée par KTS non normalisée (facturée avec TVA mais ne comporte pas de sticker) -Méthodologie des travaux non détaillée (mise en œuvre des travaux non détaillée) -Planning incohérent (les corps d'état de maçonnerie, charpente et terrassement sont exécutés à la même période) -Le conducteur des travaux Jules Sorgho ainsi que les autres ouvriers sont employés en même temps par l'entreprise Darée-Yandé (selon les attestations de travaux fournis) et TDG Inter Sarl (selon les CV) -Sur les CV, TDG Inter Sarl est employeur depuis 2020 alors que selon le RCCM, l'entreprise est créée en 2021 -L'item 1.6 de bloc pédagogique non facturé (application de la facturation la plus élevée des soumissionnaires du lot1) -Montant du sous total latrine non multiplié par 2 (3 600 080*2=7 200 160)	Non classé
GVC	47 958 561	-	49 826 371	-		Non conforme -Personnel déclaré non conforme à l'agrément fourni -Formulaire EXP 3.2 a) et 3.2 b) non renseignés -Ubiquité du personnel (les mêmes personnes sont à GBC selon les attestations de travail et à GVC selon les CV au même moment, soit de 2008 à nos jours et 2012 à nos jours) -L'attestation de mise à disposition de GESEB est douteuse -La carte grise de la citerne immatriculée 11 KL5876 est illisible -Montant du sous total latrine non multipliée par 2 (3 600 080*2=7 200 160)	Non classé
ETABLISSEMENT LANKOA SERVICES	41 518 281	48 991 572	43 510 286	51 342 132		Conforme -Omission du sous total de travaux préparatoire du bloc pédagogique, 4 salles de classes -Erreur de calcul au niveau de l'item 4.2 de latrine (2*25 000= 50 000 et non 2*25 000= 4000)	6 ^e
ACMG SARL	50 212 381	59 250 610	-	-		Non conforme -Absence de pièces administratives (ASF, ASC, DRTL5, AJT, CNF et AIRC) malgré la notification de la lettre N°2025-001/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 24/02/2025	Non classé
EOFF	40 002 515	47 202 967	39 928 489	47 115 617		Non conforme -Offre anormalement basse -Contradiction entre le prix unitaire en chiffre (95 000) et celui en lettre (quatre-vingt-quinze francs) à l'item 2.7 (Administration + salle des professeurs)	Non classé
TENGA NOMWENDE	50 264 632	-	-	-		Non conforme	Non

Résultats provisoires

	BAT ET SERVICES					Absence de pièces administratives (ASF, CNF et AIRC) malgré la notification de la lettre N°2025-001/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 24/02/2025	classé
	ETABLISSEMENT NEKELETOUMBA	50 291 127	-	-	-	Conforme	9 ^e
	GLOBAL BOWENDSONGRE SUSICNESS	50 287 535	-	-	-	Conforme	2 ^e
	COMPTOIR NABONSWEND DU PAPIER	50 207 535	-	-	-	Non conforme Absence de pièces administratives (ASF, ASC, DRTLS, CNF, AJT et AIRC) malgré la notification de la lettre N°2025-001/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 24/02/2025	Non classé
	PROGRESS AND PROFIT INTERNATIONAL	50 247 535	-	-	-	Non conforme Absence de pièces administratives (ASF, ASC, DRTLS, CNF, AJT et AIRC) malgré la notification de la lettre N°2025-001/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 24/02/2025	Non classé
Lot 2	ETRACOM SARL	42 354 823	49 978 691	-	-	Non conforme -L'attestation de la CNSS fournie n'est pas conforme à l'agrément B4 fourni (3 personnes déclarées au lieu de 16) -L'attestation de situation fiscale non authentique -Formulaire EXP 3.2 a) et 3.2 b) non renseignés -Le conducteur des travaux COMPAORE Sibiri Mohamed et COMPAORE Sidbé Romuald Styven n'ont pas les cinq (05) ans d'expérience au vu des CV et attestation de travail fournis -Méthodologie non convainquant (la méthodologie ne fait pas ressortir clairement la mise en œuvre des tâches des ouvrages) -Planning non conforme (les travaux de remblai interviennent dans le chronogramme avant l'exécution des bétons et des maçonneries, chose impossible car le remblai est étalé après la mise en œuvre des parpaings ou longrines	Non classé
	T.D.G INTER SARL	42 656 414	50 334 569	46 871 495	55 308 364	Non conforme -Formulaire EXP 3.2 a) et 3.2 b) non renseignés -Facture N°0045/2023 délivrée par KTS non normalisée (facturée avec TVA mais ne comporte pas de sticker) -Méthodologie des travaux non détaillée (mise en œuvre des travaux non détaillée) -Planning incohérent (les corps d'état de maçonnerie, charpente et terrassement sont exécutés à la même période) -Le conducteur des travaux Jules Sorgho ainsi que les autres ouvriers sont employés en même temps par l'entreprise Darée-Yandé (selon les attestations de travaux fournis) et TDG Inter Sarl (selon les CV) -Sur les CV, TDG Inter Sarl est employeur depuis 2020 alors que selon le RCCM, l'entreprise est créée en 2021 -Non facturation de l'item 1.6 de terrassement de bloc pédagogique -Total latrine a 4 postes non multiplié par 2 (3 600 080*2= 7 200 160)	Non classé
	GVC	45 007 411	-	48 224 530	-	Non conforme -Personnel déclaré non conforme à l'agrément fourni -Formulaire EXP 3.2 a) et 3.2 b) non renseignés -Ubiquité du personnel (les mêmes personnes sont à GBC selon les attestations de travail et à GVC selon les CV au même moment, soit de 2008 à nos jours et 2012 à nos jours) -L'attestation de mise à disposition de GESEB est douteuse -La carte grise de la citerne immatriculée 11 KL5876 est illisible -Total latrine a 4 postes non multiplié par 2 (3 217 120*2= 6 434 240)	Non classé
	SODGIA SERVICES	50 275 496	59 325 085	-	-	Conforme	1 ^{er}
	MULTI SERVICE WENDKUNI	50 291 496	-	-	-	Non conforme Absence de pièces administratives (ASF, ASC, DRTLS, CNF, AJT et AIRC) malgré la notification de la lettre N°2025-001/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 24/02/2025	Non classé
	ENGCI SARL	49 461 496	59 364 565	-	-	Non conforme Absence de pièces administratives (ASF, ASC, DRTLS, CNF, AJT et AIRC) malgré la notification de la lettre N°2025-001/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 24/02/2025	Non classé
Lot 3	BARACK BARAKA SARL	39 821 513	46 989 385	-	-	Conforme Offre anormalement basse	Non classé
	SOYIS-COYETRA	48 250 174	56 935 205			Non conforme	Non

Résultats provisoires

			52 430 946	61 868 517	-Hors enveloppe -Erreur de calcul au sous point IV de menuiserie métallique au niveau de bloc administration salles de profs (omission du sous total 4.2 (900 000))	classé
ACIFEB SARL	41 118 644	48 520 000	41 109 985	48 509 782	Conforme -Erreur de reportage de quantité au niveau de 1.3 de l'administration (5,145 au lieu de 5,152) -Erreur de reportage de quantité au niveau de l'item 2.1 de l'administration (1,374 au lieu de 1,375) -Erreur de reportage de quantité au niveau de l'item 2.13 des 04 salles de classes (588,8 au lieu de 588,88)	2 ^e
COLOSSAL	42 055 822	49 625 870			Conforme	4 ^e
ETRACOM SARL	42 354 823	49 978 691	-	-	Non conforme -L'attestation de la CNSS fournie n'est pas conforme à l'agrément B4 fourni (3 personnes déclarées au lieu de 16) -L'attestation de situation fiscale non authentique -Formulaire EXP 3.2 a) et 3.2 b) non renseignés -Le conducteur des travaux COMPAORE Sibiri Mohamed et COMPAORE Sidbé Romuald Styven n'ont pas les cinq (05) ans d'expérience au vu des CV et attestation de travail fournis -Méthodologie non convainquant (la méthodologie ne fait pas ressortir clairement la mise en œuvre des tâches des ouvrages) -Planning non conforme (les travaux de remblai interviennent dans le chronogramme avant l'exécution des bétons et des maçonneries, chose impossible car le remblai est étalé après la mise en œuvre des parpaings ou longrines)	Non classé
2 BC SARL	40 254 235	47 499 997	42 545 735	203 967	Conforme Erreur de calcul du total latrine a 4 postes (2 719 300 et non 1 573 550)	5 ^e
ECF SARL	39 795 165	46 958 294	39 961 640	47 154 735	Conforme -Offre anormalement basse -Erreur de calcul au niveau de 2.9 de 4 salles de classes (1,85*90 000= 166 500 au lieu de 25)	Non classé
ENTREPRISE SOUGOURINOOMA	42 806 154	-	-	-	Non conforme -Absence de certificat de visite de site -Absence de pièces administratives (CNF et AIRC) malgré la notification de la lettre N°2025-001/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 24/02/2025	Non classé
LOAD SERVICES SARL	38 986 606	46 004 195	39 591 606	46 954 195	Non conforme -Offre anormalement basse -Confirmation des prix par lettre S/N du 05/03/2025 -Contradiction entre le montant en lettre (un million cinq mille quatre-vingt-cinq) et celui en chiffre (200 000) à l'item 6.1	Non classé
SOGBAT-TP SARL SAHEL DEVELOPPEMENT WAMIN	47 726 842	56 317 673	-	-	Conforme	12 ^e
C.A.D SARL	47 494 623	56 043 655	-	-	Conforme	11 ^e
RATEBA SERVICES	44 158 889	52 107 489	-	-	Conforme	8 ^e
NER-BE-WENDE SARL.	40 687 831	48 011 641	40 807 831	48 153 241	Conforme Contradiction entre le montant en lettre (50 000) et celui en chiffre (40 000).	1 ^{er}
ICADE SARL	42 903 799	50 626 483	43 063 799	50 815 282	Conforme Erreur de calcul au niveau de bloc pédagogique, omission du sous total de travaux et préparation dans le total général	6 ^e
BCGC	49 465 433	58 369 211	53 066 553	618 533	Non conforme -Offre hors enveloppe -Absence de certificat de visite de site -Montant du sous total latrine non multipliée par 2 : (3 601 120*2 = 7 202 240).	Non classé
T.D.G INTER SARL	41 796 997	49 320 456	42 196 997	49 792 456	Non conforme -Absence de l'ASF malgré la notification de la lettre N°2025-001/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 24/02/2025 -Erreur de cal du total du bloc pédagogique (total travaux préparatoires non prise en compte)	Non classé
	42 656 414	50 334 569	46 871 495	55 308 364	Non conforme -Formulaire EXP 3.2 a) et 3.2 b) non renseignés -Facture N°0045/2023 délivrée par KTS non normalisée (facturée avec TVA mais ne comporte pas de sticker) -Méthodologie des travaux non détaillée (mise en œuvre des travaux non détaillée) -Planning incohérent (les corps d'état de maçonnerie, charpente et terrassement sont exécutés à la même	Non classé

Résultats provisoires

						période) -Le conducteur des travaux Jules Sorgho ainsi que les autres ouvriers sont employés en même temps par l'entreprise Darée-Yandé (selon les attestations de travaux fournis) et TDG Inter Sarl (selon les CV) -Sur les CV, TDG Inter Sarl est employeur depuis 2020 alors que selon le RCCM, l'entreprise est créée en 2021 -Erreur de calcul sur tout le sous point peinture et revêtement.	
	GVC	39 495 401	-	42 264 074	-	Non conforme -Personnel déclaré non conforme à l'agrément fourni -Formulaire EXP 3.2 a) et 3.2 b) non renseignés -Ubiquité du personnel (les mêmes personnes sont à GBC selon les attestations de travail et à GVC selon les CV au même moment, soit de 2008 à nos jours et 2012 à nos jours) -L'attestation de mise à disposition de GESEB est douteuse -La carte grise de la citerne immatriculée 11 KL5876 est illisible -Montant du sous total latrine non multipliée par 2 (2 768 673*2= 5 537 345 et non 2 768 673)	Non classé
	ETABLISSEMENT ZONGO KJ & FRERES	44 112 860	52 053 175	-	-	Conforme	7 ^e
	E.C.BE. V	46 793 927	55 216 833	50 479 412	59 565 706	Conforme -Contradiction entre le montant en lettre (100 000 et celui en chiffre 80 000 au niveau de I.1 de travaux préparatoires. -Erreur de reportage de quantité au niveau de 2.6 de superstructure de 4 salles de classes (438,7 au lieu de 438,5). -Total latrine non multipliée par 2	9 ^e
	LAAFI LA BUMBU	44 896 088	59 250 610	45 554 138	53 753 883	Conforme Erreur de calcul du total bloc administratif (11 496 018 au lieu de 10 837 968)	10 ^e
	SGCE SARL	40 973 246	-	41 806 472	-	Conforme Erreur de calcul du sous total charpente couverture de bloc pédagogique (2 908 175 au lieu de 2 074 950)	3 ^e
	SHAFI SARL	44 356 773	52 340 993	44 546 773	52 565 193	Non conforme -Absence des pièces administratives (ASC, DRTLS) malgré la notification de la lettre N°2025-001/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 24/02/2025 -Erreur de calcul du total bloc pédagogique 4 salles de classes (28 414 730 au lieu de 28 224 730).	Non classé
Lot 4	AFRICA CONSTRUCTION & SERVICE SARL (ACS-BTP SARL)	21 027 466	24 812 410	21 527 466	25 402 410	Conforme Contradiction entre le montant en chiffre (500 000) et celui en lettre (un million) à l'item 8.1	1 ^{er}
	A C B L	24 031 755	28 357 471	-	-	Conforme	7 ^e
	GESER-FA SARL	21 785 233	25 706 575	-	-	Non conforme -Formulaire EXP 3.2 a) et 3.2 b) non renseignés -Pour le personnel d'encadrement le Chef de chantier GYENGANI Hippolithe est un Consultant individuel et non un employé de l'entreprise -L'expérience de la plupart du personnel n'est pas requise -L'expérience de PEMOU Racine Eder non requise (diplôme délivré en 2023) -Signature de GYENGANI Hippolithe non conforme -Signature de OUEDRAOGO Sombéwindin Arnel Lionel non conforme	Non classé
	ENTREPRISE SOUGOURINOOMA	22 908 225	-	-	-	Non conforme -Absence de certificat de visite de site -Absence de pièces administratives (CNF et AIRC) malgré la notification de la lettre N°2025-001/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 24/02/2025	Non classé
	SAKAM GROUP SARL	21 849 626	-	21 529 662	-	Conforme Erreur de calcul du sous total IV de latrine (332 400 au lieu de 652 400)	2 ^e
	ENTREPRISE FIMBA	22 707 485	26 794 832	24 537 705	28 954 492	Conforme -Erreur de reportage de quantité au niveau de l'item 1.4 de trois salles de classes+bureau+magasin (28,83 au lieu de 28,33) -Erreur de reportage de quantité au niveau de l'item 1.5 de trois salles de classes+bureau+magasin (28,83 au lieu de 28,33)	3 ^e
	SOGEBAT-TP SARL	24 246 890	28 611 330	24 265 490	28 633 278	Conforme	8 ^e

Résultats provisoires

						Contradiction entre le montant en lettre (66 000) et celui en chiffre (60 000) au niveau de l'item 2.1 de trois salles de classes+bureau+magasin	
	ALYAH EQUIPEMENT ET SERVICE (AES) SARL	22 712 392	-	22 632 392	-	Conforme Erreur de reportage de quantité au niveau de l'item 2.4 de latrine (1,16 au lieu de 1,96)	4 ^e
	C.A.D SARL	23 256 200	27 442 316	-	-	Conforme	5 ^e
	SGCE SARL	23 746 872		23 927 934	-	Conforme -Contradiction entre le montant en lettre (150) et celui en chiffre (150 000) au niveau de l'item 1.3 de trois salles de classes -Erreur de calcul au niveau de l'item 2.5 de trois salles de classes (83,84*7500=628 800 et non 328 800)	6 ^e
Lot 5	Groupement ETS INTEGRALE AFRIQUE/ OZAMBOUE	41 004 480	48 385 286	-	-	Non conforme -ASC non valide -Absence de pièces administratives (ASF, AJT)	Non classé
	GCE-BTP	35 170 180	-	-	-	Conforme	4 ^e
	BELEMYIDA SA	35 503 596	41 894 243	-	-	Conforme	5 ^e
	BARACK BARAKA SARL	36 000 080	42 480 094	-	-	Conforme	6 ^e
	EKMF INTERNATIONAL SARL	33 652 220	-	33 347 610	-	Non conforme -Offre anormalement basse -Contradiction entre le montant en lettre (75) et celui en chiffre (75 000) au niveau de cuisine 1.2. -Contradiction entre le montant en lettre (10 005) et celui en chiffre (10 500)	Non classé
	SOYIS-COYETRA BTP	39 673 280	46 814 470	-	-	Conforme	8 ^e
	ETRACOM SARL	34 330 220	40 509 660	36 552 900	42 896 422	Non conforme -L'attestation de la CNSS fournie n'est pas conforme à l'agrément B4 fourni (3 personnes déclarées au lieu de 16) -L'attestation de situation fiscale non authentique -Formulaire EXP 3.2 a) et 3.2 b) non renseignés -Le conducteur des travaux COMPAORE Sibiri Mohamed et COMPAORE Sidbé Romuald Styven n'ont pas les cinq (05) ans d'expérience au vu des CV et attestation de travail fournis -Méthodologie non convainquant (la méthodologie ne fait pas ressortir clairement la mise en œuvre des tâches des ouvrages) -Planning non conforme (les travaux de remblai interviennent dans le chronogramme avant l'exécution des bétons et des maçonneries, chose impossible car le remblai est étalé après la mise en œuvre des parpaings ou longrines -Erreur de calcul du sous total IV de logement du maire (755 710 au lieu de 252 400) -Omission du résultat au niveau de 1.4 de latrine (7,56*6 000= 43 360) -Erreur de calcul au niveau de l'item 3.6 de latrine (17,20*2500=43 000 au lieu de 82100) -Erreur de calcul au niveau de 3.7 de latrine (15,64*2500=39100 au lieu de 43 000).	Non classé
	FELECITE SERVICES CONTINENTAL	39 735 340	-	-	-	Conforme	9 ^e
	2 BC SARL	33 072 840	39 025 951	-	-	Non conforme Offre anormalement basse	Non classé
	ECF SARL	33 500 720	39 530 850	-	-	Non conforme Offre anormalement basse	Non classé
	ENTREPRISE SOUGOURINOOMA	33 855 352	-	-	-	Non conforme -Absence de certificat de visite de site -Absence de pièces administratives (CNF et AIRC) malgré la notification de la lettre N°2025-001/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 24/02/2025	Non classé
	LOADR SERVICES SRAL	33 400 580	39 412 684	-	-	Non conforme Offre anormalement basse	Non classé
	ENTREPRISE GODO ABDOUL AZISE ET FRERES	36 020 120	-	-	-	Conforme	7 ^e
RATEBA SERVICES	33 898 960	40 000 773	-	-	Conforme Décalage des prix unitaires en lettre et en chiffre à partir de cuisine du logement II-2-1.	1 ^{er}	
NER BE WENDE SARL	34 099 420	40 140 131	-	-	Conforme	2 ^e	

Résultats provisoires

	BCGC SARL	33 917 580	40 022 744	-	-	Non conforme Absence de l'ASF malgré la notification de la lettre N°2025-001/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 24/02/2025	Non classé
	IDAR SERVICES	32 956 300	38 888 434	33 214 300	39 192 874	Conforme -Offre anormalement basse -Erreur de calcul du sous total II-logement du maitre (1 321 000 au lieu de 1 256 500)	Non classé
	LAAFI LA BUMBU ENTREPRISE LANKOA SERVICE	34 248 400	40 413 112	-	-	Conforme	3 ^e
	ACMG SARL	41 842 680	49 374 362	-	-	Non conforme Absence de pièces administratives (ASF, ASC, DRTLS, AJT, CNF et AIRC) malgré la notification de la lettre N°2025-001/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 24/02/2025	Non classé
	ETABLISSEMENT OUEDRAOGO FRANCIS ET FRERES (EOFF)	41 833 960	49 364 073	-	-	Conforme	10 ^e
	TENGA NOMWENDE BAT & SERVICES (ACS-BTP SARL)	41 824 960	-	-	-	Non conforme Absence de pièces administratives (ASF, CNF et AIRC) malgré la notification de la lettre N°2025-001/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 24/02/2025	Non classé
	ETABLISSEMENT NEKELETOUMBA	33 501 920	-	-	-	Non conforme Offre anormalement basse	Non classé
	SHAFI SARL	33 314 100	39 310 638	-	-	Non conforme -Offre anormalement basse -Absence des pièces administratives (ASC, DRTLS) malgré la notification de la lettre N°2025-001/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 24/02/2025	Non classé
Lot 6	BMS SARL	26 677 179	31 479 071	26 677 170	31 479 061	Conforme Erreur de calcul du total général hors tva (8 892 390 au lieu de 8 892 393)	8 ^e
	BELEMYIDA SA	26 596 845	31 384 277	-	-	Conforme	7 ^e
	EKMF INTERNATIONAL SARL	25 239 165	-	24 673 335	-	-Erreur de sommation du sous total III (369 355 au lieu de 557 965)	2 ^e
	ETRACOM SARL	25 743 960	30 377 873	27 244 140	32 148 085	Non conforme -L'attestation de la CNSS fournie n'est pas conforme à l'agrément B4 fourni (3 personnes déclarées au lieu de 16) -L'attestation de situation fiscale non authentique -Formulaire EXP 3.2 a) et 3.2 b) non renseignés -Le conducteur des travaux COMPAORE Sibiri Mohamed et COMPAORE Sidbé Romuald Styven n'ont pas les cinq (05) ans d'expérience au vu des CV et attestation de travail fournis -Méthodologie non convainquant (la méthodologie ne fait pas ressortir clairement la mise en œuvre des tâches des ouvrages) -Planning non conforme (les travaux de remblai interviennent dans le chronogramme avant l'exécution des bétons et des maçonneries, chose impossible car le remblai est étalé après la mise en œuvre des parpaings ou longrines -Erreur de calcul au sous total IV de logement du maitre (779 685 au lieu de 236 625) -Erreur de calcul au niveau de l'item 3.6(17,20*2500=43 000 au lieu de 82 100) -Erreur de calcul au niveau de l'item 3.7 (15,64*2500=49 100 au lieu de 43 000)	Non classé
	E C B L	25 161 165	29 690 175	27 186 165	32 079 675	Conforme Erreur de calcul du total au niveau de logement (6 606 485 au lieu de 5 931 485)	9 ^e
	2 BC SARL	24 804 630	29 269 463	-	-	Conforme	1 ^{er}
	ECF SARL	24 676 440	29 118 199	-	-	Non conforme Offre anormalement basse	Non classé
	ENTREPRISE SOUGOURINOOMA	25 515 167	-	-	-	Non conforme -Absence de certificat de visite de site -Absence de pièces administratives (CNF et AIRC) malgré la notification de la lettre N°2025-001/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 24/02/2025	Non classé
	LOAD SERVICES SARL	26 314 146	31 050 692	-	-	Conforme	6 ^e
	SAHEL DEVELOPEMENT WAMIN	28 363 395	33 468 806	-	-	Conforme	10 ^e
	NER-BE-WENDE SARL	25 253 190	29 798 762	25 242 840	29 786 551	Conforme Contradiction entre le montant lu le jour du dépouillement	4 ^e

Résultats provisoires

						(25 253 190) et celui du devis estimatif (25 242 840)	
	ICADE SARL	30 304 177	35 758 929	30 304 179	35 758 931	<p>Non conforme</p> <p>-Absence de certificat de visite de site</p> <p>-Ecart de 2f dus aux arrondis</p>	Non classé
	BCGC SARL	24 878 415	29 356 530	-	-	<p>Non conforme</p> <p>Absence de l'ASF malgré la notification de la lettre N°2025-001/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 24/02/2025</p>	Non classé
	I.D.A.R SERVICES	24 717 225	29 166 326	25 126 725	29 649 536	<p>Conforme</p> <p>Erreur de calcul au niveau du sous total II de logement du maître (1 321 000 au lieu de 1 256 500)</p>	3 ^e
	E.C.BE. V	27 594 300	32 561 274	41 878 185	49 416 258	<p>Non conforme</p> <p>-Offre hors enveloppe</p> <p>-Erreur de reportage de quantité au niveau de logement en I.5 (9,91 au lieu de 5,91)</p> <p>-Contradiction entre le montant en lettre (8 500) et celui en chiffre 8000 au niveau de III.3.1 de logement maître</p> <p>-Erreur de reportage de quantité au niveau de 4.1 de logement (31 au lieu de 31,55)</p> <p>-Erreur de reportage de quantité au niveau de V.2.1 de cuisine (0,43 au lieu de 1,49)</p> <p>-Erreur de reportage de quantité au niveau de II.2.2 de cuisine (0,35 au lieu de 2,48)</p> <p>-Erreur de reportage de quantité au niveau de II.2.3 de cuisine 17,28 au lieu de 0,37)</p> <p>-Erreur de reportage de quantité au niveau de II.2.4 de cuisine (0,38 au lieu de 8)</p> <p>-Erreur de reportage de quantité au niveau de 3.2 (0,39 au lieu de 15)</p> <p>-Erreur de reportage de quantité au niveau de 3.3 (15 au lieu de 0,43)</p> <p>-Erreur de reportage de quantité au niveau de 3.4 (0,43 au lieu de 14)</p>	Non classé
	LAAFI LA BUMBU	26 105 160	30 804 089	-	-	Conforme	5 ^e
	ENTREPRISE LANKOA SERVICE	24 667 940	29 108 169	-	-	<p>Non conforme</p> <p>Offre anormalement basse</p>	Non classé
	ETABLISSEMENT YAMBRESSINGA & FERES	24 823 660	-	24 674 000	-	<p>Non conforme</p> <p>-Offre anormalement basse</p> <p>-Contradiction entre le montant en chiffre (100 000) et celui en lettre (260340) à l'item 1.2 du logement du Maître</p>	Non classé
Lot 7	WENDSONGDA SERVICES	26 770 620	31 589 332	-	-	Conforme	7 ^e
	BELEMYIDA SA COLOSSAL	26 596 845	31 384 277	-	-	Conforme	6 ^e
		25 081 800	29 596 524	-	-	Conforme	2 ^e
	AFRICA CONSTRUCTION & SERVICES SARL (ACS-BTP SARL)	24 468 922	28 873 328	-	-	<p>Non conforme</p> <p>Offre anormalement basse</p>	Non classé
	ENTREPRISE DE CONSTRUCTION NEEMA DU FASO SARL (ECNF)	25 161 165	-	27 186 165	-	<p>Conforme</p> <p>Erreur de calcul du total logement F3 (6 606 485 au lieu de 5 931 485).</p>	8 ^e
	GESER-FA-SARL	25 744 485	30 378 492	27 265 545	32 173 343	<p>Non conforme</p> <p>-Formulaire EXP 3.2 a) et 3.2 b) non renseignés</p> <p>-Pour le personnel d'encadrement le Chef de chantier GYENGANI Hippolithe est un Consultant individuel et non un employé de l'entreprise</p> <p>-L'expérience de la plupart du personnel n'est pas requise</p> <p>-L'expérience de PEMOU Racine Eder non requise (diplôme délivré en 2023)</p> <p>-Signature de GYENGANI Hippolithe non conforme</p> <p>-Signature de OUEDRAOGO Sombéwindin Arnel Lionel non conforme</p> <p>-Erreur de calcul du sous total IV de logement (848 460 au lieu de 252 400)</p> <p>Erreur de calcul du sous total I de latrine, omission du prix total de l'item 1.4 dans le calcul (45 360)</p>	Non classé
	SOGBAT-TP SARL	26 246 970	30 971 425	-	-	Conforme	5 ^e
	GBC	22 439 185	26 477 058	22 438 995	26 477 306	<p>Non conforme</p> <p>-L'attestation de non faillite et l'attestation d'inscription au registre de commerce non authentiques</p> <p>-Agrément technique expiré depuis Août 2024 (la demande de renouvellement devrait être introduite trois mois avant l'expiration selon les textes alors que la demande de renouvellement introduite par GBC date du 14 octobre 2024)</p> <p>-Ubiquité du personnel (les mêmes personnes sont à GBC selon les attestations de travail et à GVC selon les</p>	Non classé

Résultats provisoires

						CV au même moment, soit de 2008 à nos jours et 2012 à nos jours) -Offre anormalement basse -Erreur de reportage de quantité au niveau de l'item 3.1 de latrine, douche (0,53 au lieu de 0,52)	
	LAAFI LA BUMBU	26 105 160	30 804 089	-	-	Conforme	3 ^e
	SGCE SARL	26 616 000	-	26 113 800	-	Erreur de calcul au niveau de l'item 2.2 de cuisine (2,58*7500=18 600 au lieu de 186 000)	4 ^e
	ETABLISSEMENT YAMBRESSINGA & FRERES (EYF)	24 416 100	-	25 016 100	-	Conforme Contradiction entre le montant en chiffre (225 000) et celui en lettre (quatre cent vingt-cinq mille francs) à l'item 8.1 du logement de Maitre	1 ^{er}
Lot 8	GLOBAL BOWENDSONGRE BUSINESS SARL	48 066 610	-	-	-	Conforme	1 ^{er}
	COMPTOIR NABONSWEND DU PAPIER	48 150 822	-	-	-	Conforme	2 ^e
	PROGRESS AND PROFIT INTERNATIONAL	48 235 034	-	48 300 822	-	-Erreur de calcul au niveau du total III réhabilitation de 4 salles de classes au LDM (24 281 356 au lieu de 24 215 568)	3 ^e
	POUGD WENDE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	44 114 904	52 055 587	44 648 779	52 685 560	Non conforme -Absence de certificat de visite de site -Absence d'agrément technique -Erreur de reportage de quantité au niveau de l'item V.2 de réhabilitation de l'administration du LDM (123,67 au lieu de 26,32) -Erreur de calcul du total III. Réhabilitation de 4 salles de classes au LDM (19 355295 au lieu de 19 555 295) -Erreur de calcul du sous total VIII. Réhabilitation de 4 salles de classes (3 452 970 au lieu de 3 652 970) -Erreur de reportage de quantité au niveau de III.2 de réhabilitation de 4 salles de classes (1,48 au lieu de 1,43).	Non classé
	GESER-FA-SARL	39 610 168	46 739 998	39 611 068	46 741 060	Non conforme -Formulaire EXP 3.2 a) et 3.2 b) non renseignés -Pour le personnel d'encadrement le Chef de chantier GYENGANI Hippolithe est un Consultant individuel et non un employé de l'entreprise -L'expérience de la plupart du personnel n'est pas requise -L'expérience de PEMOU Racine Eder non requise (diplôme délivré en 2023) -Erreur de reportage de quantité au niveau de VI.1 de réhabilitation de 4 salles de classes (462,25 au lieu de 463,25) -Signature de GYENGANI Hippolithe non conforme -Signature de OUEDRAOGO Sombéwindin Arnel Lionel non conforme	Non classé
	BSR	38 983 051	46 000 000	-	-	Non Conforme -Absence de certificat de visite de site -Absence de reçu d'achat de dossier -Absence de pièces administratives (ASC, DRTLS, CNF) malgré la notification de la lettre N°2025-001/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 24/02/2025	Non classé
	TDG INTER SARL	41 076 302	48 470 036	-	-	Non conforme -Formulaire EXP 3.2 a) et 3.2 b) non renseignés -Facture N°0045/2023 délivrée par KTS non normalisée (facturée avec TVA mais ne comporte pas de sticker) -Méthodologie des travaux non détaillée (mise en œuvre des travaux non détaillée) -Planning incohérent (les corps d'état de maçonnerie, charpente et terrassement sont exécutés à la même période) -Le conducteur des travaux Jules Sorgho ainsi que les autres ouvriers sont employés en même temps par l'entreprise Darée-Yandé (selon les attestations de travaux fournis) et TDG Inter Sarl (selon les CV) -Sur les CV, TDG Inter Sarl est employeur depuis 2020 alors que selon le RCCM, l'entreprise est créée en 2021	Non classé
	GBC	37 771 535	44 570 411	-	-	Non conforme -L'attestation de non faillite et l'attestation d'inscription au registre de commerce non authentiques -Agrément technique expiré depuis Août 2024 (la demande de renouvellement devrait être introduite trois mois avant l'expiration selon les textes alors que la	Non classé

Résultats provisoires

						demande de renouvellement introduite par GBC date du 14 octobre 2024) -Ubiquité du personnel (les mêmes personnes sont à GBC selon les attestations de travail et à GVC selon les CV au même moment, soit de 2008 à nos jours et 2012 à nos jours) -Offre anormalement basse (dans la limite de tolérance de la variation de 5% de la borne inférieure)	
Lot 9	BERENICE MULTI-SERVICES SARL	19 363 100	22 848 458	-	-	Non conforme Offre anormalement basse	Non classé
	KIMTEG GLOBAL SERVICES SARL	22 886 247	27 005 772	-	-	Conforme	7 ^e
	BARACK BARAKA SARL	19 050 000	22 479 000	-	-	Non conforme Offre anormalement basse	Non classé
	POUGD WENDE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	18 657 881	22 016 300	18 903 630	22 308 643	Non Conforme -Absence de l'agrément technique -Absence de certificat de visite de site -Erreur de calcul au niveau de l'item V.11 d'électricité (4*7500=30000 au lieu de 4*7500=1) -Erreur de reportage au niveau de l'item III.3 (14 au lieu de 5) -Erreur de calcul au niveau du sous total VI (25 000 au lieu de 9 375) -Erreur de reportage de quantité au niveau de l'item III.8 (40 au lieu de 4)	Non classé
	ECNF SARL	19 558 373	-	-	-	Conforme	1 ^{er}
	GESER-FA-SARL	19 806 850	23 372 083	-	-	Non conforme -Formulaire EXP 3.2 a) et 3.2 b) non renseignés -Pour le personnel d'encadrement le Chef de chantier GYENGANI Hippolithe est un Consultant individuel et non un employé de l'entreprise -L'expérience de la plupart du personnel n'est pas requise -L'expérience de PEMOU Racine Eder non requise (diplôme délivré en 2023) -Signature de GYENGANI Hippolithe non conforme -Signature de OUEDRAOGO Sombéwindin Armel Lionel non conforme	Non classé
	ENTREPRISE SOUGOURINOOMA	19 987 838	-	-	-	Non conforme -Absence de certificat de visite de site -Absence de pièces administratives (CNF et AIRC) malgré la notification de la lettre N°2025-001/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 24/02/2025	Non classé
	ENTREPRISE FIMBA	22 544 130	26 602 073	-	-	Conforme	6 ^e
	SOGEBAT-TP SARL	21 487 000	25 354 660	-	-	Conforme	5 ^e
	LA CONCORDE BTP	20 335 163	23 995 492	-	-	Non conforme -Absence de certificat de visite de site - Absence de pièces administratives (ASC, DRTL, AJT, AIRC) malgré la notification de la lettre N°2025-001/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 24/02/2025	Non classé
	ALYA EQUIPEMENT ET SERVICES (AES)	20 364 427	-	-	-	Conforme	2 ^e
	SAHEL DEVELOPPEMENT WAMIN	21 151 170	24 958 381	-	-	Conforme	4 ^e
	KBC	23 162 672	27 331 952	-	-	Conforme	8 ^e
	WEND-UIRE MOBILIER ET SERVICES (WEMOS)	21 252 073	25 077 446	-	-	Non conforme Absence de pièces administratives (ASF, ASC, DRTL, AJT, CNF, AIRC) malgré la notification de la lettre N°2025-001/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 24/02/2025	Non classé
	GBC	20 165 277	23 795 027	-	-	Non conforme -L'attestation de non faillite et l'attestation d'inscription au registre de commerce non authentiques -Agrément technique expiré depuis Août 2024 (la demande de renouvellement devrait être introduite trois mois avant l'expiration selon les textes alors que la demande de renouvellement introduite par GBC date du 14 octobre 2024) -Ubiquité du personnel (les mêmes personnes sont à GBC selon les attestations de travail et à GVC selon les CV au même moment, soit de 2008 à nos jours et 2012 à nos jours)	Non classé
LAAFI LA BUMBU	19 981 362	23 578 007	20 421 362	24 097 207	Conforme Erreur de calcul du sous total réhabilitation de 3 salles de classes (omission du sous total V dans le calcul 440 000)	3 ^e	
ENTREPRISE	19 316 285	22 793 216	-	-	Non conforme	Non	

Résultats provisoires

	LANKOA SERVICE					Offre anormalement basse	classé
	PIBILA CHARLES ET SERVICE	19 345 331	22 827 490	-	-	Non conforme Offre anormalement basse	Non classé
	ERAU-SERVICES SARL	17 496 587	20 645 973	-	-	Non conforme -Absence de certificat de visite de site -Offre anormalement basse	Non classé
	SHAFI SARL	20 241 977	23 885 533	-	-	Non conforme Absence des pièces administratives (ASC, DRTL5) malgré la notification de la lettre N°2025-001/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 24/02/2025	Non classé
Lot 10	WEND SONGDA SERVICES	11 623 360	13 715 565	12 520 640	14 774 355	Conforme Erreur de calcul au niveau du total hors tva cuisine (omission du sous total VII dans le calcul)	6 ^e
	ENTREPRISE IN CHALA TAOUFIQ	11 092 100	13 088 678	9 221 090	10 880 886	Non conforme -Offre anormalement basse -Contradiction entre le prix unitaire en lettre (55 000) et celui en chiffre (80 000) au niveau de l'item 2.6 -Contradiction entre le prix unitaire en lettre (55 000) et celui en chiffre (80 000) au niveau de l'item 3.1 à 3.6 de superstructure -Contradiction entre le prix en lettre (2300) et celui en chiffre (2800) au niveau de l'item 3.1 à l'item 3.11. de superstructure. -Erreur de calcul du sous total VII (388 832 au lieu de 828 832).	Non classé
	BSR	11 250 000	13 275 000	-	-	Non Conforme -Absence de certificat de visite de site -Absence de pièces administratives (ASC, DRTL5, CNF) malgré la notification de la lettre N°2025-001/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 24/02/2025	Non classé
	WEND KOUNI SERVICES	12 963 875	15 297 373	-	-	Conforme	8 ^e
	SOGEBAT-TP SARL	11 713 280	13 821 670	-	-	Conforme	7 ^e
	LA CONCORDE BTP	11 561 554	13 642 634	16 783 089	19 804 045	Non conforme -Offre hors enveloppe -Absence de certificat de visite de site -Absence de pièces administratives (ASC, DRTL5, AJT, AIRC) malgré la notification de la lettre N°2025-001/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 24/02/2025 Absence de certificat de visite de site -Erreur de reportage de quantité au niveau de l'item V.7 d'électricité (2 au lieu de 1) -Total latrine non multiplie par 2	Non classé
	KBC	12 614 395	14 884 986	16 814 360	19 840 945	Non conforme -Offre hors enveloppe -Total latrine non multiplie par 2	Non classé
	C.A.D SARL	10 359 920	12 224 706	-	-	Non conforme Offre anormalement basse	Non classé
	COMPAGNIE DE CONSTRUCTION KATIEN SARL	11 271 557	13 300 437	11 631 557	13 725 237	Conforme Erreur de calcul au niveau de l'item 4.1 (4*60 000= 240 000 au lieu de 60 000)	2 ^e
	RATEBA SERVICES	11 368 305	13 414 600	-	-	Conforme	3 ^e
	ENTREPRISE AFRENG	11 559 185	13 639 838	13 403 945	15 816 655	Conforme -Erreur de reportage de quantité au niveau de l'item 2.7 d'infrastructure (40,04 au lieu 9,59). -Erreur de reportage de quantité au niveau de l'item 2.8 d'infrastructure (2,99 au lieu de 0,689) -Erreur de reportage de quantité au niveau de l'item 2.9 d'infrastructure (0.64 au lieu de 0,122) -Erreur de reportage de quantité au niveau de l'item 3.11 de super structure (115,3 au lieu de 52).	5 ^e
	ETABLISSEMENT ZONGO KJ & FRERES	11 518 370	13 591 677	-	-	Conforme	4 ^e
	SGCE SARL	11 209 300	-	11 212 300	-	Conforme Erreur de calcul au niveau du total général hors TVA cuisine (4 862 970 au lieu de 4 859 970)	1 ^{er}
Lot 11	BELEMYIDA SA	4 158 155	4 906 623	-	-	Non conforme Offre anormalement basse	Non classé
	IYA CONSTRUCTION	4 907 732	-	-	-	Conforme	2 ^e
	NTM BTP	4 459 420	5 262 116	-	-	Non conforme Offre anormalement basse	Non classé
	FELICITE SERVICES CONTINENTAL	5 418 735	-	5 412 735	-	Conforme Modification de quantité au niveau de l'item 5.3 d'électricité (0 au lieu de 2)	4 ^e
	SAKAM GROUP	4 601 476	-	-	-	Conforme	1 ^{er}

Résultats provisoires

SARL								
LA CONCORDE BTP	4 649 599	5 486 527	-	-	-	-	Non conforme -Absence de certificat de visite de site -Absence de pièces administratives (ASC, DRTL, AJT, AIRC) malgré la notification de la lettre N°2025-001/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 24/02/2025	Non classé
KBC	5 622 746	6 634 839	-	-	-	-	Conforme	5 ^e
C.A.D SARL	4 354 380	5 138 168	-	-	-	-	Conforme Offre anormalement basse	Non classé
WEND-PIRE MOBILIER ET SERVICES	4 960 135	5 852 959	-	-	-	-	Conforme	3 ^e
BCGC SARL	4 162 886	4 912 205	-	-	-	-	Non conforme -Offre anormalement basse - Absence de l'ASF malgré la notification de la lettre N°2025-001/RPCL/PGNZ/CMGT/PRM du 24/02/2025	Non classé
ENTREPRISE AFRENG	4 397 535	5 189 091	6 242 295	7 365 908	-	-	Conforme -Offre hors enveloppe -Modification de quantité au niveau de l'item 3.11 de superstructures (115,31 au lieu de 52).	Non classé
LAAFI LA BUMBU	4 243 775	5 007 655	4 343 775	5 125 654	-	-	Conforme -Offre anormalement basse -Contradiction entre le montant en chiffre (45 000) et celui en lettre (cent quarante-cinq mille) à l'item 1.2	Non classé

ATTRIBUTAIRES	Description des offres
	<p>Lot 1 : ECF Sarl pour son offre d'un montant de quarante-huit millions deux cent soixante-six mille cinq cent cinq (48 266 505) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours</p> <p>Lot 2 : SODGIA SERVICES pour son offre d'un montant de cinquante-neuf millions trois cent vingt-cinq mille quatre-vingt-cinq (59 325 085) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours</p> <p>Lot 3 : RATEBA SERVICES pour son offre d'un montant de quarante-huit millions cent cinquante-trois mille deux cent quarante un (48 153 241) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours</p> <p>Lot 4 : AFRICA CONSTRUCTION & SERVICE SARL (ACS-BTP SARL) pour son offre d'un montant de vingt-cinq millions quatre cent deux mille quatre cent dix (25 402 410) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours</p> <p>Lot 5 : RATEBA SERVICES pour son offre d'un montant de quarante millions sept cent soixante-treize (40 000 773) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours</p> <p>Lot 6 : Burkina Building Corporation Sarl (2 BC SARL) pour son offre d'un montant de vingt-neuf millions deux cent soixante-neuf mille quatre cent soixante-trois (29 269 463) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours</p> <p>Lot 7 : ETABLISSEMENT YAMBRESSINGA & FRERES (EYF) pour son offre d'un montant de vingt-cinq millions seize mille cent (25 016 100) francs CFA HT avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours</p> <p>Lot 8 : GLOBAL BOWENDSONGRE BUSINESS SARL pour son offre d'un montant de quarante-huit millions soixante-six mille six cent dix (48 066 610) francs CFA HT avec un délai d'exécution de soixante (60) jours</p> <p>Lot 9 : ECF SARL pour son offre d'un montant de dix-neuf millions cinq cent cinquante-huit mille trois cent soixante-treize (19 558 373) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours</p> <p>Lot 10 : SGCE SARL pour son offre d'un montant de onze millions deux cent neuf mille trois cent (11 209 300) francs CFA HT avec un délai d'exécution de soixante (60) jours</p> <p>Lot 11 : SAKAM GROUP SARL pour son offre d'un montant de quatre millions six cent un mille quatre cent soixante-seize (4 601 476) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours</p>

SYNTHÈSE DE LA DEMANDE DE PRIX N° 2025-010/MS/SG/CHR-Z/DG/PRCP POUR L'ACHAT DE MATERIEL DE GESTION DES DECHETS HOSPITALIERS (LOT1) ET L'ACHAT DE PRODUITS ET MATERIEL D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE COURANT (LOT2) AU PROFIT DU CHR DE ZINIARE ; Financement : Budget CHR Ziniaré, gestion 2025 ; Publication de l'avis : Quotidien N° 4097 du lundi 17 mars 2025 ; Date d'ouverture : 26 mars 2025 Date de délibération : 08 avril 2025 ; Nombre de plis reçus : Lot 1 : 03 ; Lot 2 : 07					
Lot	Montant prévisionnel TTC	Moyenne des offres (P)	Moyenne pondérée (M)	Seuil inférieur (0,85M)	Seuil supérieur (1,15M)
1	6 000 000	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
2	6 000 000	5 077 393	5 630 957	4 786 313	6 475 601

Lot	Soumissionnaires	Montants en F CFA		Observations	Rang
		Lus	Corrigés		
1	BURKINA SERVICE PLUS	5 798 000 TTC	NEANT	Non conforme : Item 18 : fût de 50 litre demandé dans le dossier en lieu et place de fût de 500 litre proposé	Néant
	LASSISSI SARL	5 882 500 HTVA	7 100 650 TTC	Non conforme : -Offre hors enveloppe : montant TTC de l'offre supérieur au montant prévisionnel de 6 000 000 TTC. - Erreur de sommation : item 9 : 1 350 000 au lieu de 1 215 000	Néant
	INOVIS SP	5 666 250 TTC	5 666 250 HTVA 6 686 175 TTC	Non conforme : -Offre hors enveloppe au montant prévisionnel qui est de 6 000 000 TTC -Correction due à la prise en compte de la TVA pour	Néant

Résultats provisoires

				l'évaluation des offres.	
2	EMF	4 983 200 HTVA	Néant	Non conforme : -Item9 Absence de proposition ferme -Absence de marque pour les items 10,18,21, 22, 23, 27, 28 et 29 -Absence d'image ou d'échantillons des items : 11,12, 13, 21, 22 et 23.	Néant
	E.F.E.S INTERNATIONAL	4 698 250 HTVA	5 543 935 TTC	Conforme	1 ^{eme}
	GIRAFE INTER OPTIMA CENTER	4 084 000 HTVA	Néant	Non conforme : Absence de marque pour les items 28	Néant
	3M-SLI	4 250 050 HTVA	Néant	Non conforme : -Absence d'image ou d'échantillons des items :11,12, 13, 21, 22 et 23	Néant
	INOVIS SP	5 698 250 TTC	6 723 935 TTC	Non conforme Offre hors enveloppe : montant TTC de l'offre supérieur au montant prévisionnel de 6 000 000 TTC.	Néant
	E.GS. F	4 328 500 HTVA	Néant	Non conforme : Absence de proposition ferme pour les items 9, 16, 24 et 25 - Absence d'image ou d'échantillons 11 et 12.	Néant
	GRACE CENTER	3 907 500 HTVA	4 610 850 TTC	Non conforme -Offre anormalement basse : montant TTC inférieur au seuil minimal de l'offre (4 786 313). -Absence des pièces administratives (ASF, ASMP, ANE, CNF, AIRC, ASC) conformément à la lettre N° 2025-005/MS/SG/CHR-Z/DG/PRCP du 26/03/2025	Néant
Attributaires	<p>LOT 1 : Achat de matériel de gestion des déchets hospitaliers au profit du CHR de Ziniaré : infructueux pour absence d'offre conforme.</p> <p>LOT 2 : Achat de produits et matériel d'entretien et de nettoyage courant au profit du CHR de Ziniaré au soumissionnaire E.F.E.S INTERNATIONAL pour un montant en francs CFA HTVA de quatre millions six cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent cinquante (4 698 250). Le délai d'exécution est de trente (30) jours.</p>				

SYNTHÈSE DE LA DEMANDE DE PRIX A COMMANDES N° 2024-011/MS/SG/CHR-Z/DG/PRCP POUR LA FOURNITURE DE MEDICAMENTS DE SPECIALITES POUR LE DEPOT VENTE AU PROFIT DU CHR DE ZINIARÉ.

Financement : Budget CHR Ziniaré, gestion 2025 ; Publication de l'avis : Quotidien N°4099 du mercredi 19 mars 2025
 Date d'ouverture : 26 mars 2024 - Date de délibération : 08 avril 2025 ; Nombre de plis reçus : lot unique : 02

Lot	Montant prévisionnel HTVA	Moyenne des offres (P)	Moyenne pondérée (M)	Seuil inférieur (0,85M)	Seuil supérieur (1,15M)
Unique	80 000 000	79 400 634	79 760 254	67 796 216	91 724 292

Lot	Soumissionnaires	Montants en F CFA		Observations	Rang
		Lus	Corrigés		
Unique	PHARMACIE AVICENNE SARL	Mini: 25 272 097 HTVA Maxi: 79 379 689 HTVA	Mini: 25 272 097 HTVA Maxi: 79 379 689 HTVA	Conforme :	2 ^e
	DISTRIBUTION PHARMACEUTIQUE DU BURKINA FASO (DPBF)	Mini: 24 962 918 TTC Maxi: 79 307 373 TTC	Mini: 24 951 657 HTVA Maxi: 79 421 579 HTVA Mini: 24 997 668 TTC Maxi: 79 515 873 TTC		
Attributaire :	<p>LOT UNIQUE : DISTRIBUTION PHARMACEUTIQUE DU BURKINA FASO (DPBF) pour un montant minimum en francs CFA TTC de Vingt-quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille six cent soixante-huit (24 997 668) et un montant maximum en francs CFA HTVA de Soixante-dix-neuf millions cinq cent quinze mille huit cent soixante-treize (79 515 873). Le délai d'exécution est de quinze (15) jours par commande.</p>				

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

www.dgcmef.gov.bf



APPELS D'OFFRES

DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

- * **Marchés de Fournitures et Services courants** **P. 53 à 61**
- * **Marchés de Travaux** **P. 62 & 63**
- * **Marchés de Prestations Intellectuelles** **P. 64 à 66**

Fournitures et Services courants

CENTRALE D'ACHAT DES MEDICAMENTS ESSENTIELS GENERIQUES ET DES CONSOMMABLES MEDICAUX

Optimisation des réseaux locaux (siège et sites distants)

Avis d'Appel d'offres N°02/DG/DMG/CAMEG/2025
Financement : Budget CAMEG, exercice 2025

La Centrale d'achat des médicaments essentiels génériques et des consommables médicaux (CAMEG) a obtenu des fonds dans son budget 2025 afin de financer la mise en œuvre des projets issus de son Schéma Directeur du Système d'Information.

CAMEG sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises en vue de la passation de marché pour l'optimisation de ses réseaux locaux (siège et sites distants) en un lot.

Lot unique : Optimisation des réseaux locaux (siège et sites distants) de la CAMEG.

Le budget prévisionnel est de deux cent trente-six millions (236 000 000) FCFA TTC.

Le délai d'exécution est estimé à six (06) mois à partir de l'attribution du marché.

La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivant du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des moyens généraux (DMG) sise au siège de la CAMEG à la ZAD (Ouagadougou) à l'adresse suivante : 01 BP 4877 Ouagadougou 01, Tél.: (226) 25 37 37 50. E-mail : cameg@cameg.bf. Ils peuvent prendre connaissance des documents d'appel d'offres au Secrétariat de la Direction des Moyens Généraux à l'adresse ci-dessus indiquée.

Les exigences en matière de qualification sont : Voir les DPAO pour les informations détaillées.

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA auprès de la caisse, sise au siège de la CAMEG à la ZAD (Ouagadougou) à l'adresse suivante : 01 BP 4877 Ouagadougou 01, Tél.: (226) 25 37 37 50/51. E-mail : cameg@cameg.bf. Le DAO, en version papier, sera retiré au Secrétariat de la Direction des Moyens Généraux sur présentation du reçu de paiement.

Les offres devront parvenir ou être remises sous plis fermés à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **15/05/2025 à 10 heures 00 minute TU**, en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de trois millions (3 000 000) francs CFA.

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux DPAO.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le
... 2025 à 10 h 00 mn TU dans les locaux du siège de la CAMEG.

Le Directeur Général

Eric N. TOUGOUMA
Officier de l'Ordre de l'Étalon

ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN OUTIL DE PLANIFICATION RADIO AU PROFIT DE L'ARCEP

APPEL D'OFFRES
N°2025-005/DAO/ARCEP/SE/PRM
Financement : FONDS PROPRES ARCEP

Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés qui a été adopté par le Conseil de Régulation en sa séance du 18 décembre 2024 et de son visa par la Direction Générale du Contrôle des Marchés et des Engagements Financiers le 02 janvier 2025.

L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) dispose de fonds dans la cadre de l'exécution de son budget 2025, afin de financer ses activités, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du présent Marché.

L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison, l'installation et la mise en service d'un outil de planification radio à son profit.

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

L'acquisition, l'installation et la mise en service d'un outil de planification radio au profit de l'ARCEP est composé d'un lot unique avec un montant prévisionnel de soixante-cinq millions (65 000 000) de FCFA TTC.

Le délai de livraison ne devrait pas excéder quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat Exécutif de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :
Secrétariat exécutif de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60 avant le **15/05/2025 à 9 heures 00 mn.**

Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO).

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA à l'adresse mentionnée ci-après : La Direction Financière et Comptable de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60 La méthode de paiement sera espèces ou par chèque barré au nom de l'ARCEP, ou par virement au compte VISTA BANK N°1053 00063 8130 0193-13. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé main en main.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après de l'ARCEP 01 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60, au plus tard le **15/05/2025 à 9 heures 00 mn.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de un million neuf cent mille (1 900 000) FCFA ou le montant équivalent en devise conformément à l'article 100 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **15/05/2025 à 9 heures 00 mn** à l'adresse suivante : Secrétariat Exécutif de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60.

Le Secrétaire Exécutif

Wendlassida Patrice COMPAORE

Acquisition de poches à sang au profit du CNTS.

Avis d'appel d'offres ouvert accéléré à commandes
N°2025-003/MS/SG/CNTS/DG/DMP du 04 avril 2025
Financement : Budget CNTS, Exercice 2025

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, Exercice 2025, du CNTS.
Le Centre national de transfusion sanguine dispose des fonds sur son budget, exercice 2025 afin de financer l'acquisition de poches à sang au profit du Centre national de transfusion sanguine (CNTS) et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. Le Directeur des Marchés Publics du Centre national de transfusion sanguine sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition de matériels et équipements médico-techniques.
La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration. Justifier d'un agrément technique de catégorie A2 du domaine médico-technique en cours de validité
Lot 1 : Acquisition de poches à sang triples CPD/SAGM au profit du CNTS;
Lot 2 : Acquisition de poches à sang quintuples CPDA-1 au profit du CNTS.
Le délai de livraison ne devrait pas excéder soixante (60) jours pour chaque commande.
3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert accéléré à commandes tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Marchés Publics du Centre national de transfusion sanguine sis à Paspanga. Rue : Avenue de la liberté ; Ville : Ville Ouagadougou ; Boîte postale : 01 BP 5372 Ouaga 01 ; Pays : Burkina Faso ; Numéro de téléphone : 25 30 42 18 ; numéro vert : 78 47 77 77 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à commandes au secrétariat de la DMP du lundi au jeudi de 7h30 à 15H30 et le vendredi de 7h30 à 16H00.
5. Les exigences en matière de qualifications sont d'ordre technique et financier : Capacité technique et expérience
Avoir exécuté au moins (01) marché similaire comparable en nature et en volume d'au moins cent millions (100 000 000) de Francs CFA exécuté avec l'Etat et ses démembrements au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) ou depuis la création de la société pour celle qui a moins de trois (03) ans.
 - Capacité financière :
 - Chiffre d'affaires annuel moyen au cours des trois dernières années (2022, 2023 et 2024) ou depuis la date de création de l'entreprise pour celle qui a moins de trois ans d'au moins : deux cent millions (200 000 000) de Francs CFA.
 - Ligne de crédit d'une banque, d'une institution financière ou de micro finance reconnue d'un montant de : soixante-quatre millions six cent mille (64 600 000) de Francs CFA.Voir le DPAO pour les informations détaillées.
6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet au secrétariat de la DMP ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA pour le lot 1 et vingt mille (20 000) francs CFA pour le lot 2 auprès de l'Agence comptable du CNTS.
7. Les offres présentées en un (1) original et trois (3) copies, conformément aux DPAO, devront être soumises au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Centre national de transfusion sanguine sis à Paspanga. Rue : Avenue de la liberté ; Ville : Ville Ouagadougou ; Boîte postale : 01 BP 5372 Ouaga 01 ; Pays : Burkina Faso ; Numéro de téléphone : 25 30 42 18 ; numéro vert : 78 47 77 77, au plus tard le **vendredi 25 avril à 09 heures 00 minute TU**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister dans la salle de réunion du CNTS.
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Direction des marchés publics ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :
Lot 1 : Quatre millions huit cent quarante-cinq mille (4 845 000) francs CFA ;
Lot 2 : Deux cent vingt-cinq mille (225 000) francs CFA, conformément à l'article 95 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.
9. Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.
10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **vendredi 25 avril à partir de 09 heures 00 minute** dans la salle de réunion du CNTS.
NB : le budget prévisionnel est de :
Lot 1 : trois cent vingt-trois millions (323 000 000) de francs CFA TTC au lieu de trois cent trente-huit millions (338 000 000) de francs CFA TTC;
Lot 2 : Quinze millions (15 000 000) de francs CFA TTC.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Maurice TIENDREBEOGO

Fournitures de bureau, de divers produits d'entretien et de nettoyage

Appel d'Offres Ouvert N°2025-002/MEBAPLN/SG/DMP du 04/04/2025

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés 2025 du Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (MEBAPLN).

1. Le Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (MEBAPLN), dispose de fonds sur le budget de l'État et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

Montant prévisionnel :

lot 01 : 33 863 000 FCFA TTC ;

lot 02 : 34 500 000 FCFA TTC ;

lot 03 : 32 775 000 FCFA TTC.

2. Le Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (MEBAPLN) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des fournitures suivantes : fournitures de bureau, de divers produits d'entretien et de nettoyage au profit de la DG-AEP, de la DGQEP, du PCS-PAM, de la DGEC EPPNF, de la DGENF, de la DGF, de la DCRP, du SG, de la DGESS, de la DRH, de la DMP, de la DAD, de la DDII, du SP/PLN, de la DAJC, du BCMP, du SP-PSDEBS, du ST-ESU, de la D-SSAP et de la DGACEVS.

Les acquisitions se décomposent en trois (03) lots définis comme suit :

Lot 1 : acquisition de fournitures de bureau, de divers produits d'entretien et de nettoyage au profit de la DGEC-EPPNF, de la DGF, de la DCRP, du SG, de la DRH, de la DMP, de la DAD et de la DDII ;

Lot 2 : acquisition de fournitures de bureau, de divers produits d'entretien et de nettoyage au profit de la DG-AEP, de la DGQEP et de la DGESS ;

Lot 3 : acquisition de fournitures de bureau, de divers produits d'entretien et de nettoyage au profit du PCS-PAM, de la DGENF, du SP/PLN, de la DAJC, du BCMP, du SP-PSDEBS, du ST-ESU, du D-SSAP et de la DGACEVS.

Les soumissionnaires ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

Le délai de livraison ne devrait pas excéder trente (30) jours pour chacun des lots.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 64 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Marchés Publics du MEBAPLN sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-41-17-53 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après: Direction des Marchés Publics du MEBAPLN sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-41-17-53 de 7h30mn à 15h30mn tous les jours ouvrables.

5. Les exigences en matière de qualifications sont d'ordre technique et financier:

Voir les DPAO pour les informations détaillées.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) Francs CFA pour chacun des lots 1, 2 et 3 à l'adresse mentionnée ci-après : Régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) / Ministère de l'Economie et des Finances. La méthode de paiement sera en espèce ou par chèque certifié.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Direction des Marchés Publics du MEBAPLN sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84 au plus tard le **15/05/2025 à 09 heures 00 (TU)**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de sept cent mille (700 000) Francs CFA pour chacun des lots 1, 2 et 3 conformément à l'article 100 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

9. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **15/05/2025 à 09 heures 00** à l'adresse suivante : dans la salle de réunion au deuxième étage de la Direction des Marchés Publics du MEBAPLN sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84

Le Directeur des Marchés Publics

Nicolas SYAN

Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

ACQUISITION DE KITS D'INSTALLATION DE JEUNES FORMES DANS DIVERS METIERS DE LA 2EME COHORTE AU PROFIT DU PROJET REGIONAL D'APPUI AU PASTORALISME AU SAHEL PHASE 2-BURKINA FASO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°2025-08F/MARAH/SG/DMP DU 24/03/2025

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans UNDB le 24 février 2022.

1. Le Burkina Faso a reçu un prêt et un don de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour financer la deuxième phase du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel-Burkina Faso (PRAPS 2-BF), et a l'intention d'utiliser une partie du don pour effectuer des paiements au titre du Marché d'acquisition de kits d'installation de jeunes formés dans divers métiers de la 2ème cohorte.
2. Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des kits d'installation dans divers métiers en trois (03) lots distincts comme suit :
 - Lot 1 : Acquisition de 182 kits d'installation des jeunes formés dans divers métiers de la 2ème cohorte dans les régions des Hauts-Bassins, des Cascades, du Sud-Ouest et de la Boucle du Mouhoun au profit du PRAPS 2-BF ;
 - Lot 2 : Acquisition de 162 kits d'installation des jeunes formés dans divers métiers de la 2ème cohorte dans les régions du Centre-Sud, du Centre-Est et de l'Est au profit du PRAPS 2-BF ;
 - Lot 3 : Acquisition de 200 kits d'installation des jeunes formés dans divers métiers de la 2ème cohorte dans les régions du Centre-Ouest, du Centre-Nord, du Nord et du Sahel au profit du PRAPS 2-BF.
3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national (AON) tel que défini dans les « le règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissements (FPI) », et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement5.
4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des marchés publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres durant les heures d'ouverture de bureau le matin de 8 h 00 mn à 12 h 30 mn et l'après-midi de 13 h 00mn à 16 h 00 mn à l'adresse mentionnée ci-dessous : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, à Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél +226 51 91 03 79/ 67 46 14 07 e-mail : dmpmarah@gmail.com.
5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous et contre un paiement7 forfaitaire non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA par lot. La méthode de paiement sera en espèce auprès du Régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) / Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective (MEFP), sis à Ouagadougou, 395 avenue HO Chi Minh, Tél : (+226) 25 32 47 76 . Le dossier d'appel d'offres sera adressé main-à-main.
6. Les offres devront être soumises à l'adresse suivante Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, à Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél +226 51 91 03 79/ 67 46 14 07 **le 15/05/2025 à 09 heures 00 minute GMT au plus tard**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents en personne à l'adresse mentionnée ci-dessous : Salle de réunion de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, à Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél +226 51 91 03 79/ 67 46 14 07, le **15/05/2025 à 09 heures 00 minute GMT** .
7. Toutes les offres doivent comprendre une garantie de l'offre, pour un montant de :
 - un million (1 000 000) F CFA pour le lot 1 et lot 2
 - un million cinq cent mille (1 500 000) F CFA pour le lot 3.
8. Aucun prestataire ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

**LE DIRECTEUR DES MARCHES PUBLICS
PRESIDENT DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES MARCHES**

Wendsongda Elie ZONGO
Administrateur des services financiers

Entretien et réparation de véhicules à quatre (04) roues et acquisition de batteries et pneus au profit du Programme de Développement Intégré de la vallée de Samendeni

Avis de demande de prix
N°2025- 031F /MEEA/SG/DMP
Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, du Ministère de l'Environnement de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA).

1. Le Ministère de l'Environnement de l'Eau et de l'Assainissement dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet : l'entretien et la réparation de véhicules à quatre (04) roues et l'acquisition de batteries et pneus au profit du PDIS.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations se décomposent en deux (02) lots répartis comme suit :

- Lot 01 : entretien et réparation de matériels roulant au profit du PDIS ;
- Lot 02 : acquisition et montage de pneus et batteries au profit du PDIS.

Les soumissionnaires ont la possibilité de soumissionner pour un ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours par commande et par lot.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEEA 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000, avenue SEMBENE Ousmane.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEEA 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA par lot auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) sise au 395 avenue HO Chi Minh Tél : 25 32 47 76.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent mille (300 000) FCFA pour le lot 01 et deux cent mille (200 000) FCFA pour le lot 02 devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la DMP/ MEEA, 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000, avant **le 24/04/2025 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : le montant prévisionnel du marché est de vingt et un millions (21 000 000) F.CFA TTC répartis comme suit :

- Lot 01 : Montant minimum : Six millions neuf cent mille (6 900 000) francs CFA TTC ;
Montant maximum : Onze millions trois cent mille (11 300 000) francs CFA TTC.

- Lot 02 : Montant minimum : Six millions vingt-huit mille (6 028 000) francs CFA TTC ;
Montant maximum : Neuf millions sept cent mille (9 700 000) francs CFA TTC.

*Le Directeur des Marchés Publics
Président de la CAM*

André HIEN
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

Entretien et maintenance de climatiseurs des structures du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement

Avis de demande de prix
N°2025 – 029F __/MEEA/SG/DMP
Financement : BUDGET DE L'ÉTAT-EXERCICE 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA).

1. Le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'entretien et la maintenance de climatiseurs des structures du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA) tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations sont constituées en neuf (09) lots répartis comme suit : Indiquer si la demande de prix porte sur un ou plusieurs lots : neuf (09) lots

- lot 01 : entretien et maintenance de climatiseurs au profit de la Direction Générale des Eaux et Forêts (DGEF) ;
- lot 02 : entretien et maintenance de climatiseurs au profit de la Direction Générale de l'Eau Potable (DGEP) ;
- lot 03 : entretien et maintenance de climatiseurs au profit du Secrétariat Technique pour la Gestion des situations d'Urgence en WASH (ST-GUW) ;
- lot 04 : entretien et maintenance de climatiseurs au profit de la Direction Générale de l'Economie Verte et du Changement Climatique (DGEVCC) ;
- lot 05 : entretien et maintenance de climatiseurs au profit du Secrétariat Permanent du Conseil National pour le Développement Durable (SP/CNDD) ;
- lot 06 : entretien et maintenance de climatiseurs au profit de la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS) ;
- lot 07 : entretien et maintenance de climatiseurs au profit de l'Autorité nationale de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (ARSN) ;
- lot 08 : entretien et maintenance de climatiseurs au profit du Projet de Reverdissement des Centres Urbains (PRCU) ;
- lot 09 : entretien et maintenance de climatiseurs au profit Secrétariat Technique pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (ST-GIRE).

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : quinze (15) jours par commande et par lot.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEEA 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000, avenue SEMBENE Ousmane.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEEA 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA pour chacun des lots 02 et 06 et dix mille (10 000) francs CFA pour chacun des lots 01, 03, 04, 05, 07, 08 et 09 auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective (MEFP) sise au 395 avenue HO Chi Minh Tél : 25 32 47 76.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- lot 01 : soixante mille (60 000) FCFA ;
- lot 02 : cent vingt mille (120 000) FCFA ;
- lot 03 : quatre-vingt mille (80 000) FCFA ;
- lot 04 : cinquante mille (50 000) FCFA ;
- lot 05 : trente mille (30 000) FCFA ;
- lot 06 : cent mille (100 000) FCFA ;
- lot 07 : quarante mille (40 000) FCFA ;
- lot 08 : : soixante mille (60 000) FCFA ;
- lot 09 : : quatre-vingt mille (80 000) FCFA.

Celles-ci devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la DMP/MEEA, 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000, avant **le 24/04/2025 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le montant prévisionnel du marché est de trente un millions cent un mille (31 101 000) F CFA Toutes Taxes Comprises (TTC), répartis comme suit :

- lot 01 : trois millions (3 000 000) F CFA TTC;
- lot 02 : six millions (6 000 000) F CFA TTC;
- lot 03 : quatre millions (4 000 000) F CFA TTC;
- lot 04 : quatre millions mille (2 501 000) F CFA TTC;
- lot 05 : quatre millions mille (1 500 000) F CFA TTC;
- lot 06 : cinq millions (5 000 000) F CFA TTC;
- lot 07 : deux millions cent mille (2 100 000) F CFA TTC;
- lot 08 : trois millions (3 000 000) F CFA TTC;
- lot 09 : quatre millions (4 000 000) F CFA TTC.

Le Directeur des Marchés Publics
Président de la CAM

André HIEN

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

Acquisition de billets d'avion dans le cadre des activités des structures du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement

Avis de demande de prix
N°2025 – _030F_/MEEA/SG/DMP
Financement :
Budget de l'Etat, Exercice 2025 ;
Compte Trésor.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA).

1. Le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet, l'acquisition de billets d'avion dans le cadre des activités des structures du MEEA.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont constituées en six lots distincts et indivisibles comme suit:

- lot 01 : acquisition de billets d'avion dans le cadre des activités du Programme Budgétaire 087 (DGPE et ARSN) ;
- lot 02 : acquisition de billets d'avion dans le cadre des activités du Programme Budgétaire 111 (DGEP) ;
- lot 03 : acquisition de billets d'avion dans le cadre des activités du ST-GIRE ;
- lot 04 : acquisition de billets d'avion dans le cadre des activités du SP-CNDD ;
- lot 05 : acquisition de billets d'avion dans le cadre des activités du PEPA-MR ;
- lot 06 : acquisition de billets d'avion dans le cadre des activités du PASEPA-2R.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quinze (15) jours par commande et par lot.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEEA 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000, avenue SEMBENE Ousmane.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEEA 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA pour chacun des lots 02, 03, 04, 05 et 06 et dix mille (10 000) francs CFA pour le lot 01 auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective (MEFP) sise au 395 avenue HO Chi Minh Tél : 25 32 47 76.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- lot 01 : quatre-vingt-dix mille (90 000) F CFA ;
- lot 02 : trois cent quatre-vingt mille (380 000) F CFA ;
- lot 03 : trois cent mille (300 000) F CFA ;
- lot 04 : deux cent vingt mille (220 000) F CFA ;
- lot 05 : cent mille (100 000) F CFA ;
- lot 06 : deux cent mille (200 000) F CFA.

Ces offres devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la DMP/ MEEA, 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000, avant **le 24/04/2025 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

7. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le montant prévisionnel des marchés est de soixante-quatre mille quatre cent vingt mille (64 420 000) FCFA Toutes Taxes Comprises (TTC) répartis comme suit :

- lot 01 : quatre millions quatre cent vingt mille (4 420 000) F CFA TTC ;
- lot 02 : dix-neuf millions (19 000 000) F CFA TTC ;
- lot 03 : quinze millions (15 000 000) F CFA TTC ;
- lot 04 : onze millions mille (11 000 000) F CFA TTC ;
- lot 05 : cinq millions (5 000 000) F CFA TTC ;
- lot 06 : dix millions (10 000 000) F CFA TTC.

Le Directeur des Marchés Publics
Président de la CAM/MEEA

André HIEN
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

Fourniture d'une motopompe de grande capacité au profit du Département Transport de la SONABEL à Ouagadougou

Avis de Demande de Prix (DPX)
DPX N°012/2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 de la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL).

1. La SONABEL dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX), lance une demande de prix ayant pour objet la fourniture d'une motopompe de grande capacité au profit du Département Transport de la SONABEL à Ouagadougou, telle que décrite dans les données particulières de la demande de prix en lot unique.

Le budget prévisionnel des acquisitions est de quarante-neuf millions six cent quatre-vingt mille (49 680 000) F CFA TTC.

Le délai d'exécution des prestations ne devrait pas excéder quatre-vingt-dix (90) jours.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension, et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à la Direction des Marchés sise au 2ème étage de l'immeuble COMPAORE, à Ouaga 2000 ou aux adresses mail « abzeta.sanfo@sonabel.bf » et « secrétariat.dg@sonabel.bf ». Ils peuvent prendre connaissance des documents de la demande de prix au secrétariat du Département des Marchés de Fournitures d'Équipements et de Services Courants, au 2e étage de l'immeuble COMPAORE, sis côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000 de 10 heures 00 mn à 12 heures 00 mn et de 14 heures 00 mn à 15 heures 00 mn.

4. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat du Département des Marchés de Fournitures d'Équipements et de Services Courants, au 2e étage de l'immeuble COMPAORE, sis côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000, et moyennant le paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) F CFA, à la caisse siège sise au siège de la SONABEL à Ouagadougou.

5. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, accompagnées d'une clé USB contenant les bordereaux de prix sous format Excel actif et les offres technique et financière sous format PDF, conformément aux données particulières de la demande de prix, devront parvenir ou être remises au secrétariat du Département des Marchés de Fournitures d'Équipements et de Services Courants, sis à l'immeuble COMPAORE Ouaga 2000, au plus tard **le 24/04/2025 à 9 heures 00 mn**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être tenue responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

6. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million (1 000 000) F CFA.

7. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **24/04/2025 à 9 heures 00 mn** à l'adresse suivante : Salle de réunions située au rez-de chaussée de l'immeuble COMPAORE, sis côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000.

8. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante (60) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux DPDPX.

Le Directeur Général,

Souleymane QUEDRAOGO

Travaux de réalisation de vingt (20) forages pastoraux (AEPS) au profit du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel

Avis d'appel d'offres ouvert national
N°2025-09T/MARAH/SG/DMP du 28/03/2025

1. Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques a obtenu un don de la Banque mondiale pour financer le coût de la deuxième phase du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS2-BF). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre des travaux de réalisation de vingt (20) forages pastoraux (AEPS) au profit du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS2-BF) en trois (03) lots distincts comme suit :

- Lot 1 : Réalisation de sept (07) forages pastoraux équipés d'AEPS dans la région du Centre-Sud au profit du PRAPS2-BF ;
- Lot 2 : Réalisation de sept (07) forages pastoraux équipés d'AEPS dans les régions du Centre-Sud, de l'Est et du Centre-Est au profit du PRAPS2-BF ;
- Lot 3 : Réalisation de six (06) forages pastoraux équipés d'AEPS dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Nord, des Hauts Bassins, du Centre-Ouest, du Sud-Ouest au profit du PRAPS2-BF.

2. Le délai d'exécution des travaux est de cent vingt (120) jours par lot.

3. Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques invite, par la présente, les soumissionnaires à présenter leurs offres sous pli fermé, pour des travaux de réalisation de vingt (20) forages pastoraux (AEPS) au profit du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS2-BF).

4. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres Ouvert (AOO) telle que définie dans le « Règlement de – Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » de Juillet 2016 - révisé en Novembre 2017, en Août 2018, en novembre 2020, en septembre 2023 et février 2025 de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »).

5. Les soumissionnaires peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'Appel d'Offres Ouvert dans les bureaux de la Direction des marchés publics à Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél +226 51 91 03 79 / 25 41 17 47

6. Le Dossier d'Appel d'offres ouvert en français peut être acheté par les Soumissionnaires à l'adresse ci-dessous contre un paiement forfaitaire non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA par lot. La méthode de paiement sera en espèce auprès du Régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) /Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), sis à Ouagadougou, 395 avenue HO Chi Minh, Tél : (+226) 25 32 47 76. Le dossier d'appel d'offres sera adressé main-à-main.

7. Les soumissions doivent être remises au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics à Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, +226 51 91 03 79 / 67 46 14 07 au plus tard **à 09h00mn le 24/04/2025**. La remise des soumissions par voie électronique ne sera pas permise. Toute soumission reçue après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **24/04/2025 à 09h00mn** à l'adresse suivante : salle de réunion de la Direction des Marchés Publics à Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél +226 51 91 03 79 / 25 41 17 47.

8. Les soumissions doivent être accompagnées d'une Garantie d'offre pour un montant de :

- Lot 1 : dix millions (10 000 000) F CFA ;
- Lot 2 : dix millions (10 000 000) F CFA ;
- Lot 3 : huit millions (8 000 000) F CFA.

Les exigences en matière de qualifications figurent à la section III du DAO.

9. Toutes les Offres doivent être accompagnées par une Déclaration sur l'Exploitation et les Abus Sexuels (EAS) et/ou le Harcèlement Sexuel (HS).

10. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de Divulgaration des Bénéficiaires Effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres.

11. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : Direction des Marchés Publics à Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél +226 51 91 03 79 / 25 41 17 47.

Agence d'exécution : Ministère de l'Agriculture des Ressources Animales et Halieutiques

Attention de : Monsieur le Directeur des Marchés Publics

Rue : Ouaga 2000

Étage/ numéro de bureau : Rez-de-chaussée du bâtiment du MARAH

Ville : Ouagadougou

Code postal : 03 BP 7010 Ouagadougou 03

Pays : Burkina Faso

Numéro de téléphone : +226 51 91 03 79 / 25 41 17 47

Numéro de télécopie : néant

Adresse électronique : dmpmarah@gmail.com

Le Directeur des Marchés Publics
Président de la CAM/MARAH

Wendsongda Elie ZONGO
Administrateur des services financiers

Travaux de délimitation et la matérialisation de la bande de servitude du barrage de Toussiana au profit du PGIRE

Avis de demande de prix
N°2025-__015T_/MEEA/SG/DMP
Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2025

Avis de demande de prix pour les travaux de délimitation et la matérialisation de la bande de servitude du barrage de Toussiana au profit du PGIRE

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 du Ministere de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement.

1. Le Ministere de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement lance une demande de prix ayant pour objets : les travaux de délimitation et la matérialisation de la bande de servitude du barrage de Toussiana au profit du PGIRE tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés par les fonds de la Contre Partie Nationale du Projet GIRE.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales disposant de l'agrément de type TB minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les travaux se décomposent en lot unique: Travaux de délimitation et la matérialisation de la bande de servitude du barrage de Toussiana.
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEEA 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000, avenue SEMBENE Ousmane. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la DMP/MEEA 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA, auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) sise au 395 avenue HO Chi Minh Tél : 25 32 47 76. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
5. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent mille (400 000) francs CFA, devront parvenir ou être remises à Secrétariat de la DMP/ MEEA, 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 22, sis à Ouaga 2000, avant **le 24 avril 2025, à 9heures00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

6. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

NB : Montant prévisionnel : Vingt millions trois cent quatre-vingt-trois mille cent quatre-vingt (20 383 180) francs CFA TTC.

Le Directeur des Marchés Publics
Président de la CAM/MEEA

André HIEN
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

Acquisition et implémentation d'une solution innovante de la gestion budgétaire

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 02/2025/DMTPI

1. Contexte et justification

La SONABEL, acteur majeur dans le secteur de l'électricité, lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de l'acquisition et l'implémentation d'une solution innovante de la gestion budgétaire. Cet outil devra permettre une gestion efficace des ressources financières, une transparence dans le suivi des dépenses et une meilleure prise de décisions stratégiques.

2. Description des prestations

La solution recherchée devra :

- assurer l'élaboration du budget prévisionnel ;
- assurer un suivi de l'exécution en temps réel des budgets, des dépenses engagées ;
- fournir des tableaux de bord intuitifs et adaptés aux différents besoins des utilisateurs ;
- intégrer des fonctionnalités de reporting financier et d'analyse ;
- garantir une interopérabilité avec les systèmes existants de l'entreprise ;
- respecter les normes de sécurité et de conformité en vigueur ;
- garantir le transfert de compétences ;
- garantir le passage facile à un nouvel exercice.

3. Critères d'évaluation.

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations de service décrites ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdits services.

4. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° 2024-1748/PRES/PM/MINEFID du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Les candidats seront évalués sur la base des informations ci-après :

- la lettre de manifestation d'intérêt précisant l'objet de la prestation ;
- la présentation générale du candidat ;
- le domaine d'activités du candidat ;
- le nombre d'années d'expérience ;
- les qualifications du candidat dans le domaine des prestations citées en objet ;
- les références du candidat concernant l'exécution de trois (03) marchés analogues ou trois (03) projets similaires durant les cinq (05) dernières années, dont au moins un (01) dans le secteur de l'électricité en Afrique (joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés, les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation) présentées sous le modèle suivant :

N.B : la non fourniture d'un des renseignements demandés dans le tableau entraîne la nullité de la référence lors de l'évaluation.

5. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations demandées dans la limite de quinze (15) pages. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

6. Une liste de candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante. Ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions technique et financière et un candidat sera sélectionné selon la méthode : sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité coût).

7. Soumission des offres

Toute offre à la présente manifestation d'intérêts devra être rédigée en langue française ou accompagnée d'une traduction intégrale en langue française ; sinon, elle sera rejetée.

La remise des offres pourra se faire par l'un des deux (02) modes ci-dessous :

- a) Remise main à main ;
- b) Envoi électronique.

7.1. Soumission des offres par « Remise main à main » ou « Envoi par courrier postal »

L'offre de chaque soumissionnaire en trois (03) exemplaires (un (01) original + deux (02) copies marquées comme tels) sera remise (déposée) par le soumissionnaire ou son représentant ou son commissionnaire, sous plis fermé, au plus tard aux date et heure suivantes « le **29/04/2025 à 9 heures 00 mn** », délai de rigueur, à l'adresse indiquée au paragraphe « Informations supplémentaires » ci-après.

Les offres devront porter la mention suivante « Manifestation d'intérêt n° 02/2025/DMTPI pour l'acquisition et implémentation d'une solution innovante de la gestion budgétaire – A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Toute offre reçue après le délai sus-indiqué sera rejetée.

7.2. Soumission des offres par « Envoi par courriel électronique »

a) Pour la soumission de l'offre, le soumissionnaire enverra par e-mail au Chef du Département des Marchés de Travaux et de Prestations Intellectuelles de la SONABEL à l'adresse e-mail jeanclaudio.kabore@sonabel.bf, son offre en pièce jointe. L'offre sera remise comme ci-dessus indiquée, au plus tard aux date et heure suivante « le **29/04/2025 à 9 heures 00 mn** », délai de rigueur. L'objet du mail

Prestations intellectuelles

devra porter la mention « Manifestation d'intérêt n° 02/2025/DMTPI pour l'acquisition et implémentation d'une solution innovante de la gestion budgétaire – A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Toute offre reçue après le délai sus-indiqué, sera rejetée.

b) Le Chef du Département des Marchés de Travaux et de Prestations Intellectuelles de la SONABEL confirmera la réception de chaque offre par un accusé de réception électronique ;

8. Informations supplémentaires.

Les candidats qui désirent avoir des informations complémentaires peuvent s'adresser par écrit à l'adresse ci-dessous, aux jours non fériés du lundi au vendredi de 7 heures 30 minutes à 16 heures GMT au secrétariat du Département des Marchés de Travaux et de Prestations Intellectuelles, au 2^e étage de l'immeuble COMPAORÉ, sis côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000

Ville : Ouagadougou

Boîte postale : 01 BP 54

Pays : Burkina Faso

Numéro de téléphone : 00226 25 30 61 00 / 02 / 03 / 04

Adresse électronique : abzeta.sanfo@sonabel.bf

9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **29/04/2025 à 9 heures 00 mn** à l'adresse suivante : salle de réunions au rez de chaussé de l'immeuble COMPAORE, sis côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000.

Le Directeur Général,

Souleymane OUEDRAOGO

GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC-PROGRAMME NATIONAL DE VOLONTARIAT AU BURKINA FASO (GIP-PNVB)

COMMUNIQUE

La Personne Responsable des Marchés, Président de la Commission d'Attribution des Marchés du Groupement d'Intérêt Public-Programme National de Volontariat au Burkina Faso (GIP-PNVB), informe les éventuels candidats à l'avis de demande de prix à commandes à commandes N°2025-04/MSJE/GIP-PNVB/DG/SG/PRM du 25/03/2025 pour l'acquisition de divers imprimés et de fournitures de bureau au profit du Groupement d'Intérêt Public-Programme National de Volontariat au Burkina Faso (GIP-PNVB), publié dans le quotidien N°4111 du vendredi 04 avril 2025 à la page 35, que le point IC 8 (g) des données particulières (lot1 : acquisition de divers imprimés) est révisé comme suit :

Au lieu de :

IC 8 (g)	Le Soumissionnaire devra joindre à son offre les autres documents suivants : Au lot 1 : Le soumissionnaire doit prouver qu'il est à jour conformément aux dispositions du décret N°2017-0458/PRES/PM/MCRP/MINEFID/MCIA portant définition des conditions et des règles applicables à l'exercice des professions publicitaires (le récépissé de déclaration d'existence en cours de validité délivré par le Conseil Supérieur de la Communication)
----------	--

Lire :

IC 8 (g)	Le Soumissionnaire devra joindre à son offre les autres documents suivants : sans objet
----------	---

La date limite de dépôt des offres (lot1) initialement prévue pour le 14 avril 2025 est reportée au plus tard le 22 avril 2025 à 09 heures 00 TU.

Le reste sans changement.

Il s'excuse des désagréments que cela pourrait engendrer et sait compter sur votre bonne compréhension.

*La Personne Responsable des Marchés par intérim,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés*

Sidnoma SAWADOGO

ETABLISSEMENT D'UNE LISTE COMPLEMENTAIRE DE CANDIDATS QUALIFIES POUR LA SATISFACTION DES BESOINS DE TRAVAUX AU TITRE DE L'EXERCICE 2025 PAR LA PROCEDURE DE DEMANDE DE COTATIONS

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°015-2025/ABER/DG/DMP**

1. Dans le cadre de l'exécution du plan de passation des marchés, gestion 2025, l'Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de l'établissement d'une liste complémentaire de fournisseurs/prestataires de services au titre de l'année 2025.

2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une liste complémentaire de fournisseurs/prestataires que l'ABER pourra contacter dans le cadre des demandes de cotations pour l'exécution des travaux.

3. Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants, et spécialisées dans le domaine ci-après :

Domaines Agrément technique exigé

Travaux de réalisation de deux (02) parkings et d'un site de lavage d'engins
Catégorie B1

4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous pli fermé portant uniquement la mention « Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste complémentaire des fournisseurs et prestataires de services de l'ABER pour l'année 2025 ». Elles devront comporter les informations et pièces ci-après concernant le soumissionnaire :

- une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de l'Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale indiquant le domaine d'activités du candidat ;
- une présentation de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques indiquant notamment son adresse complète et exacte, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales ;
- un contact téléphonique permanent.

5. Les entreprises ayant déjà déposé leurs offres sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse ci-dessous :

Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER), sise à la Patte d'Oie,
Boulevard Muammar KADDAFI, Rue : 52-459, porte 294, 01 BP 545 Ouagadougou 01,
Téléphone : +226 25 37 45 01, Courriel : info@aber.bf

et aux heures suivantes : lundi au jeudi de 07h 30mn à 12h 30mn et de 13h 00mn à 16h 00mn et le vendredi de 07h 30mn à 12h 30mn et de 13h 30mn à 16h 30mn.

7. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après :

Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER), sise à la Patte d'Oie,
Boulevard Muammar KADDAFI, Rue : 52-459, porte 294, 01 BP 545 Ouagadougou 01,
Service courrier
au plus tard **le 29/04/2025 à 09h 00mn.**

8. L'ABER se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des expressions d'intérêt reçues.

La Directrice des Marchés Publics

B. Haoua ILBOUDO/ KASSAH



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- * Marchés de Fournitures et Services courants** **P. 68 & 69**

- * Marchés de Travaux** **P. 70 à 72**

- * Marchés de Prestations Intellectuelles** **P. 73 76**

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE DEDOUGOU

Achat de produits d'entretien, de nettoyage et de produits spécifiques de désinfection au profit du CHR de Dédougou

Avis de demande de prix
N°: 2025-08/MS/SG/CHR-DDG/DG/PRM du 08 avril 2025.
Financement : Budget du CHR de Dédougou, gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, du Centre Hospitalier Régional de Dédougou.

Le Centre Hospitalier Régional de Dédougou dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet : achat de produits d'entretien, de nettoyage et de produits spécifiques de désinfection, au profit du CHR de DDG; tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (agrément technique catégorie A1 dans le domaine médical ou disposer d'une autorisation d'ouverture et d'exploitation d'un établissement pharmaceutique de vente et de distribution en gros de produits pharmaceutiques pour le lot2), pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se composent en deux lots :

Lot 1 : achat de produits d'entretien et de nettoyage. Le budget prévisionnel est de neuf millions (9 000 000) de francs CFA TTC.

Lot 2 : achat de produits spécifiques de désinfection. Le budget prévisionnel est de douze millions (12 000 000) de francs CFA TTC.

Le délai de livraison ne devrait pas ne devrait pas excéder : Trente (30) jours pour chaque lot.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés du Centre Hospitalier Régional de Dédougou sis dans l'enceinte dudit centre.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable des Marchés du Centre Hospitalier Régional de Dédougou et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA par lot à l'Agence Comptable dudit CHR auprès du caissier principal.

Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent vingt-cinq mille (225 000) FCFA pour le lot 1 et trois cent mille (300 000) F CFA pour le lot 2 devront parvenir ou être remises au secrétariat de la direction générale avant **le 24/04/2025 à 9 heures 00 mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Président de la commission d'attribution des marchés

Drissa NAON
Administrateur des Services de Santé

Acquisition de billets d'avion

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
Montant prévisionnel :
vingt-cinq millions sept cent mille
(25 700 000) FCFA

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025 de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI.

1. L'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de billets d'avion.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
L'acquisition se décompose en un lot unique.
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : année budgétaire 2025.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à l'adresse ci-dessous :
Rue : Route de Bogandé,
Étage/ numéro de bureau : Secrétariat de la Personne Responsables de la commande publique de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI, sise à la Présidence de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI
Ville : Fada N'Gourma
Boîte postale : BP 54 Fada N'Gourma
Pays : Burkina Faso
Numéro de téléphone : 63 29 45 78
Adresse électronique :
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) FCFA à l'Agence comptable de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de sept cent soixante-dix mille (770 000) FCFA devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Personne Responsables de la commande publique situé à la présidence de l'Université Yembila Abdoulaye TOGUYENI avant **le 24/04/2025 à 09 heures.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Bouraima KIRAKOYA
Attaché d'intendance scolaire et universitaire

Travaux de réalisation de deux (02) forages positifs équipés d'une pompe à motricité humaine pour l'aire d'abattage de Gounghin et à Balgo-Zaocé dans la commune de Gounghin

Avis de demande de prix
N°2025-01/RCES/P.KRT/C.GGH/M/SG/PRCP DU 07 AVRIL 2025
Financement : FMDL et Fonds propres.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la commune de Gounghin.

1. La commune de Gounghin lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix).

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (agrément technique Fn pour le lot unique) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les travaux se décomposent en un lot :

Lot unique : Les Travaux de réalisation de deux (02) forages positifs équipés d'une pompe à motricité humaine pour l'aire d'abattage de Gounghin et à Balgo-Zaocé dans la commune de Gounghin.

NB : L'enveloppe prévisionnelle : Lot unique : dix millions neuf-cent-vingt-un mille deux-cent cinquante-deux (10 921 252) francs CFA TTC.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours pour le lot unique.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au service des marchés publics de la mairie de Pouytenga, tel : 55 64 14 49.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au service des marchés publics de la mairie de Gounghin et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) FCFA à la trésorerie principale de Koupéla pour le lot unique.

6. Les offres présentées en un original et trois copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : Lot unique : trois cent vingt-sept mille six-cent trente-huit (327 638) FCFA. devront parvenir ou être remises au service des marchés publics de la mairie de Pouytenga au plus tard le **24 avril 2025 10h 00mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**Le Président de la Commission Communale
d'Attribution des Marchés**

BATIONO Patrik
Adjoint Administratif



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

* Marchés de Fournitures et Services courants	P. 22 à 25
* Marchés de Travaux	P. 31 à 41
* Marchés de Prestations Intellectuelles	P. 26

Avis de demande de prix
N°2025-001/RCOS/PSNG/CRO/SG/DABF/PRM 04 Avril 2025
Financement : Budget Communal + SOLIDAR SUISSE, Gestion 2025

1. La Commune de REO lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.
 2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés ayant l'agrément B2 minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les travaux sont en un lot unique et portent sur la Construction d'un Centre Populaire de Jeunes à GUIDO à un montant de trente-trois million trois-cent-dix mille sept-cent (33 310 700) F CFA TTC.
 3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : Soixante (60) jours.
 4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix auprès de la Personne responsable des marchés ou en appelant tous les jours ouvrables au 72 95 73 88.
 5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable des Marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) F CFA à la Trésorerie Principal de REO. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
 6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de neuf-cent mille (900 000) F CFA devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Mairie de REO avant **le 24/04/2025 à 9 heures 00 mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de Soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**Le Président de la Commission
d'attribution des marchés**

Basile GUEL

Réalisation d'ouvrage hydraulique au profit de la Commune de Réo

Avis de demande de Prix
N°2025-002/RCOS/PSNG/CRO/SG/DABF/PRM 04 Avril 2025
Financement : Budget Communal + SOLIDAR SUISSE, Gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation révisé des marchés publics gestion 2025 de la Commune de REO.

1. La Commune de REO lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des ouvrages tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés ayant l'agrément U2 minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont en un lot unique et portent sur la réalisation d'une Adduction d'Eau Potable (AEP) à Guido à un montant prévisionnel de Dix-neuf millions (19 000 000) de F CFA TTC.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : Trente (30) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires en consultant gratuitement le dossier de demande de prix auprès de la Personne responsable des marchés ou en appelant tous les jours ouvrables au 72 95 73 88.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable des Marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) F CFA à la Trésorerie Principal de REO. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq-cents mille (500 000) F CFA devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Mairie de REO avant **le 24/04/2025 à 9 heures 00 mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de Soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**Le Président de la Commission
d'attribution des marchés**

Basile GUEL
Analyste comptable

Mise en place d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services pour ses procédures de demande de cotation et de consultation de consultants

**Avis à manifestation d'intérêt
N° 2025 -02/MS/SG/CHR-DDG/DG/PRCP du 10 avril 2025**

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre de l'année 2025, le Centre Hospitalier Régional (CHR) de Dédougou souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services pour ses procédures de demande de cotation et de consultation de consultants pour les domaines ci-après :

I-Fourniture et équipement

- Lot 1 Achat de consommables informatiques
- Lot 2 Acquisition de matériel d'électricité et de plomberie
- Lot 3 Achat d'emballages bio dégradables
- Lot 4 Acquisition de mobiliers de bureau
- Lot 5 Acquisition d'un logiciel

II-Prestations de services / services courants

- Lot 6 Entretien et réparation du mobilier
- Lot 7 Mise à jour du logiciel LAB BOOK
- Lot 8 Mise en affermage des latrines

III- CONSULTATION DE CONSULTANTS

- Lot 09 Suivi -contrôle des travaux de réfections
- Lot 10 Recrutement d'un consultant individuel pour la formation des membres du Conseil de Discipline

La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'administration.

Le CHR de Dédougou rappelle aux fournisseurs et prestataires qui ont déjà déposé des offres ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire un dossier composé de :

- 1- Une lettre de demande d'inscription adressée à la personne responsable des marchés publics du CHR de Dédougou ;
- 2- Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- 3- Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- 4- Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- 5- Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;
- 6- Les preuves de l'expérience ou de réalisation.

Les entreprises éligibles désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous pli fermé avec la mention « Réponse à l'avis de constitution de base de données de fournisseurs/prestataires ainsi que la précision du lot concerné », au bureau de la personne responsable des marchés publics du CHR sis au bâtiment administratif, au plus tard **21/04/2025 à 9 heures 00 mn**

**Le Président de la Commission
d'attribution des marchés**

Drissa NAON

**Etude de réalisation d'un système d'Adduction d'Eau Potable Simplifiée (AEPS)
dans la commune rurale de Pabré dans la région du Centre**

Avis à manifestation d'intérêt
N°2025-02/MATM/RCEN/GVTO/SG/CRAM du 01/04/2025
FINANCEMENT : BUDGET ETAT (Exercice 2025)

Autorité contractante : Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Centre (DREAE-C)
Objet: Etude de réalisation d'un système d'Adduction d'Eau Potable Simplifiée (AEPS) dans la commune rurale de Pabré dans la région du Centre

1. Publicité : La présente sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Centre.

2. Source de financement : Budget de l'Etat exercice 2025

La Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Centre a obtenu des fonds pour la mise en œuvre du Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable (PN AEP), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés de services pour une étude en approvisionnement en eau potable.

A cet effet, la Secrétaire Générale de la Région du Centre, Présidente de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés (CRAM), lance un avis à manifestation d'intérêt pour la constitution d'une liste restreinte de bureaux d'études susceptibles de soumettre des propositions pour une étude de réalisation d'un système d'Adduction d'Eau Potable Simplifiée (AEPS) dans la commune rurale de Pabré, dans la région du Centre, au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Centre.

3. Description des prestations

Il s'agira aux prestataires de :

- Réaliser un diagnostic de la ressource en eau (souterraine et surface)
- Analyser les caractéristiques géologiques de la zone d'étude ;
- Définir et analyser clairement les potentiels hydrogéologiques en termes de réalisation d'ouvrage d'AEP de la zone d'étude ;
- Sur la base des critères socio-économiques, proposer un dimensionnement du système dans le but d'obtenir un accès universel de la population à l'eau potable à l'horizon 2050 ;
- Proposer des mesures pour l'amélioration de la desserte à travers des Bornes Fontaines et des branchements privés accessibles à tous ;
- Faire une proposition de la source d'énergie du système d'exhaure économiquement rentable pour une meilleure gestion du système : énergie solaire ou connexion au réseau électrique, ou système mixte (réduction des coûts énergétiques) ;
- Elaborer des dossiers techniques (APS, APD) tout en évaluant le coût du projet avec une analyse financière de la viabilité du projet ;
- Elaborer les Dossiers d'Appels d'Offres (DAO) relatifs à la réalisation ;
- Faire un diagnostic sur la gestion du fermier existant dans la commune et des propositions de solution ;
- Organiser et conduire les réunions de concertation ainsi que les réunions techniques particulières, puis diffuser les comptes rendus et procès-verbaux établis.
- Faire le cadrage du projet à réaliser avec l'Autorité Nationale des Evaluations Environnementales ;
- Réaliser l'évaluation environnementale qui sied pour le projet (notice d'impact environnemental et social probablement) ;
- Fournir une carte d'occupation des sols (IGB) de la zone d'étude ;
- Programmer des rencontres d'échanges avec certaines institutions, programmes et ministères en vue de recueillir des informations pour une meilleure mise en œuvre de l'étude.

4. Consistance du projet

La consistance du projet sera répartie sur plusieurs livrables prévisionnels : i) un diagnostic et une analyse complet de la ressource en eau (souterraine et de surface) tout en définissant le contexte hydrogéologique, géologique de la zone de projet, ii) un dossier technique et un plan de réalisation d'une nouvelle AEPS seront établis tout en proposant un coût des travaux, une analyse financière pour garantir la viabilité du système, iii) les infrastructures qui composent le projet seront entre autres la mobilisation et la réalisation de la ressource, une canalisation d'adduction principale, des canalisations de transfert entre l'adduction principale et les localités à raccorder sur l'axe, des réseaux de distribution, des équipements solaires pour l'alimentation énergétique, des équipements électromécaniques.

5. Tâche du Consultant

Les missions assignées au Consultant consistent à la réalisation des études APS, APD et DAO de l'ensemble des lots des travaux des ouvrages de transfert (les canalisations d'adduction, de distribution, les ouvrages de stockage, les équipements de pompage, ...). Les prestations du consultant sont subdivisées comme suite :

- La réalisation d'un rapport diagnostic détaillé de la ressource en eau et des caractéristiques géologiques et hydrogéologiques de la zone d'étude ;
- La réalisation d'une étude de faisabilité socio-économique en faisant ressortir l'analyse des activités socio-économiques, l'évaluation de la consommation et des besoins en eau potable de la zone d'étude, l'analyse de la demande solvable, les systèmes tarifaires ;
- La réalisation des études d'Avant-Projet Sommaire (APS) et l'allotissement des travaux basé sur le contrat type fourniture et mise en œuvre ;
- La réalisation des études d'avant-projet détaillées (APD) ;
- L'élaboration du Dossier d'appels d'offres (DAO) conformément au modèle du Maître d'ouvrage.
- L'évaluation du coût des travaux (coûts de fonctionnement et d'entretien) et faire une analyse financière sur la viabilité du système ;
- Organiser des cadres de concertation et d'échanges avec les autorités et autres et des focus groupes avec la population bénéficiaire.

6. Durée de la mission

Durée prévisionnelle de la mission : Cinq (5) mois.

Début probable de démarrage de la mission : Mai 2025.

7. Cet Appel à Manifestation d'Intérêt s'adresse aux bureaux d'études. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

8. Les consultants intéressés doivent fournir les informations justifiant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour exécuter les services, en fournissant la preuve de l'exécution des travaux ou études similaires au cours des cinq (5) dernières années. Les fiches descriptives (faisant apparaître la consistance du projet, les prestations rendues, l'année d'achèvement de la prestation, le montant de la prestation et le montant du projet) seront accompagnées des attestations de bonne fin, des pages de garde et des pages de signature des références similaires du Bureau d'études.

9. Composition du dossier

- La lettre de manifestation d'intérêt ;
- Une copie légalisée de l'agrément technique Eu2. En cas de groupement, chaque partie doit fournir le type d'agrément technique demandé;
- Une carte d'affiliation à l'ordre des Ingénieurs ;
- Pour les Bureaux d'étude étrangers, joindre une copie légalisée de l'agrément et la carte d'affiliation à l'ordre des Ingénieurs en cours de validité s'il y a lieu ;
- La convention de groupement légalisée s'il y a lieu ;
- Les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant la maîtrise d'œuvre technique et sociale des travaux d'approvisionnement en eau potable conclues avec l'Etat ou ses démembrements (joindre les copies des pages de garde revêtues du sceau du contrôle financier et les pages de signature des marchés, les attestations de bonne fin et les rapports de validation).

10. Critères d'évaluation

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° 2024-1748/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- la nature ou le domaine des activités du bureau d'études (agrément technique, affiliation à l'ordre des ingénieurs, ...);
- l'expérience du bureau d'études dans le domaine des prestations similaires durant les cinq (05) dernières années avec les marchés de l'Etat et ses démembrements (joindre les copies des pages de garde et les pages de signature des marchés, les attestations de bonne fin et/ou les rapports ou PV de validation) ;
- le nombre d'années d'expérience.

11. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

12. Une liste restreinte de trois (03) candidats au plus présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante. Ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières dans le cadre d'une demande de propositions allégées.

13. Les candidats dont les propositions techniques auront atteint le score minimal requis de 75 points verront leurs propositions financières ouvertes et évaluées. Le candidat ayant la proposition financière la moins disante sera retenu pour la négociation financière et éventuellement la signature du contrat.

14. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence auprès de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement du Centre sise Avenue Pr Joseph KI ZERBO en face de l'UEMOA côté Nord ; 01 BP 6140 Ouagadougou 01 Burkina Faso, Tél. : 25 31 82 76/25 31 82 75.

15. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au Secrétariat Général du Gouvernorat de la Région du Centre au plus tard le **29/04/2025 à 9 heures 00 minute TU.**

16. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. L'ouverture des plis se fera le même jour à 09h 00mn en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, l'administration ne peut être responsable de la non réception de l'offre du soumissionnaire.

**La Secrétaire Générale de la Région du Centre,
Présidente de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés publics du Centre**

Aïssata Angéline TRAORE
Administrateur civil
Officier de l'Ordre de l'Étalon

Constitution d'un répertoire de fournisseurs et de prestataires de la Direction Provinciale de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Nationale de l'Oubritenga, exercice 2025

**Avis d'appel à manifestation d'intérêt
N°2025-02_/MAHSN/RPCL/DRAHSN-PCL/ DPAHSN-OTG/SAF**

- 1) Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés publics (PPM) exercice 2025, la Direction Provinciale de l'Action Humanité et de la Solidarité Nationale de l'Oubritenga (DPAHSN-OTG) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2025.
- 2) L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de Fournisseurs/Prestataires que la DPAHSN-OTG pourra contacter dans le cadre des demandes de cotation pour l'acquisition de biens et services.
- 3) Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants et spécialisées dans les domaines ci-après.

Fournitures et équipements

1. Acquisition de produits d'entretien

Prestations de service

- 1- Fourniture de pause-café et restauration

- 4) Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs manifestations d'intérêt sous pli fermé portant uniquement la mention « appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste des fournisseurs/prestataires pour les demandes de cotation ».
- 5) Les dossiers des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après :
 - une lettre de manifestation d'intérêt précisant le numéro et le domaine pour lequel le candidat manifeste son intérêt ;
 - le domaine principal des activités ;
 - une présentation de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
 - une copie de l'extrait du registre de commerce (RCCM) pour les personnes morales ;
 - l'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
 - un contact téléphonique permanent.
- 6) Les entreprises ayant déposé une offre de services auprès de la DPAHSN-OTG sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.
- 7) Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Chef de Service Administratif et Financier de la DPAHSN-OTG, sis dans la ville de Ziniaré, Contact : 79-17-40-90/ 70-52-98-11 aux heures suivantes : 7h30mn TU à 12h30mn et de 13h 00 mn à 16 h 00 mn TU.
- 8) Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard **le 21/04/2025 à 16h00 mn**. Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires par domaine en se basant sur le domaine d'activités inscrit dans le RCCM ou l'agrément technique.
- 9) La DPAHSN-OTG se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

Le Directeur Provincial

ISSA KABORE

Inspecteur d'Education Spécialisée
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon



La célérité dans la transparence